

**BOOK DONATION PROGRAMMES FOR AFRICA:
TIME FOR A REAPPRAISAL?
TWO PERSPECTIVES**

by

Hans M. Zell

Hans Zell Publishing, Lochcarron, Wester Ross, Scotland
hanszell@hanszell.co.uk

&

Raphaël Thierry

Universität Mannheim, Research & Study Centre "Dynamics of Change"
raphael.thierry@netcourrier.com

Pre-print version

To appear in *African Research & Documentation*.

Journal of SCOLMA (the UK Libraries and Archives Group on Africa)

no. 127 (2015) <http://scolma.org/category/ard/>

Part I: Book Donation Programmes in English-speaking Africa

by Hans M. Zell

See → <https://independent.academia.edu/HansZell>

Part II: Le don de livre, mais à quel prix, et en échange de quoi?

Un regard sur le don de livre en Afrique francophone

by Raphaël Thierry

(in French, with abstract in English)

Contents

Part II: Le don de livre, mais à quel prix, et en échange de quoi? Un regard sur le don de livre en Afrique francophone

by Raphaël Thierry

Abstract in English	3
Résumé	5
Introduction: Cet ouvrage qui cache une forêt de livres	8
Débattre du don de livre en Afrique	10
Une édition africaine indépendante	11
“Do they know it's Christmas?”	14
Vers un “ <i>soft power</i> ” postcolonial	19
L’Afrique plutôt que le pilon	23
Le don, cette “politique de l’État [français] pour pas cher”	24
Une coopération internationale déstructurée	29
Une transition du macro-économique vers le socio-culturel	32
Une autre coopération vers un développement durable?	34
Raisonner le don de livre	35
Les années 2000: vers une “coopération circulaire”	39
Bibliodiversité et don de livre	42
Inamovibles dons et nouvelles dimensions numériques	44
Conclusion: Le prix du don de livre	48
Notes et références	57
Remerciements	67
ANNEXES	
Description de différents projets menés en Afrique francophone	68

Part II:
LE DON DE LIVRE, MAIS À QUEL PRIX, ET EN ÉCHANGE
DE QUOI? UN REGARD SUR LE DON DE LIVRE
EN AFRIQUE FRANCOPHONE

By Raphaël Thierry

Universität Mannheim, Research & Study Centre "Dynamics of Change"
raphael.thierry@netcourrier.com

Abstract in English:

Book donations, but at what price, and in exchange for what?
An overview on book donation practice in francophone Africa

Because of their diversity and multiplicity book donations programmes in Africa have, over the last two decades, generated much analysis, debate and criticism, and have also led to proposals for good practice. Initiated by UNESCO and the French association Culture et Développement, a new concept of 'correct donation' has emerged during this period. A central element of such correct or appropriate donations relates to the inclusion of local publishing output. This raises an important question: if there is in fact an active local publishing industry in Africa, how then should there be a need to ship such a huge number of books from overseas to relieve the 'book famine' in Africa? The basic motivation for book donations is that books produced in the countries of the North are plentiful, but that there are not enough of them in Africa. Thus it would seem to be both fair and desirable to redistribute these resources more equitably. But is it right to do so without taking into account African publishers' historic presence?

In this article I consider the relationship between book donations and the publishing markets in francophone Africa. My aim is to analyse the evolution of North/South relations through its book markets. As I point out, the intensification of donations and distribution of books is grounded in the belief that there are "no books in Africa", and it coincides with the emergence of the so-called 'publishing globalization' in the early 1980s. I also note that this period saw the implementation of the structural adjustment programmes (SAP) under the well-known Bretton-Woods system and policies. In subsequent years, the publishing sector was among the first affected by the austerity measures imposed by international donors.

Is there not then a collusion between book donations, the globalization of the book, and structural adjustment? Until the advent of 'correct donation', did structural adjustment adversely affect capitalization of the African book industries? Similarly, as globalization and the growth of overseas book donations met a counter movement dedicated to promote an African publishing presence in the North – to preserve its economic and symbolic interests 'livre equitable', co-publishing solidarity, etc. – another movement encouraging 'correct donation' has taken on more and more weight, and has contributed to a rethinking of many book donation practices.

As I note in the article, book donations imported through a variety of agencies and organizations occupies a historic place in francophone Africa, and has contributed to an omnipresence of Northern publishers. Meanwhile African publishers' output is usually limited to perhaps 10% of the books stocked and available for sale in local bookshops. And it is the same picture for school textbooks, heavily dominated and monopolized by, and over 80% the products of foreign publishers, mostly French.

One of the most common arguments justifying book donations in Africa is that there are no, or not enough books available locally. But in fact it is perhaps the opposite: there is a foreign publishing monopoly, which does not permit African books reaching out far enough, and to be widely known internationally. Book donations are the end of a chain leading to a minorization process: it contributes to the under-representation and the depreciation of African book production, conveying an image of a publishing wasteland. But just as this view is perhaps simplistic, it is equally simplistic to limit donations to a strictly egalitarian process as part of an economic and ideological system of cultural domination: it is precisely this aspect which makes an analysis of book aid so interesting.

In this article I provide an analysis of book donation practices and its different models in francophone Africa. As I demonstrate, this development is intrinsically linked to an institutional history of cooperative relations between African countries and international agencies since the dawn of independence. This period in the late 1950s and early 1960s initially witnessed separate structural and cultural development, before the emergence of an idea of 'culture as a condition for economic development'.

As I point it out in my paper, the African publishing houses that were initially set up were primarily designed to facilitate the importation of foreign books from publishers in France, through both commercial and philanthropic organizations. However, this flow of books was only able to grow through the development of bilateral and multilateral cooperation dedicated to promoting a culture of reading. Moreover, book donations reached a new stage with the rise of book surplus monitoring, particularly through the 'désherbage en bibliothèque' (library collection weeding policies) in France in the 1980s. Therefore, it is a little bit ironic that better resource management in France has, albeit indirectly, led in turn to book donation excess, and consequently to a different-faced deregulation of the book chain in francophone Africa. I also examine another development in the 1990s, which relates to a part of the institutional discourses, and the development of more reciprocal cooperation, reflecting local realities and the dynamics of decentralization in the library world.

Prompted by the publishing movement of "*Bibliodiversidad*" (or "*Bibliodiversité*") more thoughtful donation practises then seemed to have evolved naturally as from the late 1990s. Other forms of cooperation and a new publishing dynamics emerging from this period led to a remapping of North/South philanthropy dedicated to book donations. This development was supported by UNESCO's declarations and its *Charter on book aid*, and by the strengthening of the management structures, and capacity building, to assist the African book industries by way of multilateral cooperation (via the EU in particular), as well as by establishing collaborative networks.

These developments should, in principle, have led to a more enlightened practice of healthier and more appropriate book donations in the francophone countries of Africa. However there then followed a surprising decline of these collaborative networks from the mid-2000 period.

While attaching more and more importance to the existence of indigenous resources and local expertise, NGOs are nowadays becoming increasingly central in the book donation field (especially in digital formats), motivated by a logic which until then principally belonged to the field of foreign cooperation. Is that not a new form of substitution? But, as I point out, such substitution will depend of the level of dialogue and collaboration the NGOs will establish with the book professions in Africa. This underlines the need for an understanding by these NGOs of the local book chain in the countries in which they work, and having a proper grasp of the local publishing dynamics.

In my article, together with the Appendix, I examine the policies and practices of several book organizations that operate in the francophone countries of Africa, investigating whether their activities take into account the local book industries and the book chain. I also seek to investigate whether wildly inappropriate book donations still continue to flood francophone Africa with huge quantities of foreign books. Donations that are not based on a proper analysis of the situation on the ground, and are more related to a wish to be helpful through book aid, even if ultimately the donations don't actually meet a genuine need. Finally, I suggest that all those involved in book donation programmes should always be mindful of the enormous economic imbalance that exists between publishing in the countries of the North and the book industries in Africa; an unequal playing field that has lasted over the last seven decades at least.

Résumé:

À travers la diversité de ses visages, le don de livre en Afrique suscite de multiples analyses, critiques et propositions de régulation de ses pratiques depuis les années 90-2000. Portée par l'UNESCO et l'association française Culture et Développement, une conception du 'don correct' a ainsi émergé. Un des éléments centraux du don correct concerne la prise en compte de l'édition locale. Ceci induit une question importante: s'il existe une édition locale en Afrique, comment est-il alors possible qu'on y donne tant d'ouvrages selon le principe d'une 'famine du livre'? En effet, l'idée de base du don de livre veut qu'il y ait trop de livres produits au Nord, et pas assez en Afrique. Il s'agit alors – simplement – de redistribuer plus équitablement ces ressources... sans prise en compte de l'existence historique d'éditeurs africains.

Dans cet article, je réfléchis à la relation entre don et marché éditorial en Afrique francophone ainsi qu'à son évolution. Comme je l'observe, l'intensification du don et la diffusion de l'idée qu'il n'y a pas de livres en Afrique coïncide avec l'essor de ce que l'on appelle 'la mondialisation éditoriale' à partir du début des années 80. Je relève par ailleurs que cette période correspond à la mise en place du plan d'ajustement structurel (PAS) par les institutions dites 'de Bretton-Woods'. Dans les années qui suivront, le secteur éditorial sera un des premiers touchés par les mesures d'austérité imposées par les bailleurs internationaux.

N'y a-t-il pas alors une collusion entre le don de livre, la mondialisation du livre et l'ajustement économique? Jusqu'au développement du 'don correct', don et capitalisation éditoriale participeraient-ils de consort à la dérégulation des systèmes éditoriaux africains? De même et alors que la mondialisation du livre et la croissance des dons influencent l'essor d'un contre-mouvement attaché à défendre la présence de l'édition africaine au Nord et à en défendre les intérêts économiques et symboliques (livre équitable, coéditions solidaires...), le mouvement du don correct prend lui-même de plus en plus de poids et contribue à la révision de nombreuses pratiques.

Comme je l'observe, le don de livres importé par une diversité de structures occupe une place historique en Afrique francophone, participant à l'omniprésence de l'édition du Nord. L'édition africaine se trouve alors réduite à la portion congrue de 10% des livres présents en librairies. *Idem* pour le livre scolaire, monopolisé à plus de 80% par l'édition étrangère, essentiellement française.

Un des arguments prioritaires du don de livre en Afrique, c'est qu'il n'y a pas (ou pas assez) de livres. C'est en fait, peut-être, l'inverse: il y a un monopole du livre étranger qui ne permettrait pas au livre africain de rayonner suffisamment pour être connu/reconnu dans le monde. Le don serait donc la 'fin de chaîne' d'un processus de minorisation: il contribuerait à la sous-représentation documentaire, voire à la dévalorisation des productions africaines, véhiculant l'image d'un continent de friche éditoriale... Mais tout comme cette vision est simplificatrice, il est réducteur de limiter le don à un processus strictement inégalitaire et partie prenante d'un système économique et idéologique de domination culturelle: c'est précisément cette diversité du don qui en rend l'analyse passionnante.

Dans cet article, je propose une analyse des pratiques de don et de ses différents visages en Afrique francophone. Comme je le montre, son évolution est intrinsèquement liée à une histoire institutionnelle et aux relations de coopération développées entre États africains et bailleurs internationaux, depuis le matin même des Indépendances (fin des années 50/début des années 60). Celles-ci ont tout d'abord concerné séparément les développements structurel et culturel, avant que ne commence à naître une idée de culture comme condition du développement économique.

Comme je le souligne dans ma réflexion, le système éditorial africain qui a été mis en place intègre dès son origine l'importation d'ouvrages étrangers à travers les circuits commerciaux et philanthropiques et des opérateurs 'clefs'. Le don n'a ensuite fait que croître avec l'essor des coopérations bilatérales et multilatérales consacrées à la lecture publique. Mieux encore: il a intégré une place structurelle, renforcée par l'essor des processus de régulation des surplus documentaires en France (années 80). N'est-il pas alors paradoxal qu'une plus grande gestion des ressources en France ait pu, même indirectement, participer à une dérégulation documentaire en Afrique francophone?

J'observe une autre rupture au cours des années 90, qui concerne une partie du discours institutionnel et le développement d'une coopération à visage plus participatif, tenant d'avantage compte des réalités locales et des logiques de décentralisation.

La connexion d'un don plus réfléchi avec le mouvement éditorial de la "*bibliodiversidad*" ("*bibliodiversité*") semble ensuite se faire 'naturellement' à la fin des années 90. D'autres formes de coopération et de nouvelles dynamiques de l'édition dessinent une nouvelle cartographie de la philanthropie documentaire Nord/Sud. Le tout est porté par des déclarations de l'UNESCO et le renforcement de la prise en charge de la culture en tant qu'industrie au sein de la coopération multilatérale.

Avec cet arrière-plan *a priori* profitable à l'instauration durable d'une pratique plus saine du don de livre en Afrique francophone, il est alors étonnant d'observer un certain délitement de ces réseaux de collaboration au milieu des années 2000. Tout en attachant de plus en plus d'importance à l'existence des ressources et de l'expertise locales, des ONG qui prennent une place croissante dans le champ du don de livre (numérique en particulier) travaillent selon des logiques qui appartenaient jusqu'alors – surtout – aux coopérations étrangères. Ne prolongent-elles pas alors une forme de substitution? Tout dépendrait à ce niveau du dialogue que ces dernières entretiennent avec les sphères professionnelles. L'enjeu qui se discute alors, c'est le rattachement du don à la chaîne du livre, ou bien son existence 'à part', selon des dynamiques et des réflexions parallèles.

Ce que j'espère mettre en lumière dans cet article, c'est que, pour un échantillon de structures prenant en compte des ressources locales (*cf.* annexes), combien d'opérations de don 'sauvages' participent aujourd'hui encore à inonder l'Afrique francophone d'ouvrages étrangers? Ces dons ne sont pas forcément pensés en fonction d'une véritable analyse du 'terrain' et répondent plus à un besoin de se sentir utile en donnant, participant au final plutôt à une dérégulation économique. J'aimerais enfin suggérer l'idée que la critique du don ne doit pas non plus oublier l'énorme déséquilibre économique entre l'édition du Nord et l'édition africaine, à travers une concurrence clairement inégale; une situation qui perdure depuis sept décennies déjà.

Introduction: Cet ouvrage qui cache une forêt de livres

La diversité éditoriale se conçoit parfois de façon binaire: d'un côté, les pays qui ont les moyens de produire des ouvrages, de l'autre ceux qui en manquent. On pourrait presque reformuler cette phrase par 'les pays qui sont en mesure de donner des livres à ceux qui en demandent'. Mais ceci concerne la surface, la partie émergée d'un iceberg éditorial, en quelque sorte. Derrière l'image de pays en déficit de ressources éditées, il y a une infinité de fils, une vaste ramification de problématiques qui concernent l'imbrication de champs symboliques, économiques et politiques. Et au croisement de tous ces fils, il y a le livre, gratuit ou non.

Pour rappel, dans un marché international du livre de plus en plus globalisé, il est commun de prendre les statistiques comme témoins des réalités. Ceci en facilite la compréhension. Prenons par exemple la Francophonie: à elle seule, la France y représente une production moyenne d'environ 70 000 nouveaux titres par an.¹

L'ensemble des pays francophones publieraient chaque année 120 000 nouveautés.² La France représenterait donc entre 54% et 58% de la production éditoriale francophone. Mais la Francophonie concerne environ 274 000 000 de locuteurs du français, quand la France en rassemble quelques 67 800 000, donc environ 25%.³ Pour aller un peu plus loin et à partir d'un exemple encore plus concret: l'édition française exporte chaque année, à travers les seuls circuits commerciaux, plus ou moins 40 millions d'euros d'ouvrages en Afrique, alors qu'elle importe à peine plus 1 000 000 d'euros de livres africains.⁴ Le ratio est éloquent: 1 ouvrage africain importé en France, pour 39 livres français exportés en Afrique (1/39). Et je parle bien ici de l'édition produite à travers un continent entier, soient quelques 54 pays, 1 138 000 000 d'habitants. Si je voulais nuancer, je pourrais parler des 'seulement' 116 000 000 de locuteurs francophones africains (54,7% des francophones du monde)... (*ibid.*, p. 20)⁵

Que l'on veuille bien me pardonner cette entrée en matière un peu aride, mais ces données dessinent une image intéressante: un déséquilibre monumental existe au sein de la distribution du livre africain et celle du livre français. Le premier serait marginal face à la suprématie économique du second.

Bernard De Meyer écrivait: "Selon des calculs récents [...] l'Afrique, qui contient 14% de la population sur terre, n'aurait que 1,4% de la production éditoriale mondiale [...]. En 1960, la proportion était quasiment la même; aussi assiste-t-on à une baisse des titres par million d'habitants."⁶

L'édition africaine a-t-elle alors un poids suffisant pour qu'on lui accorde un intérêt? Le livre africain existe-t-il?

Ces questions pourraient sembler absurdes, mais ma réflexion voudrait ici questionner la supposition d'une 'famine du livre en Afrique'. Cette image d'Épinal n'est pas seulement véhiculée à l'étranger, elle l'est aussi en Afrique, lorsque des pouvoirs publics, en partenariat avec des bailleurs tels que la Banque Mondiale, organisent des appels d'offres internationaux pour l'attribution de leurs marchés scolaires; des marchés que les éditeurs du Nord remportent presque systématiquement. Comme le rappelle Brigitte Perucca:

Les contenus mis à part, l'édition des manuels scolaires échappe pour une très grande part aux pays africains qui, dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, sont soumis au bon vouloir et au rythme imposé par les bailleurs de fonds. Pauvres, les pays africains n'ont pas les moyens de commander des manuels. Hormis de rares pays, comme le Cameroun et la Côte d'Ivoire où l'achat des manuels repose sur les familles, l'édition des livres scolaires dépendent quasi totalement de la Banque mondiale le plus souvent, de la Banque africaine de développement parfois, ou des aides bilatérales de temps à autre.⁷

Tout en nuanciant cette image de pauvreté continentale généralisée (les budgets accordés au secteur éducatif sont peut-être plus directement en question), je voudrais tout d'abord m'attarder sur l'idée de 'la famine du livre en Afrique', symbolisée par cet ouvrage africain importé en France, qui est un peu un miraculé, un quasi clandestin, vis-à-vis des 39 ouvrages français exportés ayant pignon sur rue (et dans les salles de classes africaines).

L'idée d'une famine du livre en Afrique serait enfin véhiculée par une multitude d'organismes tentant d'apporter leur pierre au développement africain en donnant des livres à travers tout le continent. Le don de livre en Afrique est, de mon point de vue, le symptôme le plus évident d'un déséquilibre des plus fondamentaux: l'édition africaine est une grande oubliée au sein du marché international du livre, et la principale victime d'un processus de dévalorisation culturelle. Le 'mieux' est ailleurs. L'aide vient d'ailleurs. Ce qui est fait sur place 'doit être aidé pour continuer à exister'; mais hélas pas au point de se développer assez pour contester des monopoles étrangers. N'est-il d'ailleurs pas intéressant d'être régulièrement abordés dans certaines villes du Nord (ou dans nos boîtes e-mail) par des ONG collectant des fonds à destination des bibliothèques ou des écoles africaines, lorsque la plupart des gens ignorent jusqu'à la simple existence de maisons d'édition africaines? Y aurait-il un lobby du don, dont le travail se ferait au détriment de la valorisation de l'édition africaine?

Je ne voudrais toutefois pas généraliser l'action du don et certaines de ses conséquences à l'ensemble des organisations donatrices, sachant qu'il en existe une multitude et que toutes ne fonctionnent pas selon les mêmes logiques. Comme je le verrai plus loin, des dons 'corrects', prenant en compte l'existence d'une chaîne locale du livre et du besoin d'expertise allogène se développent par exemple depuis plus d'une quinzaine d'années

La relation entre 'chaîne du livre' et 'chaîne du don' qui m'intéresse particulièrement. En m'attachant à l'aire africaine francophone, je tenterai de démontrer que l'information participe à la production éditoriale: si l'idée qu'il n'y a pas de livres en Afrique est en partie véhiculée par le principe même du don, c'est alors l'ensemble de la chaîne du livre qui est déstabilisée. En allant plus loin, j'aimerais observer l'évolution de certains discours consacrés au don et à leur impact concret sur les dynamiques caritatives. De même, je discuterai de la matérialité d'une économie du don de livre en partant de l'hypothèse que, pour aussi gratuits qu'ils soient, les ouvrages donnés ne sont jamais qu'une extension de la chaîne globale du livre et qu'ils représentent une valeur marchande.

Il est peut-être nécessaire de se souvenir que le don de livre s'intègre à l'activité générale de la philanthropie, cet "exercice de la bienfaisance".⁸ La philanthropie, à plus forte raison

lorsqu'elle concerne l'Afrique, est en quelque sorte un mot-clef, qui ouvre une véritable boîte de Pandore.

Il est intéressant de relever qu'une "théorie de la philanthropie" a émergé durant les années 80 à partir des États-Unis, et l'on comprendra plus loin pourquoi cette période n'est pas anodine. Paul G. Schevish, un de ses théoriciens, rappelait que cette activité ne se développe pas 'hors-sol':

[...] many researchers and nonprofit professionals voice a cogent concern. They caution that it is naive, at best, to employ the term 'independent sector' if by doing so we mean to imply that non profits are necessarily free from all adverse external pressure. Nevertheless, even the critics agree that the notion of an independent sector remains an indisputably rich ideal, and is in fact a proper appellation when applied to those organizations and activities where individuals voluntarily join their efforts to achieve a purpose outside the direct authority of government agency or commercial firm.⁹

Le don de livre s'agrège à une histoire de la philanthropie en Afrique, de même qu'il s'associe à un développement disciplinaire et économique. À partir de là, je formule l'hypothèse que de ces croisements naît un système de représentation du livre africain.

Parfaite notion-tiroir, le don de livre est une base pour décrire différents *modus operandi* et pour m'intéresser à différents contre-exemples qui représentent d'autres modèles (alternatives?) économiques, à la jonction du don et du strict marché éditorial. Ces exemples démontrent que le don est un procédé multi-facettes. Il s'agit alors de prendre le temps d'y réfléchir, afin d'aller au-delà d'une étude binaire opposant l'aide 'forcément positive' à ce don 'forcément nocif pour la chaîne du livre'.

Il sera finalement surtout question ici du prix que l'on attache au livre, et en particulier à cet ouvrage africain exporté, ce 1/39^{ème}. Cet ouvrage ne serait-il pas en fait un arbre qui cache une forêt de livres?

Débatte du don de livre en Afrique

Tout commence par trois petits mots: 'Book', 'Donation', 'Africa'. Séparément, ils n'ont pas grand point commun. Mis côte-à-côte, ils dessinent un univers tout à fait singulier. Faites-en l'expérience, à partir de n'importe quel moteur de recherche internet: lancez une requête et observez bien la liste des réponses. Voici qu'apparaît un très grand nombre d'organisations spécialisées dans l'éducation, le développement, l'aide d'urgence, etc. On peut très vite réaliser que l'Afrique est le terreau d'un important processus, majoritairement issu des pays du Nord et qui ne date pas d'hier. Ce processus correspond autant à un certain nombre de nécessités qu'à une vision du monde bien spécifique, en maturation depuis les années 50 et qui a connu un tournant à partir des années 80. Selon cette vision, il y aurait d'un côté les pays pauvres (appartenant *grosso modo* au Tiers-Monde) qui ont besoin de livres pour assurer leur développement et, de l'autre, les nations riches qui peuvent subvenir à ce besoin urgent en donnant. L'équation de base de la philanthropie documentaire est minimaliste. Pour Susan A. Ostrander et Paul G. Schervish:

The common language of giver and receiver used to characterize philanthropy suggests a one-way relationship in which valued goods and services move only in one direction.¹⁰

Toutefois, le don de livres dessine une réalité beaucoup plus complexe que le seul binôme 'besoin-aide' et je voudrais interroger ici ce sujet à la lumière de la situation de l'Afrique francophone. Mon but est ici de suggérer des pistes de réflexion et, je l'espère, de discussion.

Le premier évident constat que je fais, c'est que le don de livre en Afrique francophone n'est pas une chose récente. D'une certaine manière, le don y coïncide avec l'émergence d'une production industrielle de livres dans différents pays; c'est pour cette raison que je choisis de réunir don et marché du livre dans cet article. En effet, et s'ils sont peut-être plus récents, les débats que peut susciter le don de livre en Afrique ne sont pas non plus une chose nouvelle et ils accompagnent l'évolution éditoriale africaine.

Alors qu'il y a plusieurs années, il était peut-être plus aisé de se contenter d'un 'pour ou contre', la situation a beaucoup évolué depuis et l'on est confronté à une diversité d'opérateurs, de procédés et de volontés. Les raisons de cette évolution des pratiques sont multiples. De même, un discours critique à l'égard du don a également pris corps depuis une quinzaine d'années. Ce discours réunit deux principes contemporains: la "bibliodiversité" et le "don correct".

Avant toute chose, je voudrais soutenir un point important: derrière toute initiative philanthropique, et même dans les critiques qui sont formulées à cet égard, il y a un *background* géopolitique. Selon moi, les faits 'pratiques' et leur analyse critique font trop souvent bandes à part. Ainsi, le don de livre est-il largement débattu et analysé par des organismes professionnels, lorsque la théorie philanthropique appartient, elle, plutôt aux sphères universitaires. Voici deux mondes qui n'interagissent *in fine* que très peu et c'est peut-être là une des clefs de compréhension du problème qui m'intéresse: le don de livre et le marché éditorial n'étant pas deux sphères distinctes, leurs dynamiques communes gagnent à être associées au sein d'un même discours critique, au profit des mondes professionnels et universitaires. Dans ce sens, je défends l'importance d'une meilleure implication universitaire dans la communauté professionnelle, sous la forme d'une "critique participative" telle que formulée par Roger Fayolle en 1977 et représentant: "une autre critique qui ne se situe pas en dehors de l'activité créatrice, dans la position d'un observateur et d'un juge [...]"¹¹

Une édition africaine indépendante

Dans un paysage éditorial, économique et – il ne faut pas l'oublier – littéraire en évolution permanente, l'Afrique francophone fournit un observatoire privilégié des dynamiques contemporaines du livre. On ne cesse de répéter depuis trois décennies que l'édition mondiale est entrée dans un processus de capitalisation lié au phénomène de mondialisation qui représente, pour reprendre la définition de Jacques Adda: "l'abolition de l'espace mondial sous l'emprise d'une généralisation du capitalisme, avec le démantèlement des frontières physiques et réglementaires".¹² André Schiffrin considérait que jusqu'aux années

80, l'édition était: fondamentalement artisanale, souvent familiale, de petite échelle, [et] se satisfaisait de modestes profits provenant d'un travail qui était encore en liaison avec la vie intellectuelle du pays."¹³

Un bouleversement intervient à partir de cette période, durant laquelle :

Les maisons d'édition ont été achetées les unes après les autres par de grands groupes internationaux. En Angleterre et en Amérique, la plupart de ces conglomérats sont d'immenses *holdings* régnant dans le domaine des *mass medias*, de l'industrie du divertissement (*entertainment*) ou bien de ce que l'on appelle maintenant: les industries de l'information. (Schiffrin, 1999)

Depuis, comme le remarque Nadège Veldvachter, "on n'a cessé de parler d'une liberté de publication menacée par cette approche strictement économique de l'industrie du livre au sein de laquelle des logiques de rendement [...] débordent les enclaves singulières pour former des réseaux par-delà une géographie prédéfinie".¹⁴

Et avec l'essor sans précédent de ces conglomérats, l'édition plus modeste, que l'on qualifie volontiers "d'édition indépendante et de création", a progressivement été repoussée dans les marges d'un maelström économique. Cette donnée était tout d'abord négative, comme l'atteste l'important essai de Schiffrin *L'édition sans éditeurs* (1999), mais elle a peu à peu évolué vers un positionnement stratégique. D'une édition menacée, on est passé à une édition solidaire, portée par des logiques altermondialistes, dont l'ouvrage de Gilles Colleu *Editeurs indépendants: de l'âge de raison vers l'offensive?* (2006) constitue un des principaux manifestes.

L'Amérique latine a constitué un foyer d'émergence de cette nouvelle vague éditoriale, l'Asociación de Editores Independientes de Chile et des éditeurs espagnols formalisant l'intéressant concept de "*bibliodiversidad*" à la fin des années 90¹⁵, qui deviendra rapidement un véritable label de référence, soutenu par l'Alliance Internationale des Editeurs Indépendants (AEI), elle-même établie à Paris en 2002.

La même année, l'AEI et les associations françaises Africultures et Culture & Développement participaient à la création de l'association d'éditeurs d'Afrique subsaharienne Afrilivres, comme une extension continentale du travail de ces collectifs français. Les choses deviennent alors particulièrement intéressantes puisque, après une crise liée à des problèmes de gestion internes et externes, Afrilivres connaît une restructuration au milieu des années 2000 et s'émancipe alors de ses tutelles hexagonales, non sans conserver d'étroites relations avec l'AEI (programme interafricain de coéditions solidaires) et plus ponctuelles avec Africultures (refonte de son site internet). Le bureau d'Afrilivres est établi à Cotonou (Bénin) depuis 2006.

Afrilivres, à l'instar des éditeurs africains membres de l'AEI, prend donc pleinement pied dans ce mouvement de l'édition "équitable et solidaire" porté par trois déclarations (2005, 2007, 2014) et défendant cette "édition indépendante", économiquement en marge du marché du livre général.

La cartographie de cette édition francophone se complexifie considérablement à partir de 2009 avec la création de l'association française L'Oiseau Indigo (OI), dédiée à la diffusion des catalogues de maisons d'édition d'Afrique et de la Méditerranée. Ces catalogues sont non seulement francophones, mais aussi arabophones, en langues africaines et anglophones. Avec pour slogan "D'autres façons de dire le monde", l'OI se positionne dans une efficace dialectique interlinguistique. Isabelle Gremillet, sa fondatrice, souligne la filiation avec l'African Books Collective (ABC), lancé à Oxford en 1989 à l'initiative d'un groupe d'éditeurs africains anglophones.

Un autre évènement prolonge la dynamique associée à cette édition qui fait de son indépendance une revendication, mais cette fois-ci comme conséquence directe de la capitalisation du marché éditorial français. En 2004, les éditions du Serpent à Plumes, dirigées par Pierre Astier, sont rachetées par les éditions du Rocher, elles-mêmes absorbées en 2005 par le groupe pharmaceutique Pierre Fabre. Ce rachat se passe de manière chaotique pour Le Serpent à Plumes, avec le licenciement de Pierre Astier et le début d'un procès entre ce dernier et les éditions du Rocher. Il crée alors en 2006 l'Agence littéraire Pierre Astier & Associés (aujourd'hui Agence Astier-Pécher). À travers ce nouveau projet, il s'agit pour l'ancien éditeur de poursuivre "et développer au-delà des frontières, au-delà du seul support livre, ce qui avait été engagé."¹⁶

Il souhaite initier un travail dans un "paysage éditorial mondial [...] en pleine mutation, pour ne pas dire en plein bouleversement [et où] des marchés nouveaux (Europe centrale, Chine, Inde, Afrique) apparaissent constamment. [Dans ce contexte], les possibilités de diffusion des œuvres (droits étrangers, droits d'adaptation audiovisuelle) se multiplient à l'infini" remarque-t-il. C'est donc à partir de ce contexte que Pierre Astier donne son sens au travail d'agent littéraire, "intermédiaire qui a un rôle éditorial (mise au point d'un texte avec l'auteur), commercial (vendre ce texte à des éditeurs français, étrangers, à des producteurs, négocier au mieux les droits) et donc un rôle juridique (établissement du contrat)." (Mabanckou, 2006)

Après plus de huit années de travail, l'agence littéraire Astier-Pécher organise l'évènement "Talenteux Indés" durant le salon du livre de Paris 2015.¹⁷ Le projet est dédié aux éditeurs francophones (parmi lesquels on compte trois éditeurs africains¹⁸). J'ai interrogé Pierre Astier à cette occasion:

En tant qu'agent, nous avons une double approche, linguistique et géographique [...]. Au niveau géographique: quelles sont les littératures qui, dans le monde d'aujourd'hui sont en train d'émerger? Ce sont des littératures produites sur des continents où les marchés du livre se développent [...]. Il faut prendre conscience de cet espace francophone de lecteurs et d'écrivains. Or, le moment de l'année où nous avons le plus de lecteurs et d'écrivains francophones c'est le Salon du livre de Paris. On y trouve des centaines d'éditeurs francophones qui viennent par exemple de Polynésie, de la Caraïbe, et évidemment de France. Les visiteurs se baladent de l'un à l'autre, achètent des livres, mais les professionnels ne sont pas pris en compte dans leur ensemble... C'est un moment terriblement cloisonné: les parisiens entre eux, les régionaux entre eux, les francophones (non hexagonaux) entre eux... Dans toutes ces sphères, il y a quand même des gens à mettre en lumière, pour dire qu'ils existent collectivement, tout simplement.¹⁹

Cette rencontre participe à l'idée de la préparation d'une "francophonie économique"²⁰, avec pour horizon la Foire du livre de Francfort, principal évènement pour l'édition mondiale et dont la France sera pays invité d'honneur en 2017.²¹ Je me demande alors quelle y sera la place des organismes susmentionnés.

Francfort devient par ailleurs une forme de gimmick de l'édition africaine. En effet, en 1980, celle-ci s'y trouvait déjà représentée pour la remise du tout premier Prix Noma de publication en Afrique à l'écrivaine sénégalaise Mariama Bâ (*Une si longue lettre*, Nouvelles Éditions Africaines, Sénégal)²²; une présence qui était alors rendue possible grâce au soutien financier de la fondation japonaise Shōichi Noma, issue du géant de l'édition nipone Kōdansha, et avec l'appui technique de l'UNESCO. Cette passerelle vers l'intervention philanthropique de la fondation Noma et la coopération internationale de l'UNESCO me permet de rejoindre mon sujet, et de justifier ce détour par des éléments récents d'histoire éditoriale.

"Do they know it's Christmas?"²³

Il existe des liens directs et indirects entre plusieurs de ces projets et la sphère philanthropique. ABC par exemple, qui inspirera plus tard l'Oiseau Indigo, est né d'une rencontre entre éditeurs africains en octobre 1985, en marge d'un séminaire dédié à la "famine du livre en Afrique". Ce séminaire était organisé par l'International African Institute (IAI) et s'intégrait dans la foulée de l'énorme mouvement humanitaire international lié à la famine éthiopienne qui sévissait entre 1983 et 1985.²⁴ Carol Priestley revenait sur l'arrière-plan du projet de l'IAI:

Awareness has grown of the difficulties African scholars face through lack of access to recently published books and journals. Scarcity of locally published material in specialised educational fields means that imported books are - and will remain for some time - the only way in which library collections can be sustained and developed. In countries experiencing economic decline and a shortage of foreign exchange, the role of international donors in tertiary-level library development becomes critical. It has not always been possible, however, for institutions to know whom to approach for assistance.²⁵

D'une certaine manière et un peu comme le morceau "*Do they know it's Christmas?*" du groupe *Band Aid* (créé en 1984 par Bob Geldof et Midge Ure dans le but de lever des fonds pour soutenir le mouvement de lutte contre la famine et la pauvreté en Éthiopie et d'autres pays africains), au message peut-être bien intentionné mais véhiculant une image très ambiguë de l'Afrique²⁶, le séminaire partait du postulat d'un continent africain – dans son ensemble – dénué de livres. Il est donc significatif et un peu ironique que l'African Books Collective, qui rassemblait à ses débuts 17 éditeurs africains, soit né en marge d'une rencontre dédiée à la recherche de solutions pour mettre un terme à «la famine de livre en Afrique». Consultant pour ABC jusqu'en 1995, Hans Zell formulait la stratégie originelle (et originale) du collectif:

There is, finally, another kind of famine, for we have on the one hand the fact that not enough books are reaching Africa, but on the other a dearth of books coming from Africa to the shelves of European and North American libraries and booksellers.²⁷

On peut facilement imaginer la difficulté rencontrée à l'époque par les initiateurs d'ABC pour inscrire leur projet à contre-courant de l'aide massive impulsée du Nord vers le Sud. L'image d'une Afrique dénuée de livres trouve néanmoins alors des raisons structurelles bien précises; il s'agit en l'occurrence des années 80, qui constituent une période difficile pour l'industrie du livre en Afrique. Comme le rappelle Laura Neame avec le cas du Nigéria, où l'édition africaine avait pourtant connu une énorme impulsion dès 1958 à partir d'Ibadan²⁸:

The decline in book availability began in 1982, corresponding to Nigerian austerity measures. There was a shortage of paper, inks, and few binderies. The World Bank subsidy (which ended in 1996) was almost exclusively for the import of foreign titles. At \$37 millions, this represented significant lost revenue for Nigerian publishers and authors. The protective tariff policies of Nigeria during the 1970s and 1980s had a devastating effect on book publishing and purchase. As an example, in the years between 1979 and 1983, books purchased from overseas by the University of Port Harcourt Library dropped from 5,175 to zero.²⁹

Cette évocation de l'action de la Banque Mondiale nous ramène au contexte économique africain de la fin des années 70. C'est à cette période qu'est amorcé le plan d'ajustement structurel à travers le continent. Comme le souligne Adebayo Adedeji:

[...] il était [alors] clair que les stratégies internationales de développement mises en œuvre dans le cadre de la première puis de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement³⁰, c'est dire durant les années 60 et 70 respectivement, n'avaient pas eu de résultats positifs pour l'Afrique.³¹

Des rencontres de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) sont organisées entre 1979 et 1980, afin de réévaluer les stratégies de développement du continent. Il s'agit de ce que deviendra la "Stratégie de Monrovia" et le "Plan d'Action de Lagos" (Adedeji, 1988). Nous sommes alors dans un contexte international de crise, qui voit en Afrique "l'effondrement des cours de certains des principaux produits de base exportés par l'Afrique, tels le café, le cuivre, le cacao, les bananes, les huiles végétales et le thé, [qui] a entraîné une perte de quelque 2,2 milliards de dollars pour les pays concernés. En 1982, les prix des produits de base (en termes réels) étaient retombés à leur niveau le plus bas depuis 1940" (*ibid.*). Cette crise se traduit en conséquence par une augmentation de la dette africaine extérieure.

Il est donc prioritaire pour les pays du continent de 'redresser la barre' en sollicitant l'intervention des bailleurs de fonds internationaux et la mise en place des prêts d'ajustement structurel (PAS). Initiés au Kenya et au Sénégal, puis à une trentaine d'autres pays après 1980, les PAS auront pour but de "redonner une position viable à la balance des paiements du pays intéressé dans un contexte de stabilité des prix et de croissance économique soutenue, tout en évitant l'emploi de mesures contraires à la liberté du commerce et des paiements extérieurs."³²

Alors qu'ils se subdivisent en une multitude d'actions sectorielles au milieu des années 80, (Hirsch, 1990) les PAS vont commencer à revêtir une dimension culturelle. Associant sa voix à celle de l'UNESCO et de l'UNICEF, l'OUA va imposer le principe de développement culturel dans la dynamique du Plan d'action de Lagos, à l'origine de l'ajustement.

En juillet 1985 se tient la 21^{ème} session ordinaire de l'OUA à Addis Abeba. Les représentants de l'OUA y associent "les objectifs du Plan d'Action de Lagos et l'Acte Final de Lagos" avec "les objectifs de la Charte Culturelle pour l'Afrique adoptée lors du Sommet de l'OUA de 1976, à Port Louis (Ile Maurice)." ³³ Ils soulignent les "Aspects Culturels du Plan d'Action de Lagos" et défendent la "nécessité d'aligner le développement culturel et le développement économique de l'Afrique." ³⁴ Ce développement par la culture sera mis en œuvre dans le secteur de l'éducation par une des branches de la Banque Mondiale: l'Association Internationale de Développement (IDA) qui "accorde des prêts ou des crédits sans intérêt et des dons aux pays les plus pauvres de la planète [étalant] les remboursements sur une période de 25 à 40 ans." ³⁵ Thibault Lauwerier rappelait que jusqu'en 2013, la BM avait accordé:

255 milliards de dollars pour des projets et des programmes. Actuellement, le volume annuel représente en moyenne 15 milliards de dollars, dont la majeure partie, soit environ 50%, est destinée à l'Afrique (environ 15% sont engagés sous forme de dons). Les financements de l'IDA représentent 20% de l'ensemble des apports d'aide au développement dans le monde. (p. 15)

Il relève encore une critique qui a été émise à l'égard du plan d'ajustement dans le secteur scolaire africain, caractérisé par:

[...] un rôle réduit du gouvernement dans l'offre éducative; la rationalisation de son rôle dans le financement de l'éducation et dans la supervision du système; un engagement pour la décentralisation; le recouvrement des coûts et la privatisation dans l'enseignement supérieur; une attention accrue aux facteurs de production tels que les manuels scolaires; un mouvement axé sur la formation professionnelle et technique. (p. 48)

Ces chiffres donnent un peu le vertige: "Avec près de trois milliards de dollars par an en nouveaux engagements de prêts, la Banque Mondiale est devenue la plus importante source de capital de développement dans le domaine de l'éducation internationale." (p. 52)

Ils sont à mettre en perspective avec l'élaboration du "Plan d'Addis Abeba" en 1961³⁶, lancé suite à la "Conférence d'États africains sur le développement de l'éducation en Afrique." ³⁷ En 1980, Robert Estivals relevait le paradoxe de la mise en place d'un système éducatif sous 'perfusion' étrangère, à l'aube des Indépendances:

Déjà, la conférence d'Addis-Abeba prévoyait pour les manuels scolaires, 72 pages par élève et par an, soit 13 120 millions de pages pour 32,8 millions d'élèves du premier degré. A cela s'ajoutaient les 5968 millions De pages pour 5,9 millions d'élèves du deuxième degré et les 494,4 millions de pages pour 247 000 étudiants du troisième degré. Enfin, 4064 millions de pages étaient envisagées pour les adultes alphabétisés. Un second calcul vient appuyer celui-ci. Sans doute n'évitera-t-on pas la mise en place d'un modèle éditorial africain. Néanmoins, les prévisions sont optimistes. D'une part, la croissance de l'édition africaine sera plus faible que celle des besoins en livres et, d'autre part, la croissance économique africaine sera insuffisante pour faire face aux besoins. L'aide éditoriale et celle des États européens seront donc nécessaires. ³⁸

Les années 80 correspondent donc à un processus très complexe pour l’Afrique: une crise économique se développe dans différents pays, justifiant la mise en place d’un plan d’ajustement économique sous la forme de prêts conditionnels. Dans ce contexte où le terme “d’austérité” – de nos jours bien connu en Europe – fait son apparition, le secteur culturel est durement touché; les budgets qui lui étaient alloués diminuent drastiquement. La culture est alors intégrée dans l’ajustement à travers le secteur éducatif, ce qui justifie la mise en place d’appels d’offres internationaux pour les programmes scolaires, financés par les bailleurs internationaux. De moins en moins soutenue par les États et déjà largement concurrencée par l’édition étrangère³⁹, l’édition africaine perd encore d’énormes parts de marchés, monopolisés par ce livre extérieur répondant à des logiques de plus en plus globalisées.⁴⁰ Avec une baisse continue du pouvoir d’achat, les ouvrages y deviennent de plus en plus difficiles d’accès.

En essayant de mieux comprendre la situation à la fin des années 70, j’ai été frappé par les données relevées par Robert Estivals dans une étude de Huynh Cao Tri réalisée à la demande de l’UNESCO en 1976 (*Essai d’évaluation des besoins en matériels didactiques des pays en voie de développement 1985-1990*). Ce travail concernait l’ensemble des besoins africains en matériel scolaire (livres y compris):

- **1980** 32 986 millions de dollars pour 54 977 millions de personnes
- **1985** 39 173 millions de dollars pour 65 288 millions de personnes
- **1990** 45 428 millions de dollars pour 75 706 millions de personnes
- **2000** 60 621 millions de dollars pour 101 035 millions de personnes (Estivals, 1980).

R. Estivals s’est appuyé sur ces chiffres pour étayer ses critiques:

Huynh Cao Tri constate que les États ne pourraient couvrir les dépenses que d’une manière décroissante: de 70 à 90% en 1985; 60 à 90% en 1990. En tenant compte, dans un autre mode de calcul d’une croissance optimiste de 5% l’an du P.N.B., les dépenses par élève passeraient de 5,6 dollars en 1985 à 5,1 en 1990. Une observation de même ordre est à faire pour les bibliothèques d’Afrique. Les besoins prévus sont de 8,502 millions de dollars en 1985, 12,274 en 1990, 26,020 en l’an 2000. On voit bien le calcul: la France, la Grande-Bretagne, les États-Unis pourront, devront aider les gouvernements désireux de poursuivre le développement culturel national. (*ibid.*)

Et de poser cette question: “Mais à quel prix, et, en échange de quoi?” (*ibid.*) Comme piste de réponse, j’évoquerai alors la balance d’un ouvrage africain importé en France pour 39 ouvrages français exportés en Afrique.

Je serais d’autre part tenté de penser que, bénéficiant du vent de solidarité internationale, mais aussi de l’essor des programmes de coopération bilatérale et multilatérale, le don de livres en provenance du Nord vers l’Afrique – déjà largement développé – a pris une nouvelle dimension avec les années 80. Et l’on comprend peut-être mieux à la lumière des chiffres cités ci-dessus comment un événement tel que le Prix Noma, décerné à Francfort en 1980 à une écrivaine publiée en Afrique, a pu passer quelque peu inaperçu dans le paysage économique et documentaire africain bouleversé de l’époque.⁴¹

Surtout, on perçoit ici le tournant qui s'est opéré dans le milieu documentaire africain des années 80; d'un essor structurel déjà tributaire des institutions internationales et dans un contexte où l'édition africaine n'était pas forcément en position de force⁴², on est passé à un appui conditionnel au développement des filières du livre. Ce développement a été intégré dans un programme économique plus vaste, avec une implication de plus en plus réduite des États africains, en particulier dans le secteur de l'éducation.

Dans un rapport publié en 1995, l'UNESCO revenait sur les conséquences des PAS dans le secteur éducatif:

La mise en œuvre des programmes d'ajustement structurel a [...] imprimé les conditions socio-économiques des pays: les mesures de déflation ont conduit à l'accroissement du chômage; les privatisations et la libéralisation incontrôlées ont ruiné beaucoup d'unités économiques en les soumettant à une concurrence inégale [...].

L'un des effets cruciaux de l'ajustement sur l'éducation est lié à la réduction des budgets éducatifs et à sa conséquence sur l'accès et la qualité de l'édition de base. Dans nombre de pays, le taux de scolarisation a baissé durant la période d'ajustement et l'efficacité interne et externe du système a diminué [...].⁴³

L'histoire du Centre d'Édition et de Diffusion Africain (CEDA, créé en Côte d'Ivoire en 1961 avec la participation des éditions françaises Hatier, Didier et Mame) et des Nouvelles Éditions Africaines (NEA, créées au Sénégal en 1972 avec la participation des éditions française Armand Colin, Nathan, Présence Africaine, Le Seuil, Edicef) illustre parfaitement la perte d'efficacité du secteur éditorial d'Afrique de l'Ouest, sous la pression de l'ajustement entre les années 80 et 90.⁴⁴

En 1980, les NEA sont à leur apogée: récompensées à Francfort, sélectionnées au Prix Goncourt et bénéficiant d'un rayonnement continental, elles sont dans une position de monopole dans le secteur éducatif ivoirien et participent en grande partie au secteur sénégalais (dont l'édition française occupe 80%).

À partir de 1982, le CEDA, qui jusqu'alors participait surtout à la diffusion/distribution des ouvrages français en Côte d'Ivoire, accède au marché scolaire ivoirien. Il sera appuyé dans cette transition par l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT) française, l'UNESCO, l'Université Cheikh Anta Diop et le Ministère de l'Éducation Nationale du Sénégal. Stéphane Marill souligne la spécificité de cette édition 'africaine':

[...] l'édition est assurée par leurs partenaires français, Hatier International pour le CEDA et Edicef pour les NEA. Elles développent par ailleurs une production dans d'autres secteurs, comme la littérature jeunesse.⁴⁵

Des années 70 à la fin des années 80, celles-ci vont s'assurer un *leadership* en se voyant confier la moitié des commandes sénégalaises en livres. Ceci représente à l'époque un chiffre d'affaire annuel de près de 300 millions de francs CFA. Les NEA et le CEDA produisent alors chaque année 7 millions de livres et 100 à 150 nouveautés en littérature générale et scolaire.⁴⁶ En 1987, alors que les difficultés économiques croissent, les NEA donnent naissance au Bureau Ivoirien des Nouvelles Éditions Africaines (BINEA) pour consolider le développement de ses activités en Côte d'Ivoire.

La fin des années 80 voit ensuite les deux structures s'enfoncer dans la crise: baisse des tirages, réductions de personnel, diminution de la distribution. En 1992, le CEDA et le BINEA sont privatisés à la demande de la Banque Mondiale et dans le cadre du Plan d'ajustement structurel. Le BINEA devient les Nouvelles Éditions Ivoiriennes, dont l'État ivoirien reste actionnaire à hauteur de 20%. L'actionnaire référent est Edicef (Hachette) qui conserve 29% des parts; les autres actionnaires sont essentiellement des privés ivoiriens. Pour le CEDA, Hatier International possède 41% des parts, l'État conserve 20%, 31% appartiennent à des actionnaires privés ivoiriens, et 9% à Hurtubise HMH (Canada). En 1996, Hatier est racheté par Hachette, créant un monopole de fait du marché scolaire ivoirien par un éditeur étranger, Edicef. (*ibid.*)

Ce mouvement de privatisation dans l'édition africaine ne fait que renforcer la position de force de l'édition française sur le marché éditorial d'Afrique francophone: actionnaire des éditeurs nationaux, elle se substitue ensuite à ces derniers lorsqu'ils perdent leurs parts de marchés sous la pression des plans d'ajustement et du don de manuels scolaires financé par les bailleurs internationaux.⁴⁷ Elle est restée systématiquement gagnante et jamais en réelle situation de concurrence.

Parallèlement (paradoxalement?), les années 90 verront l'émergence d'une "aide au développement par la culture", qui se confond avec une "aide au développement culturel". Cette aide aux différentes formes deviendra aussi un des ressorts de l'accentuation du don de livre en Afrique francophone: le développement culturel devient un moteur de l'importation de livres étrangers démonétisés en Afrique. Ceci me permet pour le moment de relever plusieurs éléments clefs de l'évolution de la situation documentaire en Afrique francophone.

Vers un 'soft power' postcolonial

Dans un certain sens, le don de livre s'est confondu avec l'émergence des systèmes du livre en Afrique depuis les premières impressions missionnaires locales, au 19^{ème} siècle. D'un côté, j'irais même jusqu'à affirmer que le don y a parfois stimulé l'édition. Je prends deux exemples à ce propos:

- Premièrement, les églises baptistes, évangélistes, protestantes ou catholiques⁴⁸, qui ont initialement importé des bibles, évangiles et autres textes à dimension prosélyte en Afrique au 19^{ème} siècle. Dans un second temps, des systèmes d'impression locale ont été importés par les différentes missions afin de supprimer les coûts d'acheminement des livres. C'est sur ces presses que seront plus tard imprimés des textes littéraires africains en langues africaines et en langues européennes, formant l'embryon d'une production éditoriale africaine standardisée. Nous sommes là dans un exemple de ce que François Guiyoba appelle "autonomie d'émancipation".⁴⁹
- Deuxièmement, la création des éditions CLÉ du Cameroun: le lancement de ces dernières en 1962, par des protestants hollandais, fait suite à une réorientation des politiques missionnaires dans la période des indépendances africaines. Comme le

rappelait le fondateur, Ype Schaff, il s'agissait tout d'abord de participer à "la production et la diffusion de la littérature chrétienne au sens large, non seulement des livres concernant la Bible et l'Église, mais aussi de toutes les questions d'église et de société" en Afrique centrale.⁵⁰ Le premier directeur de CLÉ, Gérard Markhoff expliquait l'évolution de la politique de la maison: "Après l'autonomie de l'église et l'indépendance du pays, il fallait prendre position et témoigner dans un domaine qui n'était pas celui de la foi chrétienne: la vie publique et politique." (*ibid.*, 102) C'est dans ce cadre que sera publié le premier titre littéraire de CLÉ, *Trois prétendants... un mari* de Guillaume Oyono-Mbia, qui remporte un grand succès et dont les droits anglais sont rapidement achetés par les éditions Methuen Publishing Ltd (Royaume Uni). D'une activité de production et de diffusion non commerciale, les éditions CLÉ connaissent donc une transition vers le commerce international du livre. Elles sont par ailleurs progressivement prises en charge par un personnel 100% africain, et aujourd'hui 100% camerounais.⁵¹

Il est alors intéressant de constater que la diversification des pratiques de don de livre à l'époque contemporaine coïncide avec une diversification de l'édition en Afrique, notamment portée par des collectifs mentionnés plus haut. Si l'on y réfléchit bien, toute aide économique ou humanitaire devrait, par principe tendre à disparaître. Ayant produit les effets bénéfiques escomptés, elle serait sensée laisser la place à la logique d'émancipation des deux exemples précités. Pourtant, je ne peux m'empêcher de penser que le don de livre du Nord est demeuré une constante en Afrique francophone, et qu'il est toujours resté présent en filigrane – au point d'être partie intégrante – du système éditorial africain 'traditionnel'. De la sorte, ce système intégrerait un double mouvement liant donation et croissance des marchés du livre. Déjà après les Indépendances, une raison structurelle soutenait la 'nécessité' d'un don de livre, comme le rappelait Robert Estival:

L'Afrique fabrique peu de papier. Elle sera donc obligée d'importer.⁵² Par ailleurs, les cours qui prévalent en Afrique noire sont le double de ceux des pays occidentaux. Face à cette situation, la politique menée aura trois axes principaux. Le premier consiste à faire des dons. Dans une étude de l'Unesco, on constate que les pays développés ont offert des livres et que certains pays africains demandent la poursuite de cette aide. (Estivals, 1980)

Situation assez ambiguë, au sujet de laquelle Estivals considère que "Le principe de la politique néo-colonialiste [française] consiste à séparer l'apparence et la réalité de la souveraineté" (*ibid.*), justifiant son propos avec l'exemple du Bénin et des Accords France-Dahomey signés le 24 avril 1961, qui:

[...] assuraient juridiquement l'initiative de la France dans presque tous les domaines. Dans le domaine économique la prépondérance française était maintenue: reconnaissance du franc C.F.A.; appartenance à la zone franc; responsabilité de la Banque de France sur la gestion des recettes en devises de plusieurs pays francophones par l'intermédiaire du Fonds de stabilisation des changes; avantages consentis par les pays africains concernant les taxes perçues à l'importation; développement des entreprises métropolitaines, etc. Du point de vue social, augmentation du nombre des cadres européens. Sur le plan culturel et de l'enseignement, il s'agit de maintenir et par suite d'enraciner davantage dans une population en voie de développement culturel, la prépondérance de la France. La politique est alors de lier étroitement l'enseignement africain à l'enseignement français. Les accords de coopération

culturelle⁵³, les accords de coopération en matière d'enseignement supérieur visent à imposer le modèle d'enseignement français [...]. Mais l'intervention de l'ancienne puissance coloniale se poursuit au plan des moyens par les dons sur les divers plans de l'enseignement, des bibliothèques et des autres moyens culturels. (*ibid.*)⁵⁴

La coopération a pris place dans l'appui au développement de la France en Afrique après les Indépendances. Dans un récent mémoire, Priscille Guinant relève des chiffres très significatifs:

La France s'est [...] évertuée à inscrire prioritairement son action d'aide au développement dans un champ africain afin de maintenir des liens avec ce continent. Une continuité des appuis financiers existe de longue date dans cette région. En effet, l'Afrique subsaharienne demeure toujours la destination majoritaire de ces aides. Elle en a reçu plus de 90% dans les années soixante, 80% dans les années soixante-dix, 63% en 1995, 58% en 2005, 55% en 2011. Même si au cours du temps la part de l'aide à destination de l'Afrique diminue, l'Afrique reste la priorité géographique de la coopération française.⁵⁵

Ces données éclairent le contexte de lancement du premier projet français d'aide à la lecture publique au Mali. À cette occasion, Régine Fontaine, le responsable du Bureau du livre du Ministère de la Coopération française, valorisait le travail réalisé par sa structure durant les années 60-70:

Entre 1964 et 1977, [le Bureau] a diffusé [...] 3 000 000 livres dans les bibliothèques d'Afrique et de Madagascar. Environ 25% de ces livres ont été acheminés vers les centres culturels, 35% vers les établissements scolaires, 40% vers les bibliothèques diverses: foyers de brousse, maisons de jeunes, missions, organismes techniques ou spécialisés.⁵⁶

Toutes ces importations ont été rendues possibles par le développement, dès 1961, d'un important réseau de Centres Culturels français (CCF) à travers l'Afrique (30 établissements étaient déjà implantés en 1970). Le projet initial des CCF met volontiers 'sous le tapis' le récent passé colonial. Citée par R. Estival, une note publiée en 1966 par le Ministère de la coopération explique la "double mission" qui échoit au Centre Culturel Français: "[...] il doit être un centre d'échanges où, par-delà les rencontres entre responsables africains et français, puisse s'établir un dialogue fructueux entre des civilisations trop longtemps indifférentes l'une à l'autre" Mais il s'agit aussi, en second lieu, de présenter le CCF comme "un organisme de distribution et de coordination. Il donne aux différents relais du réseau culturel local, les supports indispensables à leur action: livres, périodiques, documents, photographies, etc. Il alimente les camions cinéma qui parcourent la banlieue des capitales et les villages de brousse" (*ibid.*)

Pour assurer ce travail, le Ministère s'est appuyé dès ses débuts sur l'expertise de structures françaises issues de la société civile, et dont le rôle était de déterminer les besoins locaux. Ces collaborations esquissent la feuille de route d'une philanthropie documentaire 'à la française', qui deviendra partie intégrante d'une coopération culturelle France-Afrique. Cette coopération mêlera, tous azimut, soutien documentaire, promotion du livre français à l'étranger, appui technique à l'édition nationale, etc. Régine Fontaine rappelait l'action de plusieurs des opérateurs dans ce cadre, à partir des années 60:

[...] des études réalisées par Culture et Développement en 1962, par la Société Marcomer en 1966, des sessions réunissant à l'initiative du Club des lecteurs d'expression française (CLEF), sociologues, pédagogues, bibliothécaires, animateurs et agents du Secrétariat d'État, à Vauresson, Paris, Dourdan, Dakar, de 1968 à 1973, ont permis de dégager – de façon certes incomplète – des éléments de réflexion sur la signification de la lecture en milieu africain et les obstacles qui s'opposent à l'action culturelle par le livre en Afrique et à Madagascar, ainsi que sur les moyens à mettre en œuvre pour adapter à son objet la politique du livre. (Fontaine, 1976)

En prenant en compte ces éléments d'histoire, j'identifie l'existence de plusieurs phases distinctes dans l'évolution du don de livre en Afrique francophone:

- La tutelle: dès le 19^{ème} siècle et jusqu'aux années 1950, le don y sert des intérêts missionnaires et coloniaux. Il s'agrège à l'essor des marchés du livre africain qui suivront, dans certains cas, une logique d'émancipation.
- Le repositionnement stratégique à travers la coopération bilatérale et philanthropique: dès les années 50, le don de livre est orienté en fonction du contexte de décolonisation. Dans une logique d'anticipation, il s'agit pour les pays du Nord de construire des relations culturelles avec les États africains émergents. Nous sommes d'une part dans le contexte de la Conférence de Bandoeng (1955) et l'affirmation des pays du Tiers-Monde dans le cadre géopolitique mondial. Dans un climat de Guerre Froide, les États-Unis sollicitent alors l'intervention de leurs grandes fondations philanthropiques (Ford Foundation, Carnegie Foundation, Rockefeller Foundation) pour soutenir la construction documentaire et universitaire africaine.⁵⁷ C'est l'époque de l'essor des *Area Studies*, du *Cooperative Africana Microform Project* et du développement de différents pôles de recherche, tels que ceux d'Ibadan (Nigeria) ou de Dschang (Cameroun).⁵⁸ De son côté, la France impulse une transition stratégique vers une forme de 'soft power' dans ses ex-colonies, avec la mise en place d'un réseau de coopération culturelle (Centres Culturels Français). La dimension économique et politique de cette implantation est évidente et le seul aspect documentaire signifie l'importation massive d'ouvrages français en Afrique.
- Le développement scolaire: avec les Indépendances, les nécessités d'alphabétisation et la construction des systèmes scolaires africains nécessitent des besoins matériels importants. Avec des systèmes éditoriaux insuffisants pour soutenir une demande croissante, les États sollicitent l'aide conditionnelle des Nations Unies, avec pour base le "Plan d'Addis Abeba" (1961). L'UNESCO devient très vite l'opérateur technique référent. L'organisation va ainsi produire de nombreux rapports d'évaluation, qui serviront de base à l'élaboration des politiques du livre en Afrique. Alors que les systèmes éditoriaux africains sont en pleine construction, c'est l'édition du Nord qui se taille la part du lion. En dépit du développement de l'édition africaine, cette position de force sera constamment consolidée jusqu'à aujourd'hui⁵⁹, comme le rappelle Brigitte Perucca:

En vertu d'un partage linguistique hérité de la colonisation, Hachette International (filiale du groupe Lagardère [...]) [...] règne en maître, [et] occupe 85% des parts de marché de l'édition

scolaire en Afrique subsaharienne francophone via les deux marques Edicef (Éditions Classiques d'Expression Française) et Hatier International. (Perucca, 2010)

Or, alors que le secteur scolaire ne constitue pas le tremplin d'impulsion espéré par les éditeurs, la lecture publique ne représente pas non plus une assise intéressante pour l'édition locale. En 2008, j'avais interrogé l'éditeur camerounais Serge D. Kouam à ce sujet. Selon lui, "en ce qui concerne les bibliothèques publiques camerounaises, plus de la moitié dispose d'un fonds inférieur à 3000 titres dont l'essentiel provient des dons, qui représentent 90% du fonds documentaire."⁶⁰ Jusqu'aux années 2000, une quasi-intégralité de ces dons provient d'éditeurs du Nord.

Je propose alors de mettre en relation ces 85% d'occupation du secteur scolaire africain par des éditeurs étrangers avec les 90% de dons dans les bibliothèques africaines camerounaises. Ces données me permettent d'étudier maintenant l'évolution des réseaux francophones de lecture publique et de l'action des organismes impliqués dans le don de livre à partir de la période des années 80.

L'Afrique plutôt que le pilon

Avant de développer cette partie, je voudrais rappeler trois caractéristiques des années 80:

- La globalisation éditoriale et la croissance économique de l'édition du Nord en Afrique;
- La réorientation des coopérations bilatérales et multilatérales;
- La crise économique africaine et ses répercussions sur les chaînes locales du livre.

Ces éléments vont jouer un rôle important dans les dynamiques de don à venir et il s'agit d'en souligner la corrélation. Dans une étude publiée en 2009, l'Observatoire de l'économie du livre rappelait qu'entre 1970 et 2007, «la production de nouveautés et nouvelles éditions a triplé en France: +175 % entre 1970 et 2007 selon le Dépôt légal (+2,8% par an), +203% selon le SNE (+3,0% par an). D'un peu plus de 20 000 nouveaux titres en 1970, on est donc arrivé à près de 70 000 nouveautés en 2007.⁶¹ La quantité d'ouvrages invendus est devenue gigantesque, et la seule réponse des éditeurs semble être la destruction pure et simple: le pilon. Les chiffres cités par Marianne Payot en 2005 sont éloquent: "On fabrique, en France, environ 500 millions de livres par an [...] on en vend peu ou prou 400 millions [...] à terme, ce sont quelques 100 millions d'exemplaires qui seront pilonnés."⁶²

La surabondance éditoriale représente un élément clef: que faire de tous ces livres que les éditeurs ne vendront pas et que les bibliothèques françaises n'arrivent plus à traiter?

À la croissance exponentielle des parutions annuelles est venue s'ajouter l'évolution technologique des années 80: l'informatisation des catalogues (rétroconversion) a favorisé une rationalisation des collections des centres documentaires français. Cette période voit donc l'essor des politiques dites de "désherbage", qui commencent à être théorisées en France au milieu des années 70 à partir de travaux initiés aux États-Unis dès 1937.⁶³ En 1986 paraît l'ouvrage *Désherber en bibliothèque: manuel pratique de révision des collections*⁶⁴, qui servira

de base à l'élaboration des politiques de gestion des surplus documentaires et à la définition du désherbage. Le désherbage tel que défini par l'Enssib (École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques) représente "l'opération consistant à retirer des rayons d'une bibliothèque (physique ou virtuelle) des documents jugés inadéquats en fonction d'un ensemble de critères définis par la politique de développement des collections d'un établissement."⁶⁵ Il s'agit de trouver une alternative au simple pilon, soit la destruction pure et simple des surplus. L'Enssib dresse une liste des opérations post-désherbage:

- Dons au profit d'autres bibliothèques du réseau ou de pays en voie de développement (directement ou via des associations spécialisées), de la conservation partagée ou d'associations caritatives;
- Échanges entre bibliothèques;
- Ventes au profit de la collectivité dont dépend la bibliothèque, qui peut en reverser le produit à des associations caritatives;
- Recyclage en papier, matériel de chauffage ou divers objets.⁶⁶

Pour éviter de servir de matériel de chauffage, ces livres sortis des collections et tous ces surplus d'éditeurs 'à donner' vont trouver une passerelle pour ainsi dire 'naturelle' dans l'évolution des relations bilatérales France-Afrique et l'émergence de nouveaux organismes de don de livre. Cette évolution qui a lieu des années 70 aux années 80-90 voit s'imposer un réel mot d'ordre: "ne jetez pas vos livres, donnez-les".

Le don, cette "politique de l'État [français] pour pas cher"

En 1977, la Coopération française amorce "un programme sur cinq ans pour la mise en place administrative et matérielle d'un réseau de lecture publique en province malienne". Il s'agit d'un tournant dans les relations culturelles France-Afrique. Impliqué dans le développement du réseau à partir de 1982, Fatogoma Diakité revient sur la genèse du projet:

[...] l'essentiel du projet avait été négocié dès 1974. À l'époque, le ministère de la Culture n'existait pas, c'est donc le Ministère de l'Éducation nationale qui a demandé à la Coopération française de l'aider à créer ces petites bibliothèques dans les cercles du Mali. Quand, en 1975, on a créé le ministère de la Culture, on lui a confié le dossier.⁶⁷

Cette donnée est importante: l'ensemble des projets de lecture publique franco-africains s'inscriront dans le cadre de la réorientation de la coopération culturelle française en Afrique; de même, ils s'agrègeront à la constitution des politiques du livre formulées dans les différents pays francophones. Soutenus par le "Fonds d'Aide et de Coopération", ils sont, d'une certaine manière, l'étape suivante du travail du Club des lecteurs d'expression française (CLEF). Lancée en 1963 par le Ministère de la Coopération française afin de "favoriser le développement de la lecture en Afrique et à Madagascar"⁶⁸, l'association CLEF a commencé par créer "une sorte de club de vente de livres par correspondance". Marie-Clotilde Jacquey explique l'évolution qui a suivi:

[...] en raison de la faiblesse du pouvoir d'achat africain et de la quasi-absence d'un réseau commercial – les lecteurs africains se procurant plutôt les livres dans les bibliothèques – nous

avons renoncé à cette formule. Nous avons alors créé une revue "Notre librairie", destinée aux bibliothécaires et fournissant une information sur des livres intéressant les lecteurs africains, c'est-à-dire essentiellement de littérature africaine. Puis nous nous sommes rendu compte que cette revue pouvait rendre service aux enseignants français chargés de littérature africaine dans les établissements scolaires en Afrique. (*ibid.*)

Le CLEF va organiser une cinquantaine de stages de formation aux bibliothécaires africains au cours des années 70. L'ambition de ces formations est "de créer ou de modifier les structures d'accueil indispensables" (Fontaine, 1976). Un projet s'esquisse donc petit à petit: l'élaboration d'un réseau de lecture publique décentralisé dans différents pays francophones. Ce projet sera appuyé et largement coordonné par la Direction du développement du Ministère de la Coopération français.

Au Mali, "Les bibliothèques se concentraient pratiquement toutes sur Bamako, avec le centre Djoliba, le Centre culturel français, le Centre américain et le Centre russe. [À] l'intérieur du pays, il n'y avait rien." (Quiñones, 2010). En s'appuyant sur l'existence de cercles littéraires déjà existant à travers le pays, la coopération Franco-Malienne va développer un réseau de 46 bibliothèques entre 1977 et 1983 (*ibid.*). Comme le relève Anne Steiner, "l'objectif de 1500 livres par bibliothèque a été atteint en janvier 1983 et même dépassé par la suite"⁶⁹; cela représente au minimum 69 000 ouvrages importés au cours de la seule première phase du projet.

Elle décrit par ailleurs l'organisation de l'opération: "le Mali prenait en charge les locaux, le mobilier et les salaires du personnel malien, l'assistance technique de la France consistait à doter les structures de livres et de fournitures, de les acheminer et d'en former les responsables locaux." (*ibid.*, p. 8) Si l'"opération lecture publique" (OLP) malienne influence la création de la revue *Takam Tikou* (issue du département jeunesse "La Joie Par les Livres" de la Bibliothèque nationale de France), consacrée à la promotion de l'édition africaine de jeunesse⁷⁰, la majorité des livres diffusés à travers le réseau proviennent de France et "les commandes passent par l'Ambassade de France qui se charge du dédouanement." (*ibid.*, p. 46)

Tout comme les organismes non gouvernementaux avaient été sollicités lors du développement du réseau culturel français après les Indépendances, la méthode reste la même: "une fois le réseau mis en place et 'rodé', la politique du Ministère de la coopération [était] de susciter la participation d'organisations non gouvernementales, de collectivités locales, d'associations, d'organismes internationaux, etc." (*ibid.*, p. 9). Un problème est relevé par Anne Steiner en 1990:

La France, qui devait se retirer une fois les bibliothèques de cercles pourvues d'un millier de livre ne l'a pas fait. L'assistante technique qui avait participé au lancement de l'opération est restée, et une deuxième assistante technique, chargée de l'opération bibliothèques universitaires est arrivée. Loin de se désengager, l'État français semble s'investir de plus en plus dans cette opération. (*ibid.*, p. 9)

Dans un contexte de crise économique africaine et où émergent de nouvelles conceptions du développement par la culture, l'intervention française va donc être renforcée sous la forme

d'un soutien économique, documentaire et d'une assistance technique quasi pérenne, et ce jusqu'aux années 2000.

Le Mali va faire office de laboratoire de la coopération culturelle franco-africaine. A partir de ce premier réseau de lecture publique c'est une douzaine de projets d'aide à la lecture publique qui seront mis sur pieds, des années 80 aux années 2000. Du Mali au Cameroun, en passant par le Bénin, le Togo, le Maroc ou le Niger, ces différentes OLP connaîtront différents niveaux de succès en fonction de la prise en charge du réseau par les Etats, suite au retrait d'une l'aide française qui aura été prolongée bien au-delà de ses objectifs initiaux. Les États n'ont-ils pas assumé leur part du 'contrat'? La France s'est-elle substituée à ces derniers, au point de positionner des organismes non-gouvernementaux en lieu et place de ces derniers? Ces questions restent aujourd'hui ouvertes.

Il faut attendre la mise en place du "Fonds de Solidarité Prioritaire" en 2000, géré par le Ministère français des Affaires Étrangères et l'Agence Française pour le Développement (AFD)⁷¹ pour observer à une régulation progressive de la coopération documentaire de la France en Afrique. Le FED, qui remplace l'ancien "Fonds d'Aide et de Coopération", va impulser de nouveaux projets, tout en participant *in fine* à une diminution constante de l'assistance technique française en matière de développement du livre et de la lecture en Afrique, après plus de vingt années de pilotage de projets. Cette diminution répond à une demande de transparence de la gestion des budgets publics français. Elle est accompagnée de la promulgation de la "Loi organique relative aux lois de finances" (LOLF) en 2001.⁷² Se pose alors la question de la possibilité pour les États de reprendre en charge des réseaux dont ils n'étaient – finalement – qu'un des partenaires, au même titre que les ONG donatrices.

Surtout, il est difficile d'estimer le nombre d'ouvrages importés par la France à travers ses centres culturels et les différents réseaux de lecture publique. À la différence de l'UNESCO, la Coopération française (aujourd'hui intégrée au travail de l'Institut Français) publie la majeure partie de ses rapports détaillés en interne. Je peux néanmoins renvoyer à plusieurs travaux tels que l'*Évaluation de l'Operation lecture publique' au Mali* d'Anne Steiner (1990), le *memorandum* de Bertrand Cousin qui avait pour but de proposer un renforcement de *La présence du livre français dans les pays francophones du Sud* (2006) et, plus récemment encore, la recherche de Priscille Guinant *La politique de la France en Afrique subsaharienne après les indépendances* (2013). Voici à ce sujet quelques données extraites du rapport de B. Cousin concernant "L'acquisition et la diffusion d'ouvrages français":

- [...] réalisées par les établissements français (CCF, Alliances françaises, Instituts français...), à hauteur de 1,5 ml € et dans le cadre des projets de coopération Lecture publique, 2 m € par an étant consacrés à l'achat d'ouvrages;
- Le Programme Plus: 100 000 ouvrages diffusés par an, via les librairies francophones d'Afrique (prix subventionné de 50% à 70% inférieur aux prix France, l'opérateur étant le Centre d'Exportation du Livre Français);
- Les Postes achètent des ouvrages par le biais de l'ADPF [ndlr: Association pour la diffusion de la pensée française] ou auprès des librairies locales pour 0,5 ml €;
- Des achats effectués dans le cadre des projets de coopération mis en œuvre par les SCAC ou l'Agence française de développement (AFD), principalement dans les projets du Fonds de solidarité prioritaire (FSP). Ces projets bilatéraux disposent toujours d'une rubrique documentation, création de centres de ressources, bibliothèques pédagogiques...⁷³

Il est intéressant de rappeler les objectifs soutenus par la Direction du développement en Afrique:

[...] diffusion du livre français, [...] création de réseaux de bibliothèques publiques et [...] promotion des littératures nationales au travers, notamment, du Club des lecteurs d'expression française (CLEF); elle implique aussi le soutien aux actions de partenariat décentralisées pour le développement de la lecture au niveau des collectivités locales et le soutien aux organismes techniques tels que Culture et développement, la Joie par les livres, l'Association des bibliothécaires français...⁷⁴

Dans ce processus d'aide au livre en Afrique mêlant copieusement 'promotion du livre français' et 'soutien des opérateurs locaux', la Coopération française s'est appuyée sur la très significative Association pour la Diffusion de la Pensée Française (ADPF), opérateur historique de la promotion du livre français à l'étranger.⁷⁵ Jusqu'à sa reconfiguration au sein du dispositif Culture France en 2000, le travail de l'ADPF dans les collections des différents réseaux de lecture publique sera suppléé par l'implication de plusieurs ONG spécialisées dans le don de livre en Afrique et concentrant leurs activités autour de l'éducation et l'alphabétisation. Parmi celles-ci, l'Association pour la Diffusion Internationale Francophone de Livres, Ouvrages et Revues (ADIFLOR, 1985) et l'association Biblionef (1989).

On peut attribuer cette évolution non gouvernementale à plusieurs facteurs:

- Un mouvement de solidarité internationale en direction de l'Afrique et la prise en compte de l'importance du développement à travers la culture et l'éducation;
- Les réflexions portant sur le pilon d'éditeur et le désherbage en bibliothèques au Nord;
- L'essor des politiques culturelles à l'intérieur des coopérations bilatérales et multilatérales.

D'un point de vue purement technique, ces structures disposaient d'une latitude supplémentaire par rapport à la Coopération française. Contrainte par son statut d'organisme public, celle-ci ne pouvait acquérir d'ouvrages gratuits en France. Les ONG représentaient donc l'intermédiaire nécessaire entre bibliothèques et éditeurs français ne sachant plus que faire de leurs livres et les réseaux de lecture publique. J'ai interrogé Isabelle Le Camus de Lagrevol, Déléguée générale d'ADIFLOR à ce sujet:

À travers les différentes présidences de notre association, nous avons été positionnés au sein de la Coopération [française]. J'y vois un peu là une 'politique de l'État pour pas cher'. À ce niveau-là, nous avons beaucoup été sollicités pour les projets FSP "lecture publique" dans lesquels notre travail prenait souvent place: il s'agissait pour nous de donner des livres dans ces nouveaux réseaux qui avaient été mis en place.⁷⁶

Les ONG et la Coopération ont donc trouvé une complémentarité, les premières récupérant des ouvrages neufs ou de deuxième main, la seconde faisant office de relai pour l'acheminement des ouvrages, et d'opérateur technique dans la mise en place des opérations entre donateurs et destinataires locaux. Toutefois, la diminution progressive des financements français à partir des années 2000 va signifier une baisse de l'intervention des

ONG au sein des réseaux de lecture publique. Las, ceux-ci seront pris en charge de manière variable par les États, posant le problème du renouvellement des collections.

Ce problème se posera particulièrement au Cameroun où, sans actualisation ni réelle politique documentaire, beaucoup des centres cesseront leurs activités. Dans le mémoire que j'ai consacré en 2008 à la chaîne camerounaise du livre, je notais que 24 bibliothèques municipales⁷⁷, 6 bibliothèques provinciales⁷⁸ et la Centrale de lecture publique de Yaoundé avaient été ouvertes dans le pays au cours du projet, entre 1991 et 2000. Comme je le relevais dans un chapitre sévèrement intitulé "Échec, doux euphémisme":

Le fonds initial des bibliothèques provinciales [était constitué] de 5000 ouvrages et constitué grâce à [une collaboration] avec l'association française Biblionef, notamment. Cependant, peu après la fin de l'assistance technique française, la reprise par le Ministère de la culture et les municipalités ne [s'est pas opérée]. Problèmes de formation, de promotion auprès des populations, de financements, le réseau [a] peu à peu [sombé] dans la jachère. Aujourd'hui, seules trois bibliothèques pilotes provinciales sont encore actives : Bafoussam (plongée dans une relative inertie), N'gaoundéré et Limbe, ainsi que la centrale de lecture publique ; pour les bibliothèques municipales, seules les structures de Foubot et de Douala II^{ème} sont encore viables, selon mes informations.⁷⁹

En raison d'une plus grande rigueur dans l'utilisation des budgets alloués à l'action culturelle de la France à l'étranger, la collaboration entre les projets bilatéraux et les ONG françaises s'est petit à petit étiolée à partir du début des années 2000. La responsable d'ADIFLOR m'a apporté des éléments d'interprétation:

Avant, nos financements étaient à 100% institutionnels. C'était une époque où l'Etat français avait beaucoup d'argent, qu'il était facile d'obtenir pour des projets éducatifs. A cette époque, nous n'avions presque pas besoin de nous justifier pour obtenir des financements. Et puis, nous avons vu les processus se durcir. La LOLF [voir *supra*] y a été pour beaucoup. C'est maintenant très dur pour nous de justifier des demandes de financement, comme pour beaucoup d'autres organismes. Il est demandé une transparence totale des fonds publics. A ce niveau, nous avons presque perdu tous nos anciens financements.

Alors que la Coopération française jouait un rôle de passeur entre les organismes de don de livre et les bibliothèques de ces réseaux, il est frappant que la fin du partenariat français ait aussi signifié un arrêt, sinon une baisse drastique de l'intervention de ces ONG dans le renouvellement des collections des réseaux de lecture publique de la coopération franco-africaine. Mais cela n'a pas pour autant signifié la fin du travail de ces dernières, qui se sont tournées vers d'autres partenaires et sources de financements. (voir *supra*)

Je relève enfin le fait que la France a maintenu son intervention bien au-delà des premières conventions de coopérations, avant de réduire – puis complètement cesser – sa prise en charge économique avec le développement du FSP. Les politiques du livre que les différents États ont construit au cours des années 80-90 ont intégré cette intervention structurante sous une forme de pérennité. Partenaires techniques de ces projets du fait de leur souplesse de fonctionnement, les ONG se sont retrouvées positionnées au cœur du développement documentaire d'Afrique francophone. J'imagine alors la difficulté qu'a pu représenter la reprise de ces réseaux développés, organisés et financés par la France deux décennies durant.

À la fréquente critique du manque de 'responsabilité' des pays africains francophones vis-à-vis de leurs politiques de lecture publique, j'objecterai qu'on ne peut prendre en charge un réseau initié de l'étranger, au sein duquel des donateurs extérieurs – non étatiques – sont en position motrice. À l'idée sans doute un peu forte d'ingérence', je préférerais celle d'une 'substitution' française, laquelle aura laissé peu de place à une appropriation nationale, au profit d'une pérennisation du don de livre.

Une coopération internationale déstructurée

Les projets de lecture publique se sont basés sur le modèle d'un réseau documentaire organisé autour d'un pôle coordinateur, selon le schéma français des bibliothèques départementales de prêt (BDP). Implantés à travers toute la francophonie, ceux-ci ont été 'concurrencés' par l'essor d'un autre réseau francophone mis en place au titre de la coopération multilatérale de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT). La future Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) a amorcé le projet des Centres de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC) à partir de 1986. Depuis 30 ans, 305 centres ont été implantés à travers 21 pays d'Afrique subsaharienne.⁸⁰

La mise en place de cet important maillage documentaire, symbolique de l'évolution du don de livre en Afrique francophone, fait suite à une recommandation émise lors d'un congrès de l'IFLA "*Advancement of Librarianship in the Third World Programme*"⁸¹. C'est le Sénégalais Makhily Gassama, alors Directeur de la Culture à l'ACCT qui en conçoit l'idée originale, qu'il présente comme:

[...] un vieux rêve d'enfance. Je suis un enfant de la brousse, né à Marsassoum en Casamance. Pas de journaux, pas de livres. La seule bibliothèque qui y existait était celle de mon père ; il n'y avait que des ouvrages en langue arabe. Des camarades et moi allions au marché ramasser des papiers d'emballage composés de vieux journaux. Nous classions ces vieux papiers par thèmes et voilà, à nos yeux, des livres aussi précieux que des ouvrages sortis des grandes maisons d'édition d'Europe ou d'Amérique. Cette absence de livres dans les villages m'a profondément marqué. J'ai profité de l'existence d'un programme d'édition dans la direction que je dirigeais pour concevoir et proposer le projet CLAC en milieu rural. Il y avait certainement là un détournement d'objectif.⁸²

Il propose la supervision de l'opération à Lucie Alexandre, avec l'appui technique de Philippe Sauvageau, alors directeur général de la bibliothèque nationale du Québec. Concernant la présence du Canada dans le programme, Makhily Gassama explique la stratégie derrière ce choix:

Si le Canada a été impliqué dans ce projet très tôt, c'est parce que je sentais que son implication était nécessaire. Pourquoi? Parce que, tout d'abord, j'ai toujours eu de l'admiration pour l'esprit américain; l'Américain a le courage de ses idées et il ne craint pas la nouveauté, donc le risque; il en cultive le goût; il a un sens aigu de l'innovation. La présence d'une partie de l'Amérique au sein de la Francophonie a donné à celle-ci un souffle qu'elle n'aurait jamais pu acquérir autrement. Si l'Amérique en était exclue, je me demande si l'on parlerait encore de Francophonie institutionnelle. Il me fallait la caution des pays américains, membres de la Francophonie. (*ibid.*)

Le programme est donc officialisé en 1985, lors de la Conférence générale de Dakar, et le premier CLAC est inauguré au Sénégal l'année suivante, peu de temps après la tenue du premier Sommet de la Francophonie à Paris.

À partir d'études de faisabilité pour la mise en place des CLAC dans les pays bénéficiaires, la formation des animateurs et encadreurs, le nombre d'ouvrages et le fonds documentaire, etc., le projet va prendre directement place au sein des politiques de lecture publique des pays d'implantation (condition *sine qua non*). Si, dans le principe, le projet est financé sur le budget de la Francophonie, auquel participent les États membres, les principaux bailleurs en sont la France, le Canada et la Belgique.

Les CLAC s'organisent en réseaux d'une dizaine de structures. Ils représentent des "centres culturels en milieu rural" et doivent pallier à "l'absence de bibliothèques dans les centres scolaires". Leur politique documentaire a évolué au fil du temps. Ancien chef de Division de la langue française et des langues partenaire de l'OIF, Julien Kilanga Musinde explique que:

Les ouvrages sont fournis neufs, en langues française et nationales, et édités localement si possible. Ils sont sélectionnés selon des critères liés au contexte géographique et historique, au profil des futurs usagers et aux besoins qu'ils auront exprimés. Chaque CLAC dispose ainsi d'un fonds d'ouvrages spécifique à son pays, voire à sa région.⁸³

Au départ, il est demandé au Conseil de gestion de tous les CLAC d'établir une liste de besoins en ouvrages qui est transmise et centralisée au niveau de l'OIF (cellule CLAC sous la responsabilité d'Eric Weber), qui effectue tous les achats auprès des différents éditeurs, en particulier en France et dans d'autres pays francophones du Nord. Ces livres achetés sont alors envoyés au Québec pour y être traités (renforcement de la reliure et répartition des ouvrages entre les CLAC), avant d'être envoyés dans les pays bénéficiaires. Les autorités locales y prendront en charge les cartons d'ouvrages qu'elles répartiront à travers le réseau.

Si l'on considère que chaque CLAC propose entre 1500 et 2500 ouvrages, on pourrait alors estimer que l'ensemble du réseau représente actuellement un fonds global de 460 000 à 760 000 ouvrages. Il est par contre difficile d'estimer le niveau de renouvellement des collections de chaque unité d'un réseau développé dans des pays qui connaissent une forte instabilité politique et militaire, à l'image du Mali ou de la République Centrafricaine. A titre informatif, l'OIF explique avoir envoyé 200 000 ouvrages pour l'année académique 2011-2012.⁸⁴

À partir de ce chiffre, je m'interroge au sujet de la part d'ouvrages locaux dans les différents CLAC. Initialement, l'édition africaine était absente des collections des CLAC. Après plusieurs évaluations faisant état de ce problème, l'OIF a peu à peu intégré un budget à cet effet. Une évolution qui correspond sans doute à celle de la politique officielle de la Francophonie, passée de la promotion de la langue française à celle de la diversité culturelle au cours des années 2000. Pour exemple: en Guinée, l'OIF soutient le réseau à hauteur d'une dotation annuelle de 5 485 000 francs CFA (8300 €), dont 400 000 francs CFA (600 €) répartis en trois tranches annuelles sont dédiés aux acquisitions d'ouvrages locaux, mais aussi à la presse nationale et internationale.⁸⁵

Un autre niveau de questionnement concerne la collaboration du programme CLAC avec des ONG donatrices. Officiellement, l'OIF acquiert uniquement des ouvrages neufs. Les achats réalisés au Nord sont envoyés au Canada et ensuite distribués à travers le réseau. J'ai alors été surpris de constater que des structures comme ADIFLOR⁸⁶ ou Biblioref⁸⁷ ont donné des livres à plusieurs reprises à des CLAC. J'ai également interrogé la gestionnaire d'ADIFLOR sur ce point. Voici ses précisions:

Concernant l'OIF, il faut avant tout avoir à l'esprit qu'il s'agit d'une énorme machine. Nous n'avons jamais réussi à travailler vraiment avec eux, et l'on ne sait jamais trop comment fonctionne vraiment cette institution entre tous ses départements... Mais concernant le programme CLAC, je peux dire qu'ils sont venus nous trouver quand ils ont lancé l'opération. Mais l'équipe a rapidement changé d'avis et finalement décidé de ne pas travailler avec nous [...]. Ce qui est surprenant, c'est que nous avons souvent reçu des demandes de dons de la part de CLAC, parce que leurs collections ne sont pas renouvelées...

La dimension d'"énorme machine" semble être confirmée par la fiche Wikipédia de l'OIF, qui mentionne sa collaboration "avec de nombreuses associations comme l'Association francophone d'amitié et de liaison (AFAL), la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF), l'Union internationale de la presse francophone (UPF), Association pour la diffusion internationale francophone de livres, ouvrages et revues (ADIFLOR), etc."⁸⁸

On touche ici à un problème posé par les institutions internationales, dont les budgets et les actions sont répartis en divisions qui interagissent très peu entre elles. Et ce fossé se creuse encore plus au niveau des programmes des différentes institutions: dans l'espace francophone, l'OIF et la Coopération française ont ainsi pu développer des réseaux de lecture publique en Afrique à la même époque, sans créer de passerelles entre les deux projets. Cette image d'une coopération internationale déstructurée, sinon incohérente, n'a sans doute pas favorisé une régulation de l'action d'ONG donatrices contraintes d'aller à la 'chasse aux financements' plutôt que de s'inscrire dans des programmes documentaires stabilisés. Pour aller plus loin, je formulerai l'idée que cette impossible cohésion entre les sphères institutionnelle et philanthropique a participé à la marginalisation du travail des ONG, qui ont longtemps travaillé sans réel encadrement. D'autre part et paradoxalement en bout de chaîne alors qu'ils en sont les principaux concernés, les États africains francophones ont eux-mêmes inscrit et construit leurs projets de lecture publique en fonction de programmes quadriennaux ou quinquennaux pilotés de l'extérieur, parfois sans pérennité.⁸⁹ La conséquence de ce 'flou artistique' me paraît évidente: on ne sait plus bien où placer les limites entre "don de livre", "aide à la lecture publique", "soutien à l'alphabétisation", "développement culturel", etc.⁹⁰

Avec la diminution de l'appui institutionnel, les ONG francophones se sont tournées vers les financements privés au début des années 2000. Cela été rendu possible en France par la promulgation de la loi du 1^{er} août 2003 dite du "Loi relative au mécénat, aux associations et aux fondations" (LOLF). Ce nouveau texte accorde une réduction d'impôts aux entreprises à hauteur de 60% du montant de leurs dons "dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires de l'entreprise".⁹¹ Comme j'y reviendrai plus loin, ce dispositif a eu une forte influence sur

les dynamiques du don de livre, favorisant l'émergence d'une nouvelle forme d'ONG. Il a également fait écho à la perte de vitesse des programmes institutionnels, facilitant une transition de la coopération publique vers le privé. Dans un récent article, Frédéric Cazenave relève qu'en "2014, 2,8 milliards d'euros ont été consacrés au mécénat."⁹²

Enfin et à la même période, le contexte de l'Accord de Cotonou entre l'Union Européenne et les États d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP) a amorcé une réorientation de la coopération multilatérale dans le secteur culturel. Signé le 23 juin 2000, l'accord joue un rôle direct dans l'apparition de financements destinés à des projets plus ciblés, tournés vers des dimensions professionnelles et technologiques plus prononcées, et d'autres approches géographiques.

Une transition du macro-économique vers le socio-culturel

Cette évolution ne s'est toutefois pas réalisée du jour au lendemain; elle est plutôt le fruit d'un processus subtil, amorcé à partir des années 90. D'une certaine manière, elle est aussi la conséquence d'un 'divorce' entre l'UNESCO et l'action de la Banque Mondiale dans le domaine du livre en Afrique. Dans sa compilation de rapports *Effets des programmes d'ajustement structurel sur l'éducation et la formation*, l'organisation développe une position clairement défavorable à l'égard des politiques d'ajustement structurel:

C'est en 1979-1980 que la BM a débuté ses prêts d'ajustement structurel ou sectoriel, prêts qui n'ont ensuite cessé de se multiplier, surtout après l'explosion de la crise de la dette extérieure de 1982. En 1993, sur les 178 États membres de l'UNESCO, 88 pays soit 49,4% avaient conclu des accords d'ajustement structurel ou sectoriel avec la Banque Mondiale selon la répartition géographique suivante: 41 pays en Afrique, 11 pays en Amérique du Nord et du Centre, 10 pays en Amérique du Sud, 14 pays en Asie, 11 pays en Europe et 1 pays en Océanie [...]. C'est au milieu et à la fin des années 80 que commencèrent à apparaître les signes d'une détérioration de la situation éducative en particulier et du secteur social en général dans les pays soumis à des programmes d'ajustement structurel. (*ibid.*)

D'une fonction consultative et de conseil technique, l'UNESCO s'est peu à peu orientée vers un rôle de médiation entre ses pays membres en situation d'ajustement et les bailleurs internationaux à cette période. Dans un rapport, des représentants de l'organisation ont réalisé un bilan critique des activités passées:

L'UNESCO devrait entreprendre des activités visant à aider ses États membres à renforcer leur capacité interne de négocier avec les donateurs et de protéger leurs intérêts vitaux en matière éducative, sociale et culturelle [...]. [Toutefois] en préconisant une approche unique, uniforme et idéalisée du développement, on aboutissait à adopter des programmes qui, outre qu'ils apparaissaient extrêmement dogmatiques, se révélaient insensibles aux réalités culturelles, politiques et économiques des pays démunis. (*ibid.*)

Je me souviens alors du projet CREPLA (Centre Régional d'Édition et de Publication du Livre Africain), aujourd'hui oublié, dont l'UNESCO avait coordonné la mise en place au Cameroun entre 1977 et 1982. Cet ambitieux projet interafricain de coéditions, formations et de rencontres professionnelles avait notamment participé à la remise du Prix Noma à Mariama Bâ en 1980 à Francfort.⁹³ Alors qu'il aurait dû amorcer un essor de la collaboration

éditoriale interafricain, au-delà de l'impulsion de l'UNESCO, le CREPLA est peu à peu entré en silence, jusqu'à cesser complètement ses activités à partir des années 90. Il est facile d'établir une corrélation entre cet échec, la fin du partenariat technique de l'UNESCO et la crise du secteur éditorial, conséquence directe de l'ajustement structurel. Raymond Weber (Culture et Développement) rappelle un autre point de tension entre le travail de l'organisation et les institutions internationales:

Quand l'UNESCO, après avoir adopté à la Conférence mondiale sur les politiques culturelles à Mexico (1982) une définition large et anthropologique de la culture, a voulu lancer une Décennie mondiale sur le développement et ses finalités culturelles, elle a dû vite déchanter: ni les États membres, ni les différentes Agences du système des Nations-Unies n'étaient prêts à la suivre dans cette voie.⁹⁴

Ces éléments permettent de mieux comprendre pourquoi l'UNESCO a pu prendre ses distances avec les institutions de Bretton-Woods à cette époque: alors qu'elle travaillait à développer une industrie du livre continentale à la fin des années 70, les secondes facilitaient une plus grande monopolisation de l'édition scolaire africaine par l'édition du Nord à partir des années 80...

En raison de cette impasse du dialogue avec des institutions économiques dont elle représentait pourtant le pendant culturel, l'UNESCO va alors se tourner vers d'autres interlocuteurs, parmi lesquels l'Union Européenne, les Banques Africaines de développement, mais aussi différents organismes issus de la société civile internationale (associations, ONG...). Elle amorce alors sa "Décennie mondiale du développement culturel" (1988-1997). Il en résultera un cycle de rencontres et de travaux et une transition s'opère peu à peu à partir des réflexions consacrées à l'éducation dans les pays en développement. C'est dans ce cadre que des travaux au spectre plus large vont progressivement s'affirmer.

Une prise en compte du secteur culturel africain dans le processus de développement émerge alors, avec pour arrière-plan cette volonté affirmée de négocier avec les institutions internationales. Il ne s'agit plus pour l'UNESCO d'inventer, mais de travailler différemment à partir de l'existant, comme le précise le plan de travail 1996-1997 de l'organisation:

[Consacré à] des activités spécifiquement destinées à donner suite aux initiatives déjà prises, et en particulier à réaliser sur cette question un consensus entre les spécialistes de l'éducation, ceux des autres secteurs relevant de la compétence de l'UNESCO et les institutions internationales travaillant au développement. (*ibid.*)

L'UNESCO organise donc des réflexions sur des thèmes de plus en plus ciblés, prenant plus en compte les réalités socioculturelles locales comme réponses aux problèmes macro-économiques posés par l'ajustement structurel.

Ainsi, alors que le don de livre prend une ampleur de plus en plus importante depuis le milieu des années 80, l'UNESCO, coordonne une grande rencontre à Baltimore (USA), en 1992. Organisée en partenariat avec le CODE (Canadian Organization for the Development through Education) et l'IBB (International Book Bank), "*Dialogue of Partners International Workshop on Donated Books*" rassemble quelques 99 délégués issus de 44 pays. Les actes de cette réunion sont ensuite publiés dans le volume *Donated Books Programs: a Dialogue of*

Partners Handbook (Washington, D.C., Library of Congress, 1993). Robert P. Doyle et Patricia Starry décrivent les grands axes de la rencontre:

The meeting's purpose was to encourage greater effectiveness in donated book programmes by bringing together representatives of the various participants programme administrators, funders, book donors, distributors, and recipients. Ninety-five delegates from 44 countries attended the meeting. The resulting publication contains many useful ideas, recommendations, and guidelines. Part 1 summarizes the proceedings of the workshop and part 2 is a practical guide for implementing a donated book programme. Part 3 is a directory listing the workshop participants along with their addresses, telephone numbers, and a brief description of their organization.⁹⁵

La réunion représente non seulement un tournant dans le travail de l'UNESCO, mais aussi pour les nombreuses réflexions consacrées au don de livre qui vont se succéder tout au long des années 90.⁹⁶ Elle va avoir des répercussions significatives dans l'espace francophone.

Une autre coopération vers un développement durable?

Les années 90 sont une période complexe et un tournant dans les dynamiques de don et les réflexions qui y sont consacrées. Tout d'abord, il y a les tensions liées aux politiques de don massif organisées par la Banque Mondiale, le changement de position de l'UNESCO, l'essor des réseaux de lecture publique, et l'émergence d'une flopée d'ONG spécialisées dans le don en Afrique.

Ensuite, il y a la lente remise en marche d'une industrie du livre dans de nombreux pays africains. À l'image du Mali, où le gouvernement d'Alpha Konaré va soutenir l'émergence de structures éditoriales privées et spécialisées comme les éditions du Figuier de Moussa Konaté⁹⁷, l'édition africaine francophone amorce une transition et occupe des genres jusqu'alors laissés largement vacants (jeunesse, universitaire...).

C'est également l'époque où l'on commence à parler un peu plus de l'édition africaine en France. Cette évolution est notamment due à la revue *Notre Librairie* du Ministère de la Coopération et à ses dossiers nationaux mais, surtout à la création de la revue *Takam Tikou* du département jeunesse de la Bibliothèque nationale de France "La Joie par les Livres" (JPL) en 1989. Impulsé à partir des consultations de la JPL pour les acquisitions de la Coopération française en Afrique, *Takam Tikou* va rapidement faire évoluer ses bibliographies initiales vers de véritables dossiers critiques consacrés à la production éditoriale jeunesse de l'espace Afrique-Caraïbe. (Quiñones, 2010)

Enfin, on se souvient qu'à la fin des années 70, la réorientation de la Coopération française avait amorcé le développement des projets de lecture publique. Au milieu des années 80, c'est cette fois la tenue du premier Sommet de la francophonie qui avait servi de tremplin au projet CLAC. Au début des années 90, c'est la mise en place d'un cadre légal pour la coopération décentralisée qui va venir répondre aux nouvelles préoccupations de l'aide au développement documentaire francophone.

S'il existait des jumelages entre collectivités depuis les années 60, ceux-ci s'étaient mis en place de manière plutôt informelle. C'est clairement la loi du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République française qui permet officiellement aux collectivités françaises de mettre en place des conventions de coopération.⁹⁸ A partir de ce moment, les collectivités françaises pourront "conclure des conventions avec des collectivités territoriales étrangères et leurs groupements, dans la limite de leurs compétences et dans le respect des engagements internationaux de la France."⁹⁹ A la suite de ce premier texte, on assiste tout au long des années 90 à une succession de rencontres, qui posent les jalons de partenariats d'une autre forme.¹⁰⁰ Comme le souligne un article du portail Ritimo:

Les collectivités engagées dans la coopération internationale ont également conscience que, pour résoudre des situations problématiques au Sud, la coopération doit agir sur les causes, et pas seulement sur les symptômes. Aux côtés de l'aide humanitaire, elles ont donc développé de nouvelles formes d'action internationale: actions de coopération décentralisée, soutien aux associations locales de solidarité internationale, création de fonds d'interventions dans les domaines de la santé ou de l'éducation, participation à des réseaux mondiaux de collectivités, inscription dans la dynamique des Forums sociaux mondiaux...¹⁰¹

Raisonner le don de livre

Tout comme les projets lecture publique reproduisaient un schéma documentaire français, la politique de coopération décentralisée est une continuité logique de la loi relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions "qui ouvre la voie à un profond bouleversement de la répartition des pouvoirs au profit des acteurs locaux".¹⁰² Cette loi est considérée comme fondatrice de la décentralisation française.

C'est dans ce contexte que l'association Culture et Développement (C&D), partenaire historique du Ministère de la Coopération, est transférée de Paris à Grenoble en 1986, après plusieurs années de suspension de ses activités. Au cœur de cette relance, il y a Francisco d'Almeida, sociologue du développement et spécialiste des politiques culturelles. Ce dernier est nommé Délégué général de l'association en 1986. Il m'a apporté des précisions concernant cette période:

Il existait en 1986-87 un groupe de réflexion qui rassemblait des professionnels français du livre qui étaient à la tête de bibliothèques départementales ou municipales. Cecil Guitart, alors membre de Culture et développement en faisait partie. C'est sous sa conduite que j'ai travaillé à analyser la coopération en matière de livres, à en établir le diagnostic et à identifier les enjeux d'une coopération plus adéquate aux besoins des pays africains. C'est ainsi que nous avons organisé en 1988 à Limoges le premier séminaire national consacré à la coopération entre bibliothèques et notamment au don de livres. Dès 1987-88, comme en atteste la publication qui a suivi ce séminaire, notre perspective allait au-delà du don de livres pour englober le développement d'un environnement lettré et le renforcement de capacités africaines à prendre en charge le développement de la lecture.¹⁰³

Intitulée "Livre-lecture et coopération décentralisée", la rencontre (à laquelle participe notamment Fatogoma Diakité) est organisée selon les axes suivants:

- L'état de la lecture publique en Afrique;
- les institutions nationales et internationales de coopération pour le livre et la lecture;
- Les actions significatives: contexte et stratégie;
- La situation de l'édition en Afrique;
- La constitution de fonds et envoi d'ouvrages;
- La littérature d'Afrique.

Il s'agit du point de départ d'un travail de longue haleine mené par C&D, qui va élargir des objectifs originels consistant à "soutenir le développement de l'action culturelle dans les pays francophones du Sud et, ce faisant, [à] élargir l'horizon culturel des professionnels français." (*ibid.*)

De fait, C&D va développer à partir de cette période une variété d'activités vers un champ de plus en plus multilatéral. Cette évolution est en grande partie due aux relations que l'association noue avec l'UNESCO après Limoges et dans le contexte de Baltimore. Francisco d'Almeida m'a expliqué que:

Culture et développement [...] a fait la démarche vers l'UNESCO car c'était l'instance de production de normes internationales mais aussi d'initiatives qui nous intéressaient. C'est ainsi que se sont engagées des collaborations qui se poursuivent encore aujourd'hui, mais plus tellement dans le domaine du livre. En effet, l'UNESCO a aujourd'hui cessé ses programmes dans ce domaine.

Parmi la multitude d'activités menées par C&D durant les années 90, une grande partie concerne la coopération décentralisée, incluant des réflexions autour du don de livre. Dans cette logique, l'association organise après Limoges le colloque "Dialogue culturel Nord-Sud et collectivités territoriales" à Marseille en 1992, en partenariat avec l'UNESCO.

Toutes ces réflexions seront ensuite concrétisées en 1997 lorsque Culture et Développement est chargée de mettre en œuvre le projet "Banque Rhône-Alpes du livre" (BRAL, également appelée "Banque Solidarité Lire/Rhône-Alpes"). Premier dans son genre en France, ce dispositif est le fruit de la coopération entre C&D et l'UNESCO. La BRAL a pour objectif d'organiser la mutualisation, le traitement et l'expédition des livres désaffectés des bibliothèques de la région Rhône-Alpes vers des bibliothèques partenaires en Afrique et dans l'Océan Indien. C&D assurera aussi des missions d'expertise documentaire dans ce cadre. F. d'Almeida est revenu sur ce projet au cours de nos échanges:

La Banque Rhône-Alpes du Livre, dont la création a été au cœur de la collaboration avec l'UNESCO, visait surtout à servir d'exemple pour une nouvelle approche des liens entre bibliothèques d'Afrique francophone et de France qui puissent aller au-delà de la seule solidarité et s'inscrire dans une vraie démarche de gestion des collections. C'était l'outil concret qui permettait de mettre en œuvre les principes de la *Charte du don de livres*.

L'impact de la BRAL est important, et influence l'implication du COBIAC (Collectif de Bibliothécaires et Intervenants en Action Culturelle créé en 1979) dans le champ de la coopération internationale. En 1998, le COBIAC participe à une journée d'étude organisée par C&D, l'Association des bibliothécaires français et la Direction régionale des Affaires culturelles autour de la question du don de livres et du désherbage. À la suite de cet

évènement, le COBIAC va s'appuyer sur l'expérience de la BRAL pour mettre en œuvre son propre projet de "Banque régionale du livre" pour la région Provence Alpes Côte d'Azur.¹⁰⁴ Alors qu'après l'arrêt des soutiens régionaux la BRAL cesse de fonctionner en 2005, le COBIAC maintient toujours ses activités de don de livre en 2015. Concernant C&D, l'arrêt de la banque du livre n'est qu'une étape, comme me l'expliquait F. d'Almeida:

Si, pour des raisons de financement, la Banque de livres s'est arrêtée plus tôt que prévu, elle était destinée à s'arrêter lorsque les conditions seraient réunies pour s'en passer. Et, comme nous avons adopté une démarche d'expérimentation, elle était destinée à évoluer en fonction du contexte. Et c'est pourquoi nous avons mis en place d'autres dispositifs comme le "Quatuor du Livre"¹⁰⁵ pour compléter notre démarche.

Surtout, l'arrêt de la Banque Rhône-Alpes n'est pour lui pas un mal, dans un certain sens. En effet:

En étant la réalisation la plus tangible et celle qui répondait à un besoin manifeste, la Banque du Livre avait, dans un certain sens, occulté la globalité de notre message qu'elle a réduit au don de livres comme seule modalité de coopération pour le développement en Afrique francophone.

Tout en comprenant le point de vue de Francisco d'Almeida, je considère pour ma part que la contribution la plus importante de Culture et Développement durant les années 90 reste aujourd'hui la *Charte du don de livre*¹⁰⁶, et ce pour trois raisons:

- Son impact durable sur les politiques de don de livre et l'utilisation des ouvrages issus du désherbage;
- Sa connexion avec la sphère professionnelle et son rôle structurant vis-à-vis de la chaîne du livre en Afrique francophone;
- La continuité que lui ont assurée les institutions bilatérales et multilatérales.

Lorsqu'elle est rédigée et diffusée en 1998, la charte s'inscrit comme un texte fondateur dans un environnement du don encore jamais véritablement formalisé. Elle apparaît dans une période de transition, où les dons essentiellement venus de l'étranger sont devenus l'apport essentiel des bibliothèques africaines, à l'image de la Bibliothèque Centrale de L'Université Cheikh Anta Diop de Dakar et son fonds de 500 000 ouvrages, dont le directeur relevait en 1996 que "les dons ont constitué les seuls sources d'accroissement des collections..."¹⁰⁷

Composée de 18 paragraphes, la charte s'ouvre avec un premier article qui en résume bien les objectifs:

La définition de tout programme de don de livres s'appuiera sur les principes généraux suivants: - connaître et associer l'organisme partenaire à toutes les étapes du programme, - préférer la qualité à la quantité, - approfondir la connaissance des lectorats à servir, - encourager le développement d'une culture de l'écrit; dans le cas de donation en ouvrages neufs, - collaborer autant que possible avec les éditeurs et les libraires des deux pays concernés et - contribuer à la production locale d'ouvrages en soutenant la production artisanale d'ouvrages à faible tirage.¹⁰⁸

Initiée par Culture et Développement, elle est le fruit du travail de différentes structures, publiques et privées: l'Association des Bibliothécaires Français, Biblionef, la Bibliothèque Nationale de France, la Direction du livre et de la lecture du Ministère français de la Culture et de la Communication, France Edition, "La Joie Par les Livres". Elle est en outre notamment signée par les organismes français suivants: l'ADPF - *Notre Librairie*, ADIFLOR, le Haut Conseil de la Francophonie et un bon nombre de pays francophones: Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Côte d'Ivoire, République de Guinée, Haïti, Mali, Mauritanie, Niger, République Démocratique du Congo, Sénégal, Tchad et Togo. Enfin, l'UNESCO en accompagne le processus, jusqu'à l'inscrire parmi ses publications officielles en 2005. Dans nos échanges, Francisco d'Almeida est revenu sur cette diversité de partenaires et de signataires:

La *Charte du don de livres* n'était pas destinée seulement aux bibliothèques françaises dont les responsables connaissaient les limites du don de livres. Elle n'était pas non plus destinée aux seuls acteurs français de don de livres. Elle visait aussi et peut-être surtout les initiatives associatives conduites par des collectivités françaises ou par des éléments des diasporas africaines très actives dans ce domaine. Les partenaires africains étaient également visés car on coopère à deux et, pour que la coopération fonctionne efficacement, on doit travailler selon des principes et des valeurs partagés.

La charte prend pied dans un contexte d'essor de la coopération décentralisée d'une part, et de décentralisation de la lecture publique en Afrique d'autre part. Les initiateurs ne l'inscrivent pas dans une position de rupture, mais souhaitent plutôt à lui donner un rôle de régulateur pour une multitude d'initiatives et à travers différentes logiques coopératives. En effet, à cette période:

[...] l'action des pouvoirs publics nationaux était déterminante, surtout au plan de la coopération bilatérale mais il n'y avait pas d'opposition fondamentale entre les interventions de la coopération bilatérale et celles de la coopération décentralisée. Au contraire, les deux types de coopération s'harmonisaient plutôt bien lorsque [Culture et Développement intervenait] à l'échelle des collectivités locales d'un pays qui avait une coopération bilatérale dynamique avec la France dans le domaine du développement du livre et de la lecture. (*ibid.*)

Il est notable qu'en l'absence de cadre formel – le don de livre étant devenu structurel dans le courant des années 80-90, pris en charge par les coopérations bilatérale, multilatérale, et décentralisée et les ONG – ait suscité une réflexion, visant à lui conférer une rationalisation. La charte est d'ailleurs prolongée par deux autres publications dans les années qui suivent: *La Donation du livre pour le développement* de Mauro Rosi (UNESCO, 2002)¹⁰⁹ et *Livre - lecture et coopération décentralisée*, coordonné par C&D (Culture et Développement, 2010). Pour expliquer l'ampleur et l'impact de ce travail, il faut prendre en compte l'implication de la Division des expressions culturelles et des industries créatives de l'UNESCO. Cette division est alors dirigée par Alvaro Garzon, l'auteur du fameux *La politique nationale du livre (un guide pour le travail sur le terrain)* (UNESCO, 1997) et offre un cadre idéal à Mauro Rosi, philosophe de formation, pour construire son travail et des relations solides avec l'équipe de C&D.

Tout ce travail est porté par la conférence de l'UNESCO "Plan d'Action sur les politiques culturelles pour le développement". "Le pouvoir de la Culture" (Stockholm, 1998), qui constitue le bilan autant qu'elle dessine la suite de la "Décennie mondiale du développement

culturel (1988-1997)". C'est dans ce cadre qu'est présenté le rapport *Notre diversité créatrice*.¹¹⁰ Comme le rappelle le Président de C&D Raymond Weber, ce rapport défend l'idée que "le développement durable et l'épanouissement de la culture sont interdépendants" et que "l'un des principaux buts du développement humain est l'épanouissement social et culturel de l'individu." (Weber, 2009)

Il s'agit en fait de la troisième dynamique que j'identifie depuis les années 80: il y avait l'aide pour "réduire la famine du livre en Afrique" qui impliquait des ONG de toute sorte, il y avait ensuite l'idée d'une "autre famine", liée à l'absence de livre africain au Nord et défendue par le collectif professionnel ABC; il y aura désormais une idée de "don correct", qui va progressivement faire son chemin à partir des réflexions impulsées par C&D et l'UNESCO. Cette troisième approche du don va contribuer à réguler la première dynamique et chercher une connexion avec la seconde.

Les années 2000: vers une "coopération circulaire"

Tous ces travaux sont réalisés à la veille puis dans le courant des années 2000. Ils vont prendre corps lors d'une période charnière pour le livre et la coopération internationale en Afrique. J'ai décrit plus haut l'introduction du concept de "culture comme condition du développement" dans le discours institutionnel: il manquait seulement une enveloppe 'formelle' à cette approche pour qu'elle puisse être matérialisée durablement. La réémergence de l'association Culture et Développement est donc survenue naturellement en 1986. L'association va ensuite s'épanouir tout au long de la Décennie mondiale du développement culturel. Tout comme l'African Books Collective l'a fait au même moment en Grande Bretagne, elle a donné plus de poids à une dynamique tangible, mais largement étouffée par la logique globale de 'l'aide à tout prix'. Toutefois et à la différence d'ABC, il ne s'agissait pas de créer quelque chose de neuf, mais plutôt de proposer une gestion raisonnée des flux d'ouvrages envoyés en Afrique, à travers un paysage documentaire éclaté et dans une période de crise économique.

Si les années 90 ont ensuite confirmé cette dynamique, avec l'essor de la coopération décentralisée et l'affirmation des politiques culturelles nationales, la décennie suivante a vu une baisse drastique des financements bilatéraux et décentralisés, comme je l'ai déjà évoqué. La nature a horreur du vide, et le 21^{ème} siècle constituera alors un terrain de nouvelles expériences, tant sur le plan professionnel qu'institutionnel et philanthropique. Ceci me donne l'occasion de revenir au travail d'un opérateur jusqu'à présent tout juste évoqué: l'Union Européenne. On oublie souvent la dimension culturelle du Traité de Maastricht (1992). R. Weber souligne que ce traité:

[...] renforce la dimension politique de l'Union européenne, donne, pour la 1^{ère} fois, une assise légale à l'action de la Communauté européenne dans les domaines de l'éducation et de la formation professionnelle, de la jeunesse et de la culture (article 128). Mais, et c'est sans doute cela l'aspect le plus important de cet article (aujourd'hui article 151), l'Union européenne doit prendre en compte la culture dans toutes les actions qu'elle mène, de manière à encourager le respect interculturel et à promouvoir la diversité. (*ibid.*)

Il faut attendre la signature de l'Accord de Partenariat ACP-Union européenne, signé en juin 2000 à Cotonou et qui inaugure le 9^{ème} Fonds Européen de Développement (FED), pour voir la culture faire une entrée décisive dans le processus de coopération Europe-ACP. Weber résume l'avancée que représente Cotonou, dont:

L'article 27 de l'Accord de Cotonou, consacré au Développement culturel, vise à: - intégrer la dimension culturelle à tous les niveaux de la coopération au développement; 11 - reconnaître, préserver et promouvoir les valeurs et identités culturelles pour favoriser le dialogue interculturel; - reconnaître, sauvegarder et valoriser le patrimoine culturel, appuyer le développement des capacités dans ce secteur; - développer les industries culturelles et améliorer les possibilités d'accès au marché pour les biens et services culturels. (*ibid.*)

L'année suivante, l'UNESCO proclame la Déclaration universelle sur la diversité culturelle à Paris (novembre 2001)¹¹¹, suivie du Plan d'action de Dakar pour la promotion des cultures et des industries culturelles ACP (juin 2003). En 2005, c'est la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles qui est proclamée à son tour par l'UNESCO (la même année que la *Charte du don de livre*).¹¹²

Ces déclarations servent de tremplin aux rencontres "Maintenant l'Afrique"¹¹³, organisées à Paris en 2007 par CulturesFrance (issue de la fusion de l'Association française d'action artistique (AFAA) et de l'ADPF) et la rencontre "Culture et création, facteurs de développement", tenue à Bruxelles en 2009 à l'initiative de la Commission Européenne. Cet événement est le signe d'une nouvelle réorientation des activités de la coopération culturelle française, dont les budgets s'affaissent. Elle participe ainsi activement au processus de consultation des Etats ACP. À ce titre, l'AFD et le service culturel de l'Ambassade de France (SCAC) pilotent la mise en œuvre du volet culturel du FED, qui s'inscrit dans le cadre plus large du Contrat Désendettement Développement (C2D) de la coopération bilatérale France-Afrique.¹¹⁴ La position française a donc évolué d'un rôle d'initiation vers une position d'opérateur de projets plus ciblés au cours des années 2000. Enfin, la culture qui avait été associée au processus développement, devient partie prenante de l'économie avec l'avènement de la notion d'"industries culturelles".

En arrière-plan, l'UE a amorcé le programme "Intra ACP" d'appui aux secteurs culturels avec le 9^{ème} FED. Celui-ci génère à son tour le programme ACPCulture+ dans le cadre du 10^{ème} FED en 2009. ACPCulture+ est une des suites logiques des rencontres dédiées aux industries culturelles dans l'espace ACP. Le projet est dédié au développement de ces dernières (audiovisuel, cinéma, musique, arts plastiques et appliqués, artisanat, arts de la scène et de la parole, patrimoine, architecture...) et doté de 14,8 millions d'euros en 2014.¹¹⁵

Ce programme représente un autre tournant pour l'appui documentaire au sein de la coopération internationale. À partir de cette nouvelle source de financement et avec la chute libre des aides bilatérales et décentralisées, de nouveaux projets d'appui aux filières documentaires africaines font leur apparition. Plus ciblés, ceux-ci ne sont désormais plus focalisés sur la dimension 'don de livre', mais mettent plus volontiers en avant une dynamique de réseau. En tenant compte de l'essor continu des TIC en Afrique depuis le sommet "Connect Africa" en 2007¹¹⁶, les projets soutenus par l'UE accordent une large place aux initiatives culturelles concernant l'espace ACP. Il s'agit de privilégier la communication

numérique, à l'image du portail collaboratif Sudplanete¹¹⁷, coordonné par Africultures, et de Littafcar ("Intersections littéraires d'Afrique et des Caraïbes")¹¹⁸, coordonné par l'ONG belge Coopération Éducation Culture. Ce projet met en réseau quatre centres culturels de l'aire ACP¹¹⁹ dont il organise le renforcement des bibliothèques autour d'un espace numérique commun et d'activités de valorisation littéraire. La dimension littéraire du projet Littafcar se distingue aussi des projets documentaires 'classiques'. J'ai interrogé Dominique Gillerot, qui coordonne l'initiative, au sujet de la démarche d'acquisition:

L'idée de départ, c'est de faire en sorte que chaque centre devienne un centre de référence dans les littératures francophones de sa sous-région [...]. La priorité a été d'établir des listes pour chaque partenaire, avec l'intervention de CEC. Cela fait de nombreuses années que nous alimentons notre bibliothèque qui est spécialisée en littératures d'Afrique et des Caraïbes. Nous avons donc une base importante et avons fourni des listes aux partenaires, qui les ont eux-mêmes complétées avec des publications locales essentiellement, des livres auxquels CEC a moins accès. C'était donc la première phase et, ensuite, il a fallu passer les commandes. Il y avait des choses qui se passaient très facilement chez les libraires locaux. On a fait des petits envois d'ici en Belgique, mais finalement pas grand-chose. Il y a encore des choses en cours, surtout par rapport à l'édition locale, régionale et donc, entre autres, avec Afrilivres.¹²⁰

Littafcar se positionne alors comme une interface documentaire spécialisée, pouvant servir de conseil dans le processus de don:

Nous voulons créer un fonds bien spécifique [...]. Ce n'est pas la même chose que d'approvisionner des bibliothèques de proximité ou des bibliothèques publiques en livres... Dans ce sens, je dirais que nous sommes un peu à côté, sans pour autant être complètement à l'opposé. Ce qui est important, c'est que les centres, qui deviennent des centres de référence se spécialisent, accumulent toute une forme de connaissance, et qu'ils puissent alors servir de conseil, de relais pour des organismes comme Bibliothèques Sans Frontières, par exemple. D'ailleurs, nous avons été contactés par une ONG qui avait entendu parler de notre projet et qui nous a demandé conseil pour constituer des listes. Lorsque les choses se passent comme ça, c'est intéressant. (*ibid.*)

Dominique Gillerot y voit là une nouvelle forme de coopération internationale: "Nous ne sommes pas dans une relation Nord-Sud. Il s'agit d'une relation circulaire", m'a-t-elle expliqué.

Le programme ACPCulture+ a contribué à la création de nouveaux projets, certes issus pour certains de structures plus anciennes, comme Africultures ou le CEC. Comme le souligne encore la coordinatrice du projet Littafcar:

Ce n'est [...] pas venu de la part des 'ACP', c'était un processus en cours. Pour la réalisation de ce processus, il y avait la priorité des financements, que l'on ne trouvait pas jusqu'alors, parce que les bailleurs ont leurs exigences et travaillent dans certains canevas. Et là où nous nous sommes totalement retrouvés, c'est dans l'idée de pouvoir créer un réseau, de pouvoir travailler entre différentes régions.

En tenant compte de la baisse des financements bilatéraux et décentralisés, les ONG plus anciennes n'ont pas trouvé leur place dans ce nouveau processus qui privilégie la construction des réseaux ACP plutôt que l'aide Nord-Sud. La donnée numérique a enfin

représenté un facteur de transition. Après la décentralisation, la dématérialisation a en effet eu une influence de plus en plus importante dans les pratiques de coopération documentaire. Mais le numérique a aussi facilité une diversification des sources de financements pour les ONG, à l'image du phénomène du financement participatif (*Crowdfunding*). On peut mesurer l'impact de ces nouveaux outils à partir des chiffres avancés par Frédéric Cazenave: "chaque année, environ 5,5 millions de foyers français participent au bien commun en donnant un total de 2,2 milliards d'euros à des associations, fondations, organismes..." (Cazenave, 2015)

Cette situation éclaire également l'enjeu qu'a pu représenter la loi relative au mécénat (2003) pour les opérateurs 'classiques' de la donation de livre dans l'espace francophone. Il faut enfin noter le fait que la LOLF a favorisé la création d'ONG développant de nouvelles approches à partir du don de livre, à l'image de Bibliothèques sans Frontières, créée en 2007 (voir *supra*).

Bibliodiversité et don de livre

En prenant en compte ces éléments contemporains, je voudrais observer plus en détail l'évolution de certaines pratiques de donation durant les années 2000. J'observe trois principales influences à cette évolution:

- La charte du don de livre et la promotion du principe de "don correct";
- L'essor de l'économie numérique, couplée avec l'appui aux industries culturelles;
- La naissance du mouvement de la "bibliodiversité".

Il serait en effet réducteur de considérer que les changements survenus au cours des années 2000 ne sont le fait que des sphères philanthropiques et institutionnelles. La régulation des mécanismes de don a également été influencée par l'émergence d'un milieu éditorial, d'abord dans le monde hispanophone, puis dans la francophonie.

Il y a alors une connexion pour ainsi dire 'naturelle' entre plusieurs opérateurs, lesquels vont contribuer à donner plus de poids au principe d'un don correct prenant en compte des ressources locales. En 2002, Culture et Développement, la revue *Africultures*, l'Alliance Internationale des Éditeurs Indépendants (AEI), avec le soutien du Ministère français des affaires étrangères et l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie (future OIF) s'associent pour créer le collectif d'éditeurs africains francophones Afrilivres. Le site internet de l'association est inauguré à Lille, et un partenariat de diffusion-distribution avec la société Servedit est rapidement mis en place. Une chaîne se constitue alors autour de ce projet, réunissant bailleurs, institutions, associations, médias, ONG, essentiellement basés en France.

Je remarque aussi que l'AEI, qui est aussi lancée en 2002, est issue des réflexions autour de la bibliodiversité dans l'espace hispanophone et latino-américain. C'est en effet dans cet espace linguistique qu'est originellement issue la notion de "*Bibliodiversidad*". Ces réflexions font écho au travail de l'UNESCO consacré aux politiques culturelles (Alvaro Garzon) et à la donation de livres pour le développement (Mauro Rosi), eux aussi nés dans l'espace latino-américain, mais développés à partir de la sphère institutionnelle.

Une branche du don de livre connaît donc une connexion marquée avec le milieu éditorial, le tout porté par une médiatisation nouvelle en France. Francisco d'Almeida saluait en 2003:

[...] un programme de soutien aux éditions africaines [...] lancé en 2002 et va donner lieu à la publication d'un catalogue des livres africains disponibles. Cet outil viendra compléter le site internet Afrilivres créé par Africultures et l'association africaine Afrilivres. Pour la première fois, l'édition africaine de langue française se dote d'un outil de promotion de ses livres destiné à ceux qui souhaitent connaître et accéder à l'édition africaine jusqu'alors difficilement repérable.¹²¹

Takam Tikou et le média (papier et internet) *Africultures* participent largement à l'inscription des problématiques de l'édition africaine (au sens large) dans l'espace public français et francophone de l'époque. C'est aussi autour de cette période que sont publiés de longs reportages sur le sujet dans le journal professionnel *Livres Hebdo*.¹²² Le contexte est donc propice à cette connexion entre professionnels et donateurs, apportant plus de réalisme à l'article 16 de la *Charte du don de livre*: "De manière générale, il serait très souhaitable de rechercher le partenariat des éditeurs locaux afin d'acquérir des ouvrages d'auteurs locaux à mettre à la disposition des lecteurs."

Ce mouvement collaboratif qui laisse présager un bouleversement de fonds des pratiques de don avec l'essor d'une économie solidaire va cependant marquer le pas au milieu des années 2000. Les financements français se réduisent de plus en plus, la BRAL cesse de fonctionner et Afrilivres connaît de nombreuses difficultés interne et externe, provoquant l'arrêt du partenariat avec Servedit et le déplacement du siège du collectif de France au Bénin, avant plusieurs années de parenthèse dans ses activités.

La complexité du champ économique, liée à la réduction des financements publics français a joué un rôle dans cette rupture au sein d'un réseau professionnel francophone largement centralisé en France. Dès lors, l'AEI, Afrilivres, Africultures, Culture et Développement vont suivre des chemins séparés, avec toutefois des interactions plus ou moins fréquentes. L'AEI a par exemple activement soutenu la relance des activités d'Afrilivres à partir des années 2010.¹²³ Il est également notable que l'Alliance a récemment repris de son côté les réflexions consacrées au don de livre – papier et numérique – à travers une révision de la *Charte du don de livre* (2013)¹²⁴, qui a nourri une conférence lors du congrès IFLA 2014. Cette conférence a été suivie d'un article co-signé par Laurence Hugues, Directrice de l'Alliance, et Marie-Michèle Razafintsalama, Présidente d'Afrilivres.¹²⁵ Enfin, Matthieu Joulin a récemment publié une intéressante analyse au sujet du don numérique pour "Le Lab" de l'Alliance (voir *supra*).¹²⁶

Je relève par ailleurs que – paradoxalement – cette période de rupture coïncide avec la proclamation de la "Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles", la publication de la *Charte du don de livre* ainsi que la "Déclaration internationale des éditeurs et éditrices indépendants" par l'UNESCO.¹²⁷

Inamovibles dons et nouvelles dimensions numériques

Le don serait-il donc inconciliable avec l'économie du livre? Il y aurait effectivement dans ce cas une chaîne du don et une chaîne du livre, soit deux univers irrémédiablement distincts, dont la connexion est impossible de manière durable. En observant pourtant l'évolution du paysage philanthropique au cours des dix dernières années, j'ai pu relever des points de jonction, menant à penser qu'une évolution opère depuis l'impulsion de la fin des années 90. Dès lors, ce n'est plus vraiment d'un principe global du don de livre dont il est question, mais d'une multitude d'interventions poursuivant différents objectifs.

Comme je le suggère dans le titre de mon article, le don de livre comporte toujours une dimension économique et le geste philanthropique, quand bien même reposerait-il sur un simple geste de générosité désintéressée, a un impact financier sur les marchés du livre africain. L'intérêt est alors d'en distinguer les différentes formes: il y a d'une part celles qui ne reposent que sur le principe de 'l'aide à tout prix' et, d'autre part, celles qui tiennent compte des enjeux formulés par la *Charte du don de livre*, et en premier lieu l'existence de ressources locales. Il y a enfin l'"aide au livre", qui n'est pas tout à fait la même chose que le "don de livre".

Il est indéniable qu'un discours de "donation équilibrée" a pris pied depuis une vingtaine d'années, considérant le don en fonction de l'économie du livre africain. Mais il est également vrai que certains schémas sont restés immuables depuis les Indépendances. Des livres étrangers continuent d'être constamment envoyés en Afrique au poids, avec des argumentaires qui poussent parfois à la circonspection:

"Boké: 11 tonnes de livres pour la bibliothèque préfectorale" (*Guineenews*, 2 avr 2015)

"Des tonnes d'ouvrages pour l'Université Simon Kimbangu et Uniki au Maniema" (*L'Avenir*, 25 mars 2015)

"Votre bibliothèque déborde? Ne jetez pas vos livres, faites-en profiter des associations..." (*Paris.fr*, 19 mai 2015)

"Se débarrasser de quelques livres, c'est facile. Mais comment se débarrasser de centaines de livres rapidement et facilement?" (Article de Blog, 23 janvier 2015)

Aujourd'hui, à côté d'un opérateur intéressé par le don correct, combien pratiquent encore le don à tout prix? Quand on parle de don de livre, on pense d'abord à d'énormes machines philanthropiques. Mais à travers leur forte exposition, une bonne partie des grandes ONG ont depuis longtemps intégré des logiques de don correct, à l'image de "La petite bibliothèque d'ADIFLOR" qui rassemble "40 livres de qualité représentatifs de la diversité de la Francophonie; des auteurs, éditeurs et illustrateurs de talent originaires des différents pays de la francophonie."¹²⁸ La dérégulation des procédures de don provient en grande partie d'une infinité de petits opérateurs et de projets qu'il est difficile d'interpeller: écoles, associations diverses, particuliers, missions religieuses... La cartographie du don est très complexe à baliser tant il y a d'initiatives qui vont de quelques centaines d'exemplaires à des envois 'à la tonne'. Surtout, l'existence d'une charte est une chose, mais il n'existe aucun dispositif légal pour limiter l'envoi de livres en Afrique, hormis les contraintes techniques.

En 2015 comme il y a 30 ans, rien n'empêche légalement un particulier d'envoyer ses rebus de livres en Afrique s'il en trouve les moyens.

Afin d'avoir une petite idée du nombre de livres qui peuvent être envoyés en Afrique francophone chaque année, j'ai réalisé une recherche concernant les 18 derniers mois. J'ai obtenu un résultat de 2,6 millions d'ouvrages. Mais ce chiffre reste sans doute très en dessous de la réalité, sachant que toutes les opérations ne sont bien par forcément référencées et je n'ai pas pu prendre en compte les donations décrites au poids: il est difficile d'estimer combien de livres représentaient ces 11 tonnes envoyées à Boké en Guinée... Toutefois et à titre de comparaison évocatrice, c'est un peu comme si les collections complètes de la Bibliothèque Sainte-Geneviève – une des principales bibliothèques françaises – étaient envoyées en Afrique francophone, chaque année...

Il y a alors ces 'autres dons', prenant en compte les ressources locales et acheminant des ouvrages étrangers de manière mesurée et concertée. Dans l'ensemble du processus, les volumes concernés restent très confidentiels, mais force est de constater qu'avec la diffusion de la charte, le don correct ne disparaît pas du paysage documentaire africain, bien au contraire, il transite désormais à travers de nouveaux canaux et d'autres sources de financement.

J'ai déjà décrit le subside qu'a représenté la loi sur le mécénat pour les ONG, lorsque les financements publics se sont taris au cours des années 2000. Mais la LOLF et les financements privés ont aussi favorisé l'essor de nouveaux opérateurs, occupant un champ jusqu'alors surtout dédié à la coopération internationale. Parmi ceux-ci, l'ONG Bibliothèques Sans Frontières (BSF) a été créée en 2007 à l'initiative de Patrick Weil, ancien ministre français. Le premier objectif de BSF "promouvoir la lecture publique à travers l'acheminement d'ouvrages dans les bibliothèques des pays en voie de développement et la construction de bibliothèques et de centres de ressources documentaires" ne la distingue pas forcément des procédures de don classiques, si ce n'est qu'elles prennent en compte les ressources locales dès le départ. Les activités de BSF vont cependant évoluer par la suite. Un colloque intitulé "Savoirs Solidaires" est organisé par l'ONG en 2009.¹²⁹ C'est l'occasion d'un tour d'horizon rassemblant une diversité d'opérateurs professionnels, institutionnels et philanthropiques autour des "Enjeux de la professionnalisation des filières du livre dans les pays Afrique-Caraïbes-Pacifique". Alors qu'ADIFLOR ou Biblionef avaient amorcé leur travail autour du pilon d'éditeur, BSF met en place des partenariats avec les bibliothèques, organise et coordonne des "Bibliobraderies". À partir de 2010, le travail de BSF – qui bénéficie en outre d'un excellent réseau médiatique et d'une efficace stratégie de communication – connaît un tournant au moment du tremblement de terre d'Haïti. Alors que les activités de l'organisation étaient jusqu'alors concentrées autour de l'appui logistique et du don, BSF va intégrer une part croissante d'outils numériques dans son activité humanitaire. Le projet "Ideas Box" de "médiathèques en kit dotées d'une connexion internet satellitaire et de tablettes tactiles, de livres électroniques et papier et d'un cinéma ambulant" deviendra le fer de lance de cette réorientation.¹³⁰ Les *Ideas Box* vont être déployées dans les camps de réfugiés au Burundi, en Syrie et au Liban à partir de 2014. J'ai interrogé Jérémy Lachal, Directeur de BSF, à ce sujet:

[...] bon nombre de choses ont été reprises à partir du travail réalisé à Haïti à partir de 2010. Il s'est alors passé une chose que nous n'attendions pas. Les espaces d'accueil que nous avons mis en place ont servi de points de repère. Nous avons en fait créé des 'espaces de normalité' dans ces camps de déplacés [...]. Le projet *Ideas Box* représentait tout d'abord des contraintes conceptuelles. On a donc eu la chance de rencontrer Philippe Starck pour concevoir le projet et arriver à y mettre tout ce que nous voulions, sur deux palettes. Cela représente 300 livres papier et 5000 livres électroniques francophones. En comparaison et sur deux palettes, nous aurions pu placer 2000 ouvrages papier [...]. Mais ce qu'il faut retenir, c'est cette grande place qui est accordée au numérique dans la *Box*. Nous y mettons à disposition des liseuses électroniques, ainsi que des livres électroniques édités localement, notamment. A partir de ce projet, il s'agit aussi de développer des actions de soutien à l'édition locale; il s'agit d'aider les éditeurs à numériser leurs ressources.¹³¹

J'ai demandé à Jérémy Lachal si BSF – encore récent dans le champ – avait des relations avec d'autres ONG du don de livre dans le cadre de ce projet:

Cette question se poserait en fait plus dans le monde anglophone où vous avez de très importantes ONG qui travaillent depuis longtemps, par exemple *Book Aid* ou *Books for Africa*. Au niveau francophone, il y a bien ADIFLOR et Biblionef qui travaillent en Afrique, mais pas au niveau des camps de réfugiés. L'action de ces structures est par ailleurs affaiblie par la baisse du soutien de la France au cours de ces dernières années. Il n'y a aujourd'hui plus de politique massive de don de livre en provenance de France. Ce sont en fait des structures que nous voyons assez rarement. Nous nous intéressons au travail de Worldreader. Il est vrai qu'ils travaillent avec Amazon, ce choix n'est pas évident et auquel il faut faire attention. Mais il s'agit tout de même d'un acteur qui n'a pas des budgets si impressionnants. Ce n'est pas une structure beaucoup plus grosse que BSF. Mais il faut aussi souligner que leur approche technologique touche énormément de gens, à travers les téléphones portables.

Jusqu'il y a peu, Worldreader ne développaient leurs activités qu'en Afrique anglophone, à travers leurs applications mobiles et la distribution de tablettes (27,221 titres publiés par 150 éditeurs – dont 62 maisons africaines – diffusés en 43 langues). L'ONG amorçe depuis 2015 son travail en Afrique Francophone. J'ai questionné Jean-David Kouassigan, responsable des relations Éditeurs-Afrique Francophone chez Worldreader à ce sujet:

La mission de Worldreader est "Des livres pour tous". Ceci explique la recherche d'ubiquité en ce qui concerne notre champ de travail. Il s'agit d'utiliser l'apport des nouvelles technologies pour faciliter l'accès à la lecture pour le plus grand nombre possible, là où le besoin se fait sentir [...]. Il s'agit de créer un environnement dans lequel le plus large nombre de personnes aiment et peuvent lire est notre première contribution au développement d'un monde éditorial sain car sans amoureux de la lecture, il n'y aurait pas d'éditeurs [...]. Nous avons donc sélectionné un certain nombre de pays comme point de départ de notre développement en Afrique francophone: la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Mali, le Cameroun, la RDC et le Benin [...]. C'est une première étape, mais à terme nous comptons couvrir l'ensemble des pays francophones [...]. La Côte d'Ivoire sera notre base pour un certain nombre de raisons. Il s'agit d'un pays que nous avons déjà exploré. L'activité éditoriale y très dynamique. La CI constitue un véritable 'hub' pour toute organisation souhaitant développer ses activités en Afrique de l'Ouest francophone [...].¹³²

Les livres numérisés par Worldreader étant disponibles sur Amazon, j'ai demandé à Jean-David Kouassigan si des ouvrages africains ne risquaient pas d'être simplement noyés dans la masse. Amazon semble alors plutôt faire fonction d'outil au service d'une diffusion plus large:

Amazon nous fournit avant tout une plateforme technologique qui permet de charger les ouvrages numérisés vers nos applications. L'océan éditorial auquel vous faites allusion n'est que le reflet de l'engouement qui existe pour la lecture depuis des temps immémoriaux. Je ferai donc à ce sujet une analogie avec le livre papier: si l'on regarde où est distribuée la littérature africaine, on arrive, je pense, aux mêmes conclusions. J'ajouterai que si les préférences des lecteurs vont de pair avec leurs profils et centres d'intérêt, cet intérêt peut s'étendre à des groupes plus larges avec l'extension de la diffusion.

Dans un récent article, Matthieu Joulin (AEI) a émis plusieurs réserves au sujet des projets numériques de Worldreader et de deux autres structures (fondation Orange et OLPC). Il relève notamment coût de ces différentes initiatives:

Ainsi, dans le cas de Worldreader, les ONG travaillant localement ont la possibilité d'acheter des "Blue Box" comprenant des liseuses Kindle chargées avec des livres numériques, et un service de maintenance. L'achat de ces "Blue Box" représente un coût non négligeable pour les institutions locales: 6500 dollars pour 50 liseuses comprenant chacune 100 livres numériques (pour les écoles), ou 35 liseuses comprenant chacune 200 livres numériques (pour les bibliothèques). (Joulin, 2015)

Il y a selon lui une possibilité de reproduction des schémas de coopération Nord-Sud habituels:

[...] ce modèle ne peut fonctionner sans le soutien financier des organismes du Nord qui prennent en charge le développement, l'acheminement et la maintenance des dispositifs de lecture (tablettes, liseuses, ordinateurs etc.). Ces différents projets supposent en effet des moyens, une logistique et une maintenance considérables, qui ne seront pas forcément assumés par les pouvoirs publics ou entreprises locales une fois que les organismes du Nord se seront retirés des pays. Par conséquent, il n'est pas certain que les habitudes de lecture numérique perdurent quand les organismes du Nord se seront désengagés. En ce sens, la dépendance économique vis-à-vis des organismes du Nord est relativement similaire à celle existante dans le cas du don de livres papier, même s'il faut aussi souligner les efforts mis en œuvre par certaines structures pour assurer une pérennité des projets. (*ibid.*)

J'ai donc interrogé Jean-David Kouassigan au sujet de ce potentiel risque de substitution, voire d'ingérence vis-à-vis des politiques culturelles nationales. Voici sa réponse:

Nous souhaitons conserver une approche qui soit la plus inclusive possible. Chaque acteur, public ou privé, local ou international, peut et doit contribuer par son expérience au développement d'actions ciblées et à l'atteinte de résultats mesurables. Concernant la possibilité de partenariats avec des acteurs du Nord, je dirai simplement que la réponse se fait en marchant. Nous sommes dans une logique de cas par cas, selon le type de partenaires et en fonction des synergies qui sont possible avec eux. En cela, je ne crois pas que notre travail puisse représenter un obstacle pour l'indépendance des opérateurs locaux.

Le projet Worldreader (mais aussi “*Ideas Box*”) et les réserves formulées par Matthieu Joulin au nom de l’Alliance Internationale des Editeurs Indépendants me laissent penser qu’il y a surtout une nécessité de dialogue entre ces différents opérateurs. Depuis le sommet “*Connect Africa*” en 2007, l’extension du numérique dans le monde documentaire africain suscite un grand nombre de réflexions, à l’image du rapport *L’édition numérique dans les pays en développement* d’Octavio Kulesz, publié par l’AEI en 2011¹³³, ou du plus récent *Reading in the Mobile Era: A study of mobile reading in developing countries*, publié par l’UNESCO, en partenariat avec la fondation Nokia et Worldreader (2014).¹³⁴ Touchant aux milieux professionnel et philanthropique, ces études consacrées à l’implantation du numérique dans les pays en développement contribuent à mieux baliser un environnement technologique en pleine genèse. Il me paraît aussi compréhensible que les différents projets suscitent quelques débats. L’Alliance est dans une position compréhensible d’organisme français militant pour l’indépendance de ses éditeurs membres; elle est en cela assez éloignée des impératifs de l’aide humanitaire, quand bien même celle-ci interviendrait-elle sur des logiques tout à fait nouvelles et volontiers participatives vis-à-vis de la sphère professionnelle.

Dans un contexte où le livre numérique inquiète autant qu’il enthousiasme, il est légitime de penser que les éditeurs africains peuvent en bénéficier, aussi bien que se retrouver dans une nouvelle position de dépendance technologique à l’égard du Nord. Le numérique lorsqu’il est lié à la philanthropie, ne poursuit pas nécessairement des objectifs économiques. Les ONG sont, par définition, dans une position d’aide. L’AEI est pour sa part issue du monde associatif militant, né au Nord à partir d’une réaction de défense de la petite édition vis-à-vis du processus de globalisation éditoriale. À partir de ces débats, je ne peux que souhaiter que des discussions se nouent au-delà des articles publiés à travers différentes tribunes. Surtout, ces discussions qui concernent, il faut bien le remarquer, des structures dont les sièges sont globalement situés au Nord, ne devront pas être l’initiative de seuls opérateurs non-africains, qu’ils soient professionnels ou bien philanthropiques.

Conclusion: Le prix du don de livre

Chaine du don et chaine du livre

Tout comme Taina Tervonen le formulait en 2003, on peut toujours concevoir le principe du don de livre comme un ‘à côté’, du commerce éditorial. Cette “chaine du don” se développerait parallèlement à la chaine du livre.¹³⁵ Elle serait, dans le cas précis du don de livre en Afrique, plutôt un réflexe de solidarité, sinon de compensation économique du Nord à l’égard du Sud, où l’économie du livre est généralement supplantée par des opérateurs étrangers.¹³⁶

Selon ce parti-pris, on sépare l’analyse du don de celle de l’édition. Il y aurait l’économie d’un côté, la philanthropie désintéressée de l’autre. Dans ma réflexion, j’ai pourtant essayé de questionner cette vision en évoquant la valeur marchande du don; j’ai étudié son arrière-plan économique et surtout politique; j’ai par ailleurs tenté de mettre en relief sa relation historique avec la chaine africaine du livre.

Tout au long des recherches réalisées pour cet article, j’ai été surpris de découvrir que la plupart des initiatives de don ne sont pas venues de nulle-part. Le don de livre entre en

résonance avec l'évolution éditoriale africaine, elle-même influencée par les aléas d'une histoire économique en bouleversement permanent.

Au fil des discussions que j'ai eues avec Hans Zell durant l'écriture, ce dernier m'a régulièrement poussé dans mes retranchements universitaires en m'incitant à formuler des pistes de recommandations à l'égard des organismes impliqués dans la question du don de livre. Je ne peux que lui être reconnaissant d'avoir bousculé ce confort critique dans lequel j'ai souvent tendance à me réfugier. Cela m'a rappelé à la "critique participative" défendue par Roger Fayolle, et au rôle social de cette dernière.

À partir de la réflexion initiale que j'ai menée en 2013 sur le sujet, et qui a donné lieu à la publication d'un article préliminaire¹³⁷ et d'une réflexion radiophonique¹³⁸, j'ai tenté d'aller un peu plus loin dans ce travail de "reappraisal" que j'avais alors seulement effleuré.

Les réflexions consacrées au don de livre sont aujourd'hui fréquentes. Depuis les travaux pionniers de Francisco d'Almeida et Mauro Rosi, la problématique du don de livre serait même – presque – devenue un poncif. Selon la sphère à partir de laquelle il s'exprime, chacun ira de sa vision de ce que doit être (ou ne pas être) le don de livre.

En cela, produire un article sur le sujet n'a rien de nouveau ou d'original. Mais l'intérêt est à mon avis ailleurs. Il ne s'agit pas de me prononcer 'pour ou contre' ce don de livre, raisonné ou non. À partir de cette réflexion, je voudrais plutôt défendre l'idée d'un 'tout éditorial' au sein duquel les frontières entre marché et philanthropie sont tout le temps perméables. De même, je suis intimement convaincu que la question du don de livre en Afrique s'agrège à une dimension globalisée de l'édition internationale. En cela, cette petite bibliothèque des grandes régions forestières du Sud Cameroun qui reçoit plusieurs malles de livres est directement en relation avec ce conglomérat multinational d'édition.

Toutefois et à la différence des logiques mercantiles de l'édition internationale, le don de livre ne participe pas à une stratégie économique des éditeurs. Il concerne une autre forme de stratégie, en filigrane du principe du 'donner et du recevoir'. On peut penser cette stratégie de différentes manières: s'agit-il d'une mainmise humanitaire façonnant le monde de façon binaire: les nécessiteux d'un côté et les bienfaiteurs de l'autre? S'agit-il d'une déformation monstrueuse du principe de l'échange? S'agit-il d'une conséquence du croisement de la surproduction documentaire avec la dépendance économique, consentie ou non? S'agit-il sinon simplement d'une réutilisation à des fins d'utilités d'une manne financière disponible?

Le don: un besoin du Nord?

Je voudrais pour ma part proposer de penser dans l'autre sens, en m'inspirant de ce qu'a fait l'African Books Collective en 1989: le don de livre en Afrique correspondrait avant toute chose à un besoin du Nord. On le voit après chaque nouvelle catastrophe humanitaire: des millions de particuliers se montrent prêts à donner pour aider des populations en situation d'urgence, dans des pays dont ils ignoraient jusqu'alors tout et dont, bien souvent, ils oublieront tout une fois la focalisation médiatique terminée. En ce sens, le don, qu'il soit d'argent, de livre ou de riz répond peut-être plutôt à un besoin de faire du bien pour mieux se regarder dans un miroir.¹³⁹

On peut émettre toutes les critiques que l'on veut à l'égard des organismes philanthropiques. Mais je crois que ces derniers se contentent seulement de répondre à un besoin d'utilité qui n'a pas forcément à voir avec une envie de partage. À un autre niveau, il est vrai qu'il est également difficile de classer un don financé par des fondations de groupes industriels, dont les motifs ne sont pas si philanthropiques que ça. Mais de manière intéressée ou non, les ONG ne reformulent-elles pas – toutes – ce besoin d'aider sous la forme tangible d'un livre (sélectionné ou non) acheminé (au poids, à l'unité, au contenu) et distribué (de manière concertée ou pas)? D'un certain point de vue, les organismes récipiendaires de financements privés ont su s'adapter à un contexte économique pour utiliser à meilleur escient une manne économique notamment issue de l'exploitation minière ou pétrolière de l'Afrique. Peut-être prennent-elles alors le relai d'une présence culturelle étrangère en baisse constante, et demeurée partie intégrante – ministère de la culture parallèle – des appareils culturels africains depuis les Indépendances. Il faudrait par ailleurs se demander où classer ce 'don' institutionnalisé des manuels scolaires, intégré à une stratégie de développement peu à peu devenue un processus de désendettement. Et, enfin, où situer le don de livre religieux, à propos duquel peu de données circulent?

Mais parce que la majorité des organismes de don en appellent à la générosité des particuliers, et tout en gardant à l'esprit les différentes catégories énumérées ci-dessus, je voudrais m'arrêter un peu sur la relation individuelle du donateur au donataire, de cet individu qui donne à cet individu qui reçoit. Je pose une simple question à ce sujet: qui donne et qui reçoit, en réalité?

Plutôt que de convoquer la théorie de la philanthropie ou l'analyse anthropologique, je préfère proposer une anecdote, que j'espère significative: lors de la grande famine somalienne de 1992, j'étais écolier en France. Comme tous mes camarades de classe, j'ai apporté un sac de riz à l'école, qui l'a ensuite transmis à une ONG chargée de la collecte. On connaît les conséquences agricoles de l'arrivée de milliers de tonnes de riz en Somalie, et dont l'économie primaire ne s'est jamais vraiment remise. Là où je veux en venir, c'est que j'ai mis vingt années supplémentaires avant de découvrir Nuruddin Farah et à apprendre qu'il existait une riche littérature somalienne. Et je ne sais toujours rien (ou si peu) du secteur éditorial somalien. Étant enfant, j'ai donné du riz pour un pays dont la production culturelle n'a jamais vraiment éveillé ma curiosité. Devrais-je alors m'intéresser d'avantage à la Somalie par sentiment de culpabilité? Devrais-je faire œuvre d'intérêt intellectuel caritatif?

Derrière cette petite histoire, je voudrais en fait souligner une idée qui me tient à cœur: on ne cesse d'internationaliser les marchés, les échanges et l'aide humanitaire. Mais au milieu de tous ces échanges, il y a une chose qui reste désespérément close: on n'internationalise pas la curiosité. Pour la plupart des gens, il est mystérieusement plus évident de donner un livre en Afrique plutôt que d'acheter un livre africain.

En 1989, suite à la famine éthiopienne, l'équipe d'ABC a fait passer un message, sans doute trop discret: il y a une autre forme de solidarité qui existe, et celle-ci concerne d'abord chacun-d'entre-nous. Si l'on veut 'aider l'Afrique', on peut commencer par nous enrichir en étant un peu plus intéressés par la diversité des propositions économiques, sociales et culturelles africaines. Le continent africain dans sa diversité de 54 États n'est pas un magma

de pauvreté et de besoin d'aide. Il est aussi une constellation d'espaces de production culturelle.

Je crois qu'en voulant systématiquement aider, nous sommes doublement perdants: nous nous appauvrissons et nous appauvrissons, paradoxalement. Qu'il soit raisonné ou non, le don de livre en Afrique reste un don du Nord au Sud; c'est un geste à sens unique. L'offre éditoriale, tout comme l'accès aux ressources publiées en Afrique, ne font que croître. Pourtant, la lecture du livre africain au Nord n'augmente que de manière infime.

Je voudrais à ce niveau poser une simple question aux organismes concernés. Que vous soyez de traditionnels envoyeurs de malles de livres évaluées au poids plutôt qu'à leur pertinence documentaire, des promoteurs du livre numérique en charge de la réduction de la "fracture numérique" en Afrique, des défenseurs du don correct et de l'accompagnement structurel, ou même des groupes de réflexion liés à la communauté du livre africain:

Que faites-vous pour travailler ensemble à la meilleure reconnaissance des productions éditoriales africaines?

Plus assez de cohésion interprofessionnelle

En 2008, une réunion d'un Comité de pilotage du "Chantier Livre, lecture et coopération décentralisée" a été organisée par la Délégation française pour l'action extérieure des collectivités locales et pilotée par Culture et Développement¹⁴⁰. Cette rencontre rassemblait les organismes (essentiellement français) suivants: l'Association internationale des Libraires Francophones, l'OIF, l'Alliance Internationale des Éditeurs Indépendants, le Ministère des Affaires Étrangères, CulturesFrance, Biblionef, ADIFLOR, le COBIAC, Bibliothèques Sans Frontières, l'Association des Bibliothécaires de France, La Joie Par les Livres ainsi que plusieurs collectivités françaises. Le précieux rapport de C&D *Livre - lecture et coopération décentralisée* (2010) est issu de cette rencontre entre structures françaises.

En 2013, j'ai participé à l'atelier consacré au don de livre organisé par l'Alliance Internationale des Éditeurs Indépendants. Il était très positif que le milieu professionnel reprenne les réflexions amorcées à la fin des années 90, justement parce que la problématique du don concerne ce dernier en tout premier lieu. Mais j'ai alors été étonné de constater que Culture et Développement n'étaient cette fois pas représentés. Quelles que soient les raisons de cette absence, je regrette que les initiateurs de la *Charte du don de livres* n'aient pu prendre part aux échanges qui, ce jour-là, ont donné lieu à une proposition de révision du texte original et une continuité directe avec la rencontre de 2008, cette fois en présence de représentants de l'association Afrilivres. On retrouve là cette séparation entre mondes professionnels et philanthropiques. Une remarque similaire a d'ailleurs été faite concernant la *Charte du don de livres* dans un rapport de l'UNESCO de 2007: "Hormis l'ADPF-Notre Librairie, cette charte n'a été signée par aucun professionnel de l'édition"¹⁴¹.

Lors du Salon du livre de Paris 2015, j'ai de même été étonné d'apprendre de la part d'un membre de l'ONG Worldreader que celle-ci commençait à implanter son action (jusqu'alors exclusivement développée dans les régions anglophones) en Afrique francophone, et notamment au Sénégal. Quatre mois plus tôt s'étaient tenues des rencontres professionnelles à Dakar¹⁴¹ et j'avais été partie prenante de l'organisation de l'évènement, situé en marge du

15^{ème} sommet de la Francophonie. Alors que la problématique numérique a concerné une grande partie des échanges de ces rencontres, ni Worldreader, ni d'ailleurs aucune autre ONG impliquée dans le don de livre n'étaient représentés. J'ai alors le sentiment d'avoir participé à cette séparation sans fondement entre philanthropie documentaire et marché du livre.

Je crois qu'il y a une construction totalement artificielle de cette frontière entre chaîne du livre et chaîne du don. Il n'y a au départ qu'une chaîne du livre, avec une multitude d'opérateurs animés par une diversité d'intérêts culturels, économiques et humanitaires. Ce qui manque aujourd'hui je crois, c'est un espace de débats dépassant le pré-carré de chacun et aidant à dépasser cette frontière. À l'exception de quelques énormes machines humanitaires et institutionnelles, la plupart des structures liées au livre en Afrique francophone (professionnels, associations, ONG, institutions) travaillent dans leurs bulles respectives, contraintes par l'urgence de financer leurs activités et de préserver leurs propres politiques intellectuelles.

Trop de livres exportés en Afrique

Et puis il y a cette autre question qui s'est progressivement imposée à moi: en dépit de l'énormité des dons, jusque dans leurs formes les plus nocives pour l'économie du livre en Afrique, le don de livre n'est-il pas l'épouvantail le plus visible d'un système éditorial totalement dérégulé? Même si ce chiffre ne représente au final qu'une partie de la réalité, les 2,6 millions d'ouvrages donnés chaque année en Afrique francophone sont bien peu de choses en comparaison de ces 100 millions d'ouvrages invendus, tous les ans en France. Il est par contre plus difficile d'évaluer ce que ce don représente par rapport aux 40 millions d'euros de livres exportés par les éditeurs français chaque année en Afrique (voir *infra*).

Et il faudrait également ajouter à tout ceci les chiffres de l'édition scolaire exportée par la voie 'non-commerciale' à travers les stratégies multilatérales. Jean-Pierre Leguéré parle à ce sujet de "marché confisqué", au sujet duquel on ne dispose que d'informations très lacunaires:

Absence de données fiables, manque de statistiques, les chiffres précis font défaut. [Les chiffres suivants livrent] toutefois une image vraisemblable de la situation de l'approvisionnement en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale. [Ils] montrent une dépense estimée, pour le seul cycle primaire, à 52,4 milliards de francs CFA pour une année scolaire moyenne. Sur ces 52,4 milliards de francs CFA [79,6 millions d'euros], environ 30 [45,6 millions d'euros] proviennent des ouvrages d'importation.¹⁴²

Il est exact que peu de chiffres circulent au sujet du livre scolaire en Afrique. Mais pour se faire une idée un peu plus précise de la situation, il est intéressant de consulter les listes officielles des manuels scolaires et des matériels didactiques, publiées chaque année par les ministères de l'éducation et normalement accessibles sur internet. Un simple regard sur les listes des programmes 2014-2015 au Cameroun donne par exemple une idée précise de l'extrême déséquilibre entre les manuels publiés par des éditeurs nationaux, largement minoritaires, et ceux publiés par des éditeurs étrangers (français et britanniques en tête).¹⁴³

Une autre source d'information me permet de formuler ma principale hypothèse: il s'agit des données référencées par le Ministère des Finances et des Comptes Publics français (<http://lekiosque.finances.gouv.fr>) concernant l'import/export des "Livres, brochures et imprimés similaires"¹⁴⁴ (à l'exclusion des produits en feuillets isolés, des dictionnaires et encyclopédies, même en fascicules, des publications périodiques ainsi que des publications à usages principalement publicitaires)."¹⁴⁵ Assez stable chaque année, la valeur de l'export des livres de la France vers l'Afrique représente, pour les 12 derniers mois (mai 2014-avril 2015), 71,879 millions d'euros, soit 5816 tonnes. En comparaison, la France importe 1,47 millions d'euros d'ouvrages d'Afrique, soit 269 tonnes. Autre constat : parmi les 28 principaux pays d'export de livres, on trouve 8 pays africains (par ordre d'importance: l'Algérie, le Maroc, la Côte d'Ivoire, la Tunisie, le Sénégal, le Gabon, le Cameroun, la République du Congo).

Voici mon hypothèse: on peut considérer que ces données prennent en compte les ouvrages issus du circuit commercial, les manuels qui transitent directement de la France vers l'Afrique et enfin les donations d'ONG. Une soustraction permet alors d'évaluer la part 'non commerciale' de livres, c'est à dire les dons des institutions et des ONG. Considérant que les éditeurs français exportent chaque année environ 40 millions d'euros d'ouvrages en Afrique par la voie commerciale (contre un million d'euros d'ouvrages africains importés en France selon le Syndicat National de l'Édition), la différence de 31 millions d'euros (71-40) représenterait donc la valeur des livres donnés, chaque année, de France en Afrique: il s'agirait du "prix du don de livre" annoncé dans le titre de mon article.

La différence avec les ouvrages africains hors circuits commerciaux est en outre éloquent: 0,47 millions d'euros d'ouvrages africains (1,47-1) pour 31 millions d'euros d'ouvrages français. Le livre venu de France concernerait donc 98,5% de l'ensemble de ces livres non commerciaux, et les ouvrages africains seulement 2% de l'ensemble de l'import/export France-Afrique (1,47 m € contre 71,879 m €). On ne parle dès lors plus de 1/39, mais de 2/100...

De mon point de vue, la réflexion autour du don de livre ne doit pas masquer une critique plus profonde, qui concerne l'énorme déséquilibre économique entre l'édition du Nord et l'édition africaine. Le don de livre 'déraisonné' disparaîtrait-il du paysage éditorial africain que cela ne changerait pas forcément le monopole qu'y exerce l'édition du Nord depuis les Indépendances: deux livres africains seront toujours importés en France, contre 100 livres exportés de France en Afrique. Et que dire maintenant du numérique? Celui-ci occupe en effet une place de plus en plus grande dans le marché international du livre, mais aussi dans le cadre de la philanthropie documentaire. On ne cesse de parler des magnifiques opportunités qu'il représente pour l'édition africaine; il faciliterait un accès moins 'contraint physiquement', à travers la lecture sur téléphones et tablettes, la vente en ligne et le livre électronique. Mais quand on regarde les résultats d'Amazon et ses 74,452 milliards de dollars de chiffre d'affaire en 2013 (67,731 milliards d'euros), on constate qu'ils sont uniquement produits par des sites internet implantés dans l'hémisphère Nord (Australie mise à part).¹⁴⁶ On peut alors légitimement douter d'une possibilité de rééquilibrage économique grâce aux TIC. Je citerai à ce sujet l'éditeur camerounais Serge Dontchueng Kouam:

Le continent africain est considéré comme un continent de consommation, si bien que les systèmes de paiement qui se mettent en place à l'échelle mondiale ne voient en l'Africain

qu'un acheteur, mais pas quelqu'un qui peut proposer un service payant à partir des outils numériques, c'est là le fond du problème.¹⁴⁷

Dans un certain sens, cette situation ne fait que confirmer les estimations réalisées par Huynh Cao Tri en 1976. Le propos pessimiste que Robert Estivals tenait en 1981 semble, de même, toujours d'actualité:

Sans doute n'évitera-t-on pas la mise en place d'un modèle éditorial africain. Néanmoins, les prévisions sont optimistes. D'une part, la croissance de l'édition africaine sera plus faible que celle des besoins en livres et, d'autre part, la croissance économique africaine sera insuffisante pour faire face aux besoins. (Estival, 1981)

L'urgence de se parler

Je me souviens qu'en 2014, le colloque "L'urgence de lire" a été organisé à Paris par Bibliothèques Sans Frontières.¹⁴⁸ Très médiatisé en France, l'évènement a été l'occasion pour l'ONG de toucher un large public autour de son travail. À cette occasion, des bibliothécaires, représentants d'institutions et d'ONG, des universitaires, écrivains et acteurs du numérique se sont exprimés. Il n'y avait par contre aucun représentant de la chaîne du livre en Afrique lors de ces rencontres (éditeurs, libraires, diffuseurs, agents littéraires, associations professionnelles). En 2010, BSF avait pourtant organisé une rencontre consacrée aux "Enjeux de la professionnalisation des filières du livre dans les pays Afrique-Caraïbes-Pacifique".¹⁴⁹ Un ouvrage a même été publié à la suite de ce premier évènement.¹⁵⁰ Plusieurs recommandations ont été formulées en conclusion de l'ouvrage, dont celle de la création d'un observatoire des filières de l'écrit dans les pays ACP, afin de "rénewer nos pratiques en sortant de nos métiers respectifs pour aller voir chez le voisin ce qui s'y passe." (*ibid*, p. 126)

Sept années plus tôt, la revue *Africultures* publiait son numéro 57 *Où va le livre en Afrique?* Ce numéro repositionnait l'édition africaine dans un contexte global, à l'image du titre inspiré de l'ouvrage de Jean-Yves Mollier *Où va le livre? Africultures* y débattait des questions d'édition africaine, de don de livre, de coopération internationale, des programmes scolaires, de la librairie, des collectifs professionnels... Toutes ces problématiques s'intégraient dans le contexte collaboratif francophone du début des années 2000. Il y avait à l'époque une dynamique intéressante et fédérative entre ces collectifs, médias, ONG. Ce contexte, qui voyait l'essor du mouvement de la bibliodiversité, permettait des collaborations entre Cultures & Développement, l'Alliance Internationale des Éditeurs Indépendants (AEI), *Africultures*... L'association d'éditeurs d'Afrique francophone Afrilivres est elle-même issue de cette dynamique.

Dix années plus tard, cet élan collaboratif est-il toujours aussi vif? Culture & Développement et l'Alliance travaillent dans leurs sphères respectives, *Africultures* ne s'inscrit plus que très épisodiquement dans la réflexion consacrée au livre en Afrique. À côté de ces différents opérateurs, Afrilivres – qui a depuis pris son indépendance statutaire – avance pas à pas dans la mobilisation de son réseau autour d'un projet interafricain de diffusion. À ces derniers, on peut désormais ajouter L'Oiseau Indigo et l'Agence littéraire Astier-Pécher qui travaillent dans leurs domaines de spécialités et avec leurs propres réseaux. Et lorsque se tiennent des rencontres professionnelles réunissant certains de ces opérateurs, le consensus est généralement acquis: les grands groupes éditoriaux, les responsables des principaux

salons du livre, les institutions monétaires ou les ONG historiques de la donation de livre ne sont pas représentés.

Tout en saluant l'ensemble du travail qui a été réalisé autour du mouvement de la bibliodiversité, initialement fédérateur, je me demande s'il n'est pas progressivement devenu un courant en marge du marché éditorial général. Il faudrait à ce sujet resituer les choses à leur juste dimension: des associations de taille somme toute modeste peuvent-elles vraiment opérer une influence auprès des institutions et des 'industries philanthropiques' internationales? Un évènement comme la "Capitale du livre de l'UNESCO" représente-t-il aujourd'hui une réelle opportunité de tribune internationale pour ces collectifs?

Pour revenir à la baisse de la cohésion du début des années 2000 entre structures francophones liées à la bibliodiversité et promotrices du don correct: sans doute que les difficultés de chacune d'entre elles, dans un contexte français de réduction des subventions à la culture – et en particulier celles de l'Institut Français – ont joué un rôle dans l'effritement de cette dynamique collective et suscité ce que j'associe à une marginalisation. Ils ont peut-être également renforcé des positionnements 'de niches'. La rareté des soutiens a-t-elle ensuite participé à l'émergence d'une 'concurrence aux financements', renforçant positions de force et mises en retrait? Je me demande aussi si les financements de la Francophonie comme 'bouées de sauvetage' n'ont pas également joué un rôle dans le resserrement de cette "francographie"¹⁵¹ du livre tournée sur elle-même. Je m'interroge enfin au sujet de ce mélange contradictoire entre "promotion du livre français à l'étranger" et "appui aux filières du livre francophone" que l'on peut souvent percevoir dans des évènements dédiés au "livre francophone". Je trouve à ce sujet éloquent que dans la synthèse de son dernier rapport¹⁵², l'OIF ait souligné l'importance de la langue française sur Amazon, quand l'on sait que le livre publié en France constitue l'immense majorité des contenus francophones commercialisés par la plateforme américaine...

L'édition africaine est aujourd'hui promue par une multitude de collectifs très engagés, dont j'ai partiellement fait mention dans cet article. Mais l'idée de collectivité d'intérêts ne paraît cependant pas encore à l'ordre du jour et le beau projet d'un observatoire de l'écrit dans les pays ACP est encore loin. Surtout, je ne peux m'empêcher de douter de l'efficacité d'une telle réalisation si celle-ci est, *in fine*, mise en place, coordonnée et financée en France, sinon par des collectifs et institutions basés au Nord. D'autre part, un dialogue tourné vers des réalisations collectives me semble aujourd'hui faussé. Deux conséquences résultent de cette perte d'échange:

- Premièrement, la francophonie du livre se resserre sur elle-même, en dépit de la volonté affichée par l'OIF de favoriser la diversité linguistique à l'intérieur de son espace. Un exemple précis me permet d'illustrer cette affirmation: en 2009, Beyrouth (Liban) était élue "Capitale mondiale du livre" par l'UNESCO. C'était l'occasion d'une rencontre organisée par des associations et organismes français, ainsi que des professionnels du livre francophone avec la 'solidarité interprofessionnelle' comme principal mot d'ordre.¹⁵³ Cinq années plus tard, Port-Harcourt (Nigéria) a à son tour été élue "Capitale mondiale du livre".¹⁵⁴ À ma connaissance, aucun organisme francophone n'a participé à cette manifestation tenue dans une région africaine anglophone. D'un évènement qui aurait pu confirmer et élargir une dynamique

solidaire amorcée en 2009, tout en réamorçant la dynamique fédérative du début des années 2000, on en est resté à cette traditionnelle logique: 'les francophones et anglophones chacun dans leur coin'. La "Décennie mondiale du développement culturel" semble alors bien loin...

- Deuxièmement, des organismes humanitaires, qui hier s'en tenaient uniquement aux bibliothèques, s'imposent aujourd'hui de plus en plus comme des acteurs centraux du monde du livre africain. Ces derniers travaillent directement avec les gouvernements, soutiennent la numérisation des ouvrages, proposent des formations professionnelles, font de l'édition, etc. Ils auraient pourtant pu représenter initialement de simples partenaires du développement d'une chaîne du livre collaborative et autonome. Ils s'y positionnent plutôt en rouages moteurs et durables. La sphère philanthropique serait-elle alors en passe de remplacer de bout en bout les institutions culturelles d'hier dans le monde du livre africain? Le "développement durable" ne serait-il pas plutôt une 'aide durable au développement'?

Enfin, et pour revenir à la question des frontières linguistiques qui perdurent depuis des décennies dans le monde du livre africain: à travers son travail de bibliographe critique, Hans Zell a depuis longtemps démontré qu'il était possible de s'intéresser au livre africain sans se positionner forcément en tant que 'francophone', 'anglophone', 'lusophone', 'arabophone', 'swahiliphone', etc. Sans jamais être présents lors de rencontres francophones, l'African Books Collective intègre aujourd'hui dans ses catalogues des éditeurs de l'aire francophone.¹⁵⁵ De même, l'Oiseau Indigo rassemble plus d'une trentaine de catalogues africains et méditerranéens autour de l'argument de la rencontre des langues.¹⁵⁶ L'Alliance Internationale des Éditeurs Indépendants s'organise autour de cinq grands réseaux linguistiques animés par la défense de la "bibliodiversité".¹⁵⁷ Worldreader travaille à développer une offre numérique en Afrique francophone, anglophone et en langues africaines.¹⁵⁸ Bibliothèques Sans Frontières participe à la création de contenus libres en langues africaines.¹⁵⁹ Pourtant, tout ce monde ne se rencontre qu'en de très rares occasions, sans jamais vraiment se parler, et cette dispersion des initiatives au sein d'un terrain associatif et militant ne favorise pas la promotion des productions africaines dans leur ensemble.

En considérant tous ces éléments, il me semble que s'il y a une urgence de lire en Afrique, il y a peut-être, surtout, une urgence de se parler pour tous ces organismes internationaux, sans distinction de raisons sociales. L'enjeu commun n'est-il pas celui d'une lecture un peu plus démocratique, quelle qu'en soit la langue et où que l'on se trouve?

Notes et références

Précision au sujet des liens: tous les sites et pages internet mentionnés dans cet article étaient accessibles en juin 2015.

¹ 74 818 titres en 2013, selon l'Observatoire du Dépôt Légal de la Bibliothèque nationale de France.
http://www.bnf.fr/fr/professionnels/depot_legal_definition/s.depot_legal_bnf_chiffres.html?first_Art=non

² Pierre Astier, "Tribune: «Foire ou salon? Plus une foire du livre français et francophone, moins un salon parisien et élitiste»." *Livres Hebdo*, April 3, 2015. <http://www.livreshebdo.fr/article/tribune-foire-ou-salon-plus-une-foire-du-livre-francais-et-francophone-moins-un-salon>

³ *La langue française dans le monde 2014*. Paris: Nathan, 2014: 8-19. <http://www.francophonie.org/Langue-Francaise-2014>

⁴ Selon les "Statistiques export livres 2012" publiées par la Centrale de l'Édition en 2013. À noter qu'il ne s'agit là que des ouvrages issus du circuit commercial. Comme je le vois plus loin, les données de l'import/export des livres entre la France et l'Afrique (livres scolaires, dons...) révèle un déséquilibre encore plus conséquent.

⁵ A noter que ces chiffres ne prennent pas en compte l'Algérie, non membre de l'Organisation Internationale de la Francophonie mais dont la population francophone était évaluée à 11,2 millions de personnes en 2010 par la même OIF.

⁶ De Meyer, Bernard "L'édition littéraire en français d'Afrique francophone: ébauche d'un état des lieux." In *Écrire et publier en Afrique Francophone. Enjeux et perspectives (French Studies in Southern Africa, no. 44.2 (septembre 2014): 30.*

⁷ Perucca, Brigitte "La France règne en maître sur le marché des manuels scolaires en Afrique francophone." *Le Monde*, June 10, 2010. http://www.lemonde.fr/planete/article/2010/06/10/la-france-regne-en-maitre-sur-le-marche-des-manuels-scolaires-en-afrique-francophone_1370530_3244.html

⁸ <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=2640491085>

⁹ Schervish, Paul G. "In Verdant Pastures: The Centrality of Voluntary Association for the Prominence of Philanthropy." In *Papers in Honor of Brian O'Connell*. San Francisco: Jossey-Bass, 1995: 1.

¹⁰ Ostrander, Susan A. and Schervish, Paul G. "Giving and Getting: Philanthropy as a Social Relation." In *Critical Issues in American Philanthropy*, edited by Jon Van Til. San Francisco: Jossey-Bass, 1990: 67.

¹¹ Fayolle, Roger *Comment la littérature nous arrive*. Paris: Presses Sorbonne Nouvelle, 2009: 303-304.

¹² Adda, Jacques *La Mondialisation de l'économie. Genèse et problèmes*. Paris : La Découverte, 2006. Sylvie Brunel identifie trois étapes niveaux dans la mondialisation: "l'internationalisation, c'est-à-dire le développement des flux d'exportation"; "la transnationalisation, qui est l'essor des flux d'investissement et des implantations à l'étranger"; "la globalisation, avec la mise en place de réseaux mondiaux de production et d'information, notamment les NTIC (nouvelles technologies d'information et de communication)." Cf. Brunel, Sylvie Dans son article "Qu'est-ce que la mondialisation?", *Sciences Humaines*, no.180 (mars 2007).
http://www.scienceshumaines.com/qu-est-ce-que-lamondialisation_fr_15307.html

¹³ Schiffrin, André *L'Édition sans éditeurs*. Paris : La Fabrique, 1999: 9-10.

¹⁴ Veldvachter, Nadège *Littérature francophone et mondialisation*. Paris: Karthala, 2012: 8.

¹⁵ Bibliodiversité: la diversité culturelle appliquée au monde du livre; en écho à la biodiversité, elle fait référence à une nécessaire diversité des productions éditoriales mises à la disposition des lecteurs. Si les grands groupes participent, de par leur production massive de livres à une certaine offre éditoriale, la bibliodiversité est cependant intimement liée à la production des éditeurs indépendants. En effet, par leur liberté d'expression, ces

derniers sont les garants de la pluralité et de la diffusion des idées, les véritables acteurs et défenseurs de cette diversité culturelle adaptée au livre. La bibliodiversité est aujourd'hui menacée par la surproduction et la concentration financière du monde de l'édition, qui favorisent la domination de quelques grands groupes éditoriaux et la quête de rentabilités élevées. <http://www.allianceediteurs.org/bibliodiversite>

¹⁶ Mabanckou, Alain "Dix questions à l'éditeur et agent littéraire Pierre Astier." *Congopage*, June 16, 2006. <http://www.congopage.com/Portraits-d-ecrivains-5-Dix>

¹⁷ <http://www.salondulivreparis.com/?IdNode=5770>

¹⁸ Les éditions Proximité (Cameroun), Barzakh (Algérie) et Elyzad (Tunisie).

¹⁹ Thierry, Raphaël "Édition indépendante: 'Les échanges internationaux sont du domaine du possible'." *Actualité*, May 4, 2015. <https://www.actualite.com/article/interviews/edition-independante-les-echanges-internationaux-sont-du-domaine-du-possible/58614>

²⁰ Gary, Nicolas "Talentueux indés: Préparer «une francophonie économique»." *Actualité*, November 20, 2014. <https://analytics.actualite.com/international/talentueux-indes-preparer-une-francophonie-economique-53867.htm>

²¹ <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/diplomatie-culturelle-21822/les-saisons-culturelles-actualites/les-actualites-2014-de-la/article/la-france-invitee-d-honneur-de-la>

²² Moutchia, William *Le CREPLA depuis 1975*. Yaoundé: CLÉ, 2000: 19. Entre 1980 et 2009, date de l'ultime attribution du Prix Noma, sept écrivains africains francophones d'Afrique de l'Ouest et du Maghreb seront récompensés (1980, 1985, 1987, 1992, 1996, 1999, 2005), pour un total de 36 récompenses et nominations. http://fr.wikipedia.org/wiki/Prix_Noma_de_publication_en_Afrique

²³ En référence au morceau du groupe de musique britannique *Band Aid* composée en 1984 afin de lever des fonds à destination de l'Éthiopie.

²⁴ Pour donner une idée de l'ampleur du mouvement, le concert caritatif "*Live Aid*" initié par le chanteur britannique Bob Geldof en juillet 1985 à Londres et Philadelphie est diffusé sur les télévisions du monde entier, réunissant plus de 1,5 milliard de téléspectateurs.

²⁵ Priestley, Carol "The Book Famine: A Selective Directory for Book and Journal Assistance to Universities in Africa." *Africa: Journal of the International African Institute*, Vol. 60, no. 1 (1990): 135-148.

²⁶ Le terme de "Famine" de l'époque a aujourd'hui été remplacé par celui d'"Ebola". On pourrait remplacer un mot par l'autre et la chanson aurait, j'imagine, toujours le même "succès"... Information triviale: en écrivant le nom du groupe, j'ai tout d'abord commis une erreur, remplaçant "d" par "k": "*Bank Aid*", un lapsus, dirons-nous...

²⁷ Zell, Hans M. "The Other Famine." *Libri*, Vol. 37, no. 4 (December 1987): 294-306. https://www.academia.edu/1462141/The_Other_Famine

²⁸ Chinua Achebe, Amos Tutuola, Wole Soyinka et Ken Saro Wiwa (pour ne mentionner que ces derniers) seront édités à Ibadan entre les années 50 et 70.

²⁹ Neame, Laura "Saro-Wiwa the publisher." In *Ken Saro-Wiwa: writer and political activist*, edited by Craig W. McLuckie and Aubrey McPhail. Boulder: Lynne Rienner Publ., 2000: 156.

³⁰ "Le 24 octobre 1970, à la clôture de la session commémorant le 25^{ème} anniversaire de l'ONU, l'Assemblée générale adoptait sans objection une résolution 2626 (XXV) intitulée 'Stratégie internationale du développement pour la deuxième décennie des Nations Unies pour le développement'." Cf. Virally, Michel "La 2e décennie des Nations Unies pour le développement - Essai d'interprétation para-juridique." *Annuaire français de droit international*, Vol. 16 (1970): 9-33.

³¹ Adedeji, Adebayo "La situation économique de l'Afrique: vers une reprise?" *Politique étrangère*, no. 3 (1988, 53^{ème} année): 621-638.

³² Hirsch, Robert "Ajustement structurel et politiques alimentaires en Afrique subsaharienne." *Politique africaine*, no. 37 (1990): 17-31.

³³ <http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/FIELD/Dakar/pdf/CharteCulturelleAfrique.pdf>

³⁴ http://www.aecid.es/galerias/programas/Acerca/descargas/Cuadernos_Acerca.pdf

³⁵ Lauwerier, Thibault *L'influence de la Banque mondiale sur les politiques d'éducation de base en Afrique de l'Ouest francophone: les cas du Mali et du Sénégal de 1980 à 2010*. Thèse de doctorat. Université de Genève, 2013: 13-14. <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:30756/ATTACHMENT01>

³⁶ http://www.unesco.org/education/information/nfsunesco/pdf/ABABA_F.PDF

³⁷ <http://unesdoc.unesco.org/images/0007/000774/077416F.pdf>

³⁸ Estivals, Robert "Le livre en Afrique noire francophone." *Communication et langages*, no. 46 (2^{ème} trimestre 1980): 60-82.

³⁹ Tout comme Robert Estivals, Bernard Mouralis rappelait que, déjà "en 1971, l'Afrique noire avait absorbé 12,3% des exportations françaises et, pour la seule Côte d'Ivoire, le volume général des exportations était alors à peu près identique à celui concernant les États-Unis ou la Grande Bretagne". Cf. Mouralis, Bernard *Littérature et développement*. Paris: Silex, 1984: 129.

⁴⁰ Selon Brigitte Perucca: "En vertu d'un partage linguistique hérité de la colonisation, Hachette International (filiale du groupe Lagardère [...]) [...] règne en maître, [et] occupe 85% des parts de marché de l'édition scolaire en Afrique subsaharienne francophone via les deux marques Edicef (Éditions Classiques d'Expression Française) et Hatier International." Cf. Perucca, Brigitte "La France règne en maître sur le marché des manuels scolaires en Afrique francophone." *Le Monde*, June 10, 2010: http://www.lemonde.fr/planete/article/2010/06/10/la-france-regne-en-maitre-sur-le-marche-des-manuels-scolaires-en-afrique-francophone_1370530_3244.html

⁴¹ Je peux aussi mentionner la sélection de *La Grève des Bâttu* d'Aminata Sow Fall (Nouvelles Éditions Africaines, Sénégal) en 1979 par le jury du prestigieux Prix Goncourt (France).

⁴² Je rappelle à ce sujet que les Nouvelles Éditions Africaines, fleuron de l'édition d'Afrique de l'Ouest dans les années 70, rassemblaient la participation de cinq maisons d'édition françaises dans leur capital (Armand Colin, Nathan, Présence Africaine, Le Seuil et EDICEF, filiale du groupe Hachette).

⁴³ <http://unesdoc.unesco.org/images/0010/001013/101383Fo.pdf>

⁴⁴ J'aurais aussi pu évoquer le Centre d'Édition et Production pour l'Enseignement et la Recherche (CEPER) au assez similaire bien que concernant uniquement le secteur éditorial camerounais.

⁴⁵ Marill, Stéphane *L'édition en Côte d'Ivoire: étude du secteur scolaire soumis à appel d'offres*. Paris: Scolibris, 2008. http://www.alliance-editeurs.org/formation/IMG/pdf_L_édition_en_Cote_d_Ivoire.pdf

⁴⁶ Ces chiffres sont néanmoins à nuancer dans une perspective africaine, les actionnaires français étant largement bénéficiaires de ces résultats.

⁴⁷ Dany Curtis relève que "La remise aux responsables de l'éducation a eu lieu lundi 16 janvier 2006. Il s'agit de 292 mille manuels de français et 292 mille manuels de mathématiques. Le Ministre de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Éducation Civique a précisé qu'ils « doivent être distribués pour la première fois gratuitement à l'ensemble des élèves du premier cycle de l'enseignement secondaire. Je dis bien pour la première fois au secondaire car, au primaire, nous avons déjà offert au cours de l'année scolaire 2003-2004, avec la réimpression de plus 2 millions de manuels de français et de calcul de 1^{ère} et 2^{ème} années, et la réédition de 740

mille manuels de calcul 3^{ème} et 4^{ème} années. L'acquisition de ces manuels scolaires a été possible grâce aux efforts du gouvernement appuyés par la Banque Mondiale dans le cadre du programme 'Éducation pour tous' [...]."
Cf. Curtis, Dany "Un important lot de manuels scolaires pour les élèves des collèges de Guinée."
GuineeConakry.Info, January 18, 2006. <http://www.guineeconakry.info/en/article/detail/livres-un-important-lot-de-manuels-scolaires-pour-les-eleves-des-colleges-de-guinee>

⁴⁸ *London Missionary Society, Basler Mission, Pères Blancs d'Afrique, Baptist Missionary Society...*

⁴⁹ Proposée pour éviter toute confusion avec le concept d'autonomie dans la théorie des champs littéraires de Pierre Bourdieu, la notion "d'autonomie d'émancipation" (ou "autonomie d'appropriation") concerne la production littéraire en situation de domination. Cf. Guiyoba, François and Halen, Pierre "Missions chrétiennes, champs locaux et autonomie d'appropriation: quelques propositions de cadrage." *Études Littéraires Africaines*, no 35 (2013): 14.

⁵⁰ Schaff, Ype *Bible, mission et littérature écrite*. Yaoundé: CLÉ, 2001: 89.

⁵¹ Voir à ce sujet l'article très détaillé de Marcelin Vounda Etoa "L'édition en Afrique: entre gageur et sinécure. L'expérience de CLÉ." *French Studies in Southern Africa*, 44, no.2 (September 2014): 48.

⁵² Il est intéressant de consulter les données contemporaines du Ministère des Finances français pour l'export du papier en Afrique. Au cours des 12 derniers mois (mai 2014-avril 2015), la France a exporté un million d'euros de papier en Afrique. (cf. <http://lekiosque.finances.gouv.fr>). Bien que la France ne constitue certainement pas le principal importateur de papier en Afrique, il est bon de rappeler que peu de pays y disposent d'une industrie de production de cellulose. Ceci me permet alors de penser que si l'Afrique importe relativement peu de papier, celui-ci est forcément onéreux sur place, ce qui se répercute *in fine* sur le coût de production du livre local et son prix de vente. En conséquence : Coût élevé du papier + absence d'industrie de production de cellulose = nécessité de l'importation du livre étranger...

⁵³ D'après Guy Feuer: "Entre les mois de juin 1960 et juillet 1963, la France a conclu près de trente accords culturels avec les nouvelles Républiques africaines et la République malgache." Cf. Feuer, Guy "Les accords culturels passés par la France avec les États africains et malgache." *Annuaire français de droit international*, Vol. 9 (1963): 890-905.

⁵⁴ La politique culturelle française a par exemple été amorcée dès 1958 au Cameroun:
<http://de.calameo.com/read/000510700935599a737a9>

⁵⁵ http://memoires.sciencespo-toulouse.fr/uploads/memoires/2013/DECR/memoire_GUINANT-PRISCILLE.pdf

⁵⁶ Fontaine, Régine "Le problème du livre face au lecteur en Afrique." *Bulletin des bibliothèques de France*, No 1 (1976). <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1976-01-0011-002>

⁵⁷ Tournès, Ludovic "La fondation Rockefeller et la naissance de l'universalisme philanthropique américain." *Critique internationale*, no. 35 (Vol. 2/2007): 173-197.

⁵⁸ Voir H. Berman, Edward *The Influence of the Carnegie, Ford, and Rockefeller Foundations on American - The Ideology of Philanthropy*. Albany: State University of New York Press, 1983. 235 pp.

⁵⁹ Pour Alvaro Garzon: "Une politique de développement du livre national arrêtée par État doit, au nom de la cohérence, favoriser la participation du secteur privé à l'édition des manuels scolaires. D'autre part, il ne faut pas oublier que l'octroi de crédits externes en faveur d'un programme de manuels scolaires s'accompagne souvent de l'obligation d'éditer ces derniers à la suite d'un appel d'offres international, qui crée des conditions de concurrence très rudes pour les entreprises locales." Cf. Garzon, Alvaro *La politique nationale du livre*. Paris: UNESCO, 1997: 33.

⁶⁰ Thierry, Raphaël "Entretien avec Serge Dontchueng Kouam." Yaoundé: 26 février 2008 (collection privée).

⁶¹ http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/rapports/rapport_gaymard.pdf

- ⁶² Payot, Marianne "Voyage au bout du pylon." *L'Express*, January 24, 2005. http://www.lexpress.fr/informations/voyage-au-bout-du-pylon_658897.html
- ⁶³ *Weeding the Library: Suggestion for the Guidance of Librarian of Small Libraries*. New-York: Division of Adult Education and Library Extension, State Educational Department, University of the State of New-York, 1937. 18 pp.
- ⁶⁴ Gaudet, Françoise and Lieber, Claudine *Le désherbage: élimination et renouvellement des collections en bibliothèques*. Paris: Bibliothèque Publique d'Information, 1986. 62 pp.
- ⁶⁵ <http://www.enssib.fr/le-dictionnaire/desherbage-0>
- ⁶⁶ <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1735-desherber-en-bibliotheque.pdf>
- ⁶⁷ Diakitité, Fatogoma "D'un projet de coopération à un Centre national de la lecture publique." *Takam Tikou*, (2010). <http://takamtikou.bnf.fr/dossiers/dossier-2010-takam-tikou-a-20-ans/d-un-projet-de-cooperation-a-un-centre-national-de-la-lec>
- ⁶⁸ Jacquy, Marie-Clotilde "Le Club des lecteurs d'expression française." *Bulletin d'information de l'association des bibliothécaires français*, no 132 (3^{ème} trimestre 1986). <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/41423-le-club-des-lecteurs-d-expression-francaise.pdf>
- ⁶⁹ Steiner, Anne *Opération lecture publique au Mali : bilan et perspectives*. Mémoire de DESS. Université des Sciences Supérieures de Grenoble II, 1990: 4.
- ⁷⁰ Quiñones, Viviana "Takam Tikou, une aventure à suivre." *Takam Tikou* (2010). <http://takamtikou.bnf.fr/dossiers/dossier-2010-takam-tikou-a-20-ans/takam-tikou-une-aventure-a-suivre>
- ⁷¹ Le Fonds de solidarité prioritaire est créé par le décret no 2000-880 du 11 septembre 2000. http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Synthese_Eval-FSP-FR_cle0cb171.pdf
- ⁷² Dans ce cadre, "La Commission des finances a demandé à la Cour des comptes, dans le cadre de la LOLF, une enquête sur la gestion passée de l'Association française d'action artistique (AFAA), renommée CulturesFrance depuis sa fusion avec l'Association pour la défense de la pensée française (ADPF). Se basant sur cette enquête, le rapport préconise d'améliorer le pilotage de cette structure, de clarifier les priorités stratégiques de CulturesFrance (notamment dans les relations avec le réseau culturel à l'étranger) et de faire des aménagements dans la fonction financière, malgré une situation saine". Cf. Gouteyron, Adrien and Charasse, Michel *Rapport d'information fait au nom de la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation sur l'enquête de la Cour des comptes relative à la gestion de l'Association française d'action artistique (AFAA)*. Paris: Sénat, 2006. <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/074000187/index.shtml>
- ⁷³ Cousin, Bertrand *La présence du livre français dans les pays francophones du Sud*. Paris: Syndicat National de l'Édition, 2006. <http://www.sne.fr/wp-content/uploads/2014/08/Memorandum-SNE-francophonie.pdf>
- ⁷⁴ <http://culture.developpement.pagesperso-orange.fr/guide/ministrs/artmins.htm>
- ⁷⁵ Comme le rappelle Fatogoma Diakitité, dans le cadre du Projet lecture publique malien: "Nos commandes de livres tournaient entre 30 et 40 millions de francs CFA payables à la réception des livres. Parfois, cela posait problème, parce que les libraires n'étaient, financièrement, pas assez solides et ne pouvaient pas faire l'avance du montant de la commande ; dans ce cas, nous passions les grosses commandes en France. Finalement, nous leur avons passé les commandes qu'ils pouvaient honorer, soit 4 à 5 millions de francs CFA." (Diakitité, 2010)
- ⁷⁶ Thierry, Raphaël "Entretien avec Isabelle Le Camus de Lagrevol." May 7, 2015 (collection privée).

⁷⁷ Akonolinga, Akono, Esse, Ngompem, Tungen, Yaoundé VIème, Yaoundé IIème, Yabassi, Douala IIème, Douala IVème, Douala Vème, Bot-Makak, Pouma, Foubot, Dschang, Ombessa, Fouban C.U, Bangangté, Sangmelima, Abong-Mbang, Mkankomo, Meiganga, Monatélé, Kousseri.

⁷⁸ Garoua, Bafoussam, Ebolowa, Bertoua, N'gaoundéré et Limbe.

⁷⁹ Thierry, Raphaël *Le livre camerounais, réalités, enjeux, avenir*. Mémoire de Master. Université de Provence, 2008: 104.

⁸⁰ Burkina Faso, Bénin, Burundi, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Ghana, Guinée, Ile Maurice, Mali, Madagascar, Mauritanie, Niger, République Centrafricaine, Sénégal, République Démocratique du Congo, République du Congo, Rwanda, Tchad, Togo (auxquels on peut ajouter le Liban, Haïti et les Seychelles). http://www.francophonie.org/IMG/pdf/CLAC_un_programme_national_de_lecture_publique.pdf

⁸¹ Paul Sturges, "Using Grey Literature in Informal Information Service in Africa." *Journal of Documentation*, 50, no 4 (1994): 273-290. http://www.opengrey.eu/data/69/80/74/GL1_Sturges_1994_Conference_Preprint.pdf

⁸² Domingo Mane, Bacary "Des gestes excessifs, des dépenses colossales et des louanges..." *Sud Quotidien*, January 16, 2015. http://www.sudonline.sn/des-gestes-excessifs-des-depenses-colossales-et-des-louanges_a_22637.html

⁸³ *Livre - lecture et coopération décentralisée*. Grenoble: Culture et Développement, 2010. http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/rapport_livrecoopdec.pdf

⁸⁴ <http://www.francophonie.org/200-000-livres-pour-les-reseaux-de.html>

⁸⁵ C'était en fait le cas en 2014. Selon nos sources, la subvention n'a été attribuée que pour l'achat de la presse nationale en 2015.

⁸⁶ "L'ADIFLOR fait un don de 6000 livres à ses partenaires sénégalais." *Agence de Presse Sénégalaise*, July 11, 2005. <http://www.aps.sn/newsedit/spip.php?article10288>

⁸⁷ <http://www.bibliodef.com/archives/3467>

⁸⁸ http://fr.wikipedia.org/wiki/Organisation_internationale_de_la_francophonie

⁸⁹ Le parcours de Fatogoma Diakité me semble symbolique du difficile dialogue entre opérateurs locaux et étrangers. Impliqué dans le projet de lecture publique malien jusqu'à la fin de l'intervention française, il va coordonner entre 2000 et 2007 le programme "Appui à la filière du livre au Mali" (AFLAM) qui concernait l'élargissement de la coopération franco-malienne. Ce projet avait pour objectif d'appuyer le développement de la filière du livre malienne, et pas uniquement les bibliothèques, "un peu comme la "filière coton", du producteur jusqu'au consommateur..." (Diakité, 2010) Le projet AFLAM a cependant pris fin en 2007 avec l'arrêt du financement français (1,2 milliards de francs CFA, 1,82 millions d'euros). Comme le regrette Diakité: "il n'y a pas eu d'accompagnement, ne serait-ce que sur six mois ou un an, pour achever ce qui avait été commencé. La fin de participation a été trop brutale. Après la clôture du projet AFLAM, les dossiers que j'ai présentés au Service culturel de l'ambassade de France pour financement et qui sont relatifs au livre et à la lecture, comme "Lire en fête", l'édition de certains manuscrits des auteurs n'ont pas abouti. On me dit "on n'a pas d'argent". Cette situation m'amène à me poser la question suivante: par rapport au livre, pourquoi le service culturel existe-t-il encore?" À défaut de continuité de la Coopération française, il est alors proposé à F. Diakité de coordonner la création du réseau CLAC de l'OIF au Mali, projet qu'il pilote depuis lors, par une transition nécessaire d'une coopération bilatérale vers une coopération multilatérale. Cf. Macalo, Mamadou "Promotion du livre et de la lecture au Mali." *Maliweb*, October 13, 2010. <http://www.maliweb.net/category.php?NID=51582>

⁹⁰ Sur ce point, le monde anglo-saxon distingue la catégorie "Book Aid" de celle de "Book Donation".

⁹¹ "Mécénat d'entreprise et dons aux associations." *Service-public.fr*, May 21, 2015. <http://vosdroits.service-public.fr/professionnels-entreprises/F22263.xhtml>

- ⁹² Cazenave, Frédéric "Les 1001 façons de s'engager." *Le Monde*, March 31, 2015. http://www.lemonde.fr/argent/article/2015/03/31/les-1-001-facons-de-s-engager_4606738_1657007.html
- ⁹³ Thierry, Raphaël "Une lecture un peu plus universelle." *EditAfrica*, November 24 2013. <http://www.editafrica.com/une-lecture-un-peu-plus-universelle>
- ⁹⁴ Weber, Raymond *Culture et développement: vers un nouveau paradigme?* Maputo: Campus euro-africano de cooperação cultural, 2009. <http://www.interarts.net/descargas/interarts527.pdf>
- ⁹⁵ Doyle, Robert P. and Scarry, Patricia *Guideline on Library Twinning*. Paris: IFLA, 1994. <http://unesdoc.unesco.org/images/0009/000973/097322eo.pdf>
- ⁹⁶ Zell, Hans M. *Publishing, Books & Reading in Sub-Saharan Africa. A Critical Bibliography*. Lochcarron, Scotland: Hans Zell Publishing: 376-389. <http://www.hanszell.co.uk/cgi-bin/online/pbrssa.shtml>
- ⁹⁷ Thierry, Raphaël "De Simenon au pays dogon, itinéraire d'un voyageur." *Takam Tikou*, April 8, 2014. http://takamtikou.bnf.fr/vie_du_livre/2014-04-07/de-simenon-au-pays-dogon-itin-raire-d-un-voyageur
- ⁹⁸ "Que désigne-t-on par coopération décentralisée?" *Viepublique.fr*, January 19, 2015. <http://www.viepublique.fr/decouverte-institutions/institutions/collectivites-territoriales/collectivites-territoriales-europe/que-designe-t-on-par-cooperation-decentralisee.html>
- ⁹⁹ <http://www.senat.fr/ct/ct04-02/ct04-028.html>
- ¹⁰⁰ Martine Bondo et Martin Balikwhisha Nyonyo rappellent que "La tendance s'est confirmée avec l'organisation au début des années 90 des colloques pour des réflexions autour de la coopération décentralisée. Ce sont entre autres, les assises régionales de la coopération décentralisée organisée en 1990 par Jacques Pelletier, alors ministre de la coopération, le colloque de la Roche-sur-Yon en 1993, les assises régionales de 1994, les assises de la coopération et de la solidarité internationale en 1997 ou encore les rencontres de la coopération décentralisée en 1999 à l'Institut du Monde Arabe." Cf. Bondo, Martine and Balikwhisha Nyonyo, Martin *La coopération décentralisée dans l'espace francophone*. Abidjan: Commission Affaires Parlementaires, 2013. http://apf.francophonie.org/IMG/pdf/2013_07_session_cap_rapportcoopdecentr.pdf
- ¹⁰¹ "La coopération décentralisée." *Ritimo.org*, October 17, 2012. <http://www.ritimo.org/article4399.html>
- ¹⁰² "La loi de décentralisation du 2 mars 1982." *Viepublique.fr*, August 19, 2013. <http://www.viepublique.fr/decouverte-institutions/institutions/approfondissements/loi-decentralisation-du-2-mars-1982.html>
- ¹⁰³ Questionnaire soumis à Francisco d'Almeida en mai 2015 (collection privée).
- ¹⁰⁴ "Une initiative du COBIAC: Pour une banque régionale du livre en Provence-Alpes-Côte d'Azur." *Dazibao*, 1999. http://livre-paca.org/index.php?show=dazibao&rubrique=1&id_rubrique=2&id_dazibao=17&type=0&article=212
- ¹⁰⁵ "Quatuor du livre, appui à la lecture publique et à l'édition locale." *Culture et Développement*, January 5, 2013. <http://www.culture-developpement.asso.fr/a-propos-de-cd/nos-actions/ingenierie-culturelle/quatuor-du-livre>. À ce sujet, il est bon de signaler que l'action de Culture et Développement s'est prolongée au-delà de la BRAL. Au niveau du livre, C&D a par la suite développé une action à un niveau plutôt économique que technique. L'Association a plus largement inscrit son travail dans une perspective de développement des industries de la culture dans les pays du Sud.
- ¹⁰⁶ <http://www.culture-developpement.asso.fr/charte-du-don-de-livre>
- ¹⁰⁷ Gueye, Boubacar "Les dons à la Bibliothèque centrale de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar." Berlin: IFLA, 2003. <http://webdoc.sub.gwdg.de/ebook/aw/2003/ifla/vortraege/iv/ifla69/papers/026f-Gueye.pdf>

- ¹⁰⁸ http://portal.unesco.org/culture/fr/ev.php-URL_ID=25480&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html
- ¹⁰⁹ Rosi, Mauro *La Donation du livre pour le développement*. Paris: UNESCO, 2006.
<http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001394/139429fo.pdf>
- ¹¹⁰ *Notre diversité créatrice*. Paris: UNESCO, 1994. <http://unesdoc.unesco.org/images/0010/001055/105586fo.pdf>
- ¹¹¹ *Déclaration universelle sur la diversité culturelle*. Johannesburg: UNESCO, 2002.
<http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001271/127162f.pdf>
- ¹¹² *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*. Paris: UNESCO: 2005.
http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=31038&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html
- ¹¹³ <http://www.cairn.info/revue-africultures-2006-4-page-13.htm>
- ¹¹⁴ *Evaluation of France's contribution to the European Development Fund (EDF)*. Paris: Ministère des Affaires étrangères et du Développement international, 2014. http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/FED_GB-BAT-BD_cle894761.pdf
- ¹¹⁵ <http://www.acpculturesplus.eu>
- ¹¹⁶ <http://www.itu.int/ITU-D/connect/africa>
- ¹¹⁷ <http://www.spla.pro/fr>
- ¹¹⁸ <http://www.littafcar.org>
- ¹¹⁹ FOKAL (Port-au-Prince), Artisttik Africa (Cotonou), ISHYO (Rwanda) et CEC (Belgique).
- ¹²⁰ Thierry, Raphaël "Intersections littéraires d'Afrique et des Caraïbes: un projet de coopération circulaire Afrique-Europe-Caraïbes." *Littafcar.org*, May 29, 2015. <http://www.littafcar.org/actualites/2314/-intersections-litteraires-d-afrique-et-des-caraibes----un-projet-de-cooperation-circulaire-afrique-europe-caraibes>
- ¹²¹ D'Almeida, Francisco "L'Afrique aussi se mobilise pour la lecture." *Bibliothèque(s)*, April 2003:
<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/61027-8-francophonie.pdf>
- ¹²² Piauxt, Fabrice "Cinq semaines en Afrique. Un réveil continental." *Livres Hebdo*, no. 354, October 22, 1999: 68.
- ¹²³ <http://www.bief.org/fichiers/operation/3783/media/9038/Synth%C3%A8se%20Dakar%202014.pdf>
- ¹²⁴ <http://www.alliance-editeurs.org/le-don-de-livres-un-systeme-a?lang=fr>
- ¹²⁵ Hugues, Laurence and Razafintsalama, Marie-Michèle "Quelles 'nouvelles' pratiques du don de livres pour répondre au besoin des jeunes lecteurs africains dans les bibliothèques?" Lyon: IFLA, 2014.
<http://library.ifla.org/861>
- ¹²⁶ Joulin, Matthieu "Le don de livres numériques: quelles logiques et quels enjeux?" *Takam Tikou*, March 23, 2015.
<http://takamtikou.bnf.fr/dossiers/dossier-2015-culture-num-rique-la-biblioth-que-enrichie/le-don-de-livres-num-riques-quelles>
- ¹²⁷ http://portal.unesco.org/culture/fr/ev.php-URL_ID=29718&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html
- ¹²⁸ http://www.adiflor.org/francophonie_detail.php?id=16
- ¹²⁹ <http://www.scolibris.fr/fichier/imgCK/193915973actes%20colloque%20HD.pdf>
- ¹³⁰ <http://www.ideas-box.org/index.php/fr>

- ¹³¹ Thierry, Raphaël "Entretien avec Jérémy Lachal." April 28, 2015 (collection privée).
- ¹³² Thierry, Raphaël "Entretien avec Jean-David Kouassigan." May 25, 2015 (collection privée).
- ¹³³ <http://alliance-lab.org/etude/?lang=fr>
- ¹³⁴ <http://www.unesco.org/new/fr/unesco/themes/icts/m4ed/mobile-reading/reading-in-the-mobile-era>
- ¹³⁵ Tervonen, Taina "La chaîne du don." *Africultures*, no. 57, 2003: 34.
- ¹³⁶ Dans ma thèse de doctorat *Le marché du livre africain et ses dynamiques littéraires: le cas du Cameroun* (à paraître), j'évoque le chiffre de 90% d'ouvrages étrangers commercialisés au Cameroun.
- ¹³⁷ Thierry, Raphaël "«Donner n'est pas recevoir»" (petite réflexion à propos du don de livre en Afrique)." *Africultures.com*, April 8, 2013. <http://www.africultures.com/php/?nav=article&no=11444>
- ¹³⁸ <http://www.rfi.fr/emission/20130418-le-don-livres>
- ¹³⁹ La seule différence est peut-être qu'en 1985, il fallait mobiliser tout un parterre de stars planétaires pour lever des fonds. Aujourd'hui, grâce à l'impact des réseaux sociaux et de la diffusion internet, un seul individu célèbre comme le rappeur Akon peut prétendre "apporter l'électricité solaire à 600 millions d'Africains"... On imagine facilement que, dans l'imaginaire collectif, se dessine alors une image d'un continent sauvage, majoritairement sous-développé et qu'une célébrité américaine peut, à elle seule, sortir de sa misère technologique, avec l'aide des millions de "followers" qu'elle engrange. Cette image laisse malheureusement peu de place à une 'possibilité de livres'. Cf. Rajan, Nitya "Akon Lighting Africa's Solar Academy Hopes To Bring Electricity To 600 Million People." *Huffington Post*, June 3, 2015. http://www.huffingtonpost.co.uk/2015/06/03/akon-lighting-africa-to-bring-electricity-to-600-million-_n_7500156.html
- ¹⁴⁰ http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/CR_du_4_juin_2008.pdf
- ¹⁴¹ Collectif, *La donation de livres: Pratiques, impacts et alternatives*. Rapport final de l'Atelier International. Paris: Institut d'Études Politiques de Paris Master "Affaires internationales". UNESCO, Section des Industries culturelles et du Droit d'auteur, Programme Politique du Livre, 29 janvier 2007. http://pmb.sicac.org/opac_css/doc_num.php?explnum_id=355
- ¹⁴² <http://www.bief.org/Operation-3783-Rencontre-interprofessionnelle/Seminaire-professionnel-d-editeurs-et-libraires-francophones-a-Dakar.html>
- ¹⁴³ Leguéré, Jean-Pierre *Approvisionnement en livres scolaires : vers plus de transparence Afrique francophone*. Paris: UNESCO, 2003: 28. <http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001362/136266f.pdf>
- ¹⁴⁴ <http://educamer.org/tuyau-1/item/214-liste-officielle-des-manuels-scolaires-2013-2014.html>
- ¹⁴⁵ Australie, Allemagne, Brésil, Canada, Chine, Espagne, États-Unis, Inde, Italie, Japon, Mexique Pays-Bas, Royaume-Uni.
- ¹⁴⁶ On peut considérer que les "brochures et imprimés similaires" (à l'exclusion des publications périodiques) concernent les catalogues d'éditeurs.
- ¹⁴⁷ Code NC8 49019900.
- ¹⁴⁸ <http://www.bief.org/fichiers/operation/3783/media/9039/Verbatim%20Dakar%202014.pdf>
- ¹⁴⁹ http://www.urgencedelire.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=5&Itemid=109&lang=fr

¹⁵⁰ http://www.bibliosansfrontieres.org/index.php?option=com_k2&view=item&id=173:professionnalisation-des-fili%C3%A8res-du-livre-dans-les-pays-acp&Itemid=316

¹⁵¹ http://www.scolibris.fr/rezolibris/ressourcesdocumentairesurléditionetlelivreenafrique/44_la-professionnalisation-des-filieeres-du-livre-en-afrique.html

¹⁵² J'emprunte ce terme intéressant au site Web "Francographies" dédié à "l'actualité des littératures francophones": <http://francographies.com>

¹⁵³ <http://www.francophonie.org/Synthese-La-langue-francaise-dans-45389.html>

¹⁵⁴ <http://www.bief.org/print-Publication-3083-Comptes-rendus/Rencontres-des-editeurs-et-libraires-francophones-a-Beyrouth.html>

¹⁵⁵ <http://portharcourtworldbookcapital.org>

¹⁵⁶ Codesria (Sénégal), Langaa (Cameroun), African Renaissance (Sénégal), Centre Panafricain de Prospective Sociale (Bénin), Éditions du Sirocco (Maroc), éditions Vizavi (Île Maurice), Éditions Yeelen (Mali), Senso Unico (Maroc), Union for African Population Studies (Sénégal), Spears Media Press (Cameroun), University of Buea (Cameroun).

¹⁵⁷ <http://www.loiseauindigo.fr>

¹⁵⁸ <http://www.alliance-editeurs.org/-les-editeurs-?lang=fr>

¹⁵⁹ <http://www.worldreader.org/what-we-do/our-projects>

¹⁶⁰ Thierry, Raphaël "Entretien avec Jérémy Lachal." April 28, 2015 (collection privée).

Remerciements

Toute ma gratitude pour leur expertise technique, leurs conseils avisés et leur soutien:

Sarah Burnautzki (Romanisches Seminar, Universität Mannheim)

Marine Defosse (Bibliothèque Universitaire des Langues et Civilisations, Paris)

Marie-Paule Huet (Éditions Ganndal, Guinée)

Nadine Monchau (Ministère des Affaires Étrangères, France)

Cornelia Ruhe (Romanisches Seminar, Universität Mannheim)

Viviana Quiñones (La Joie Par les Livres, Bibliothèques nationale de France, Paris)

Aline et Jacques Thierry

Ma très grande reconnaissance pour tout le temps qu'ils m'ont accordé et leurs réponses précises à mes questions:

Cheick Chérif Camara (Directeur du réseau CLAC de Guinée)

Francisco d'Almeida (Co-directeur Culture et Développement, France)

Dominique Gillerot (Administratrice du Centre Coopération Éducation Culture, Coordinatrice du projet Littafcar, Belgique)

Jean-David Kouassigan (Responsable des échanges Éditeurs Afrique Francophone, Worldreader, Espagne)

Jérémy Lachal (Directeur de Bibliothèques Sans Frontières, France)

Isabelle Le Camus de Lagrevol (Administratrice déléguée d'ADIFLOR, France)

Bandian Traoré (Direction du Patrimoine, Ministère de la Culture de Guinée)

Mes très chaleureux remerciements à l'équipe de l'Alliance Internationale des Éditeurs Indépendants pour leur intérêt à l'égard de mon travail.

Merci à Hans M. Zell pour sa confiance, sa disponibilité et son infinie patience.

Merci à Terry Barringer (SCOLMA, *African Research & Documentation*) pour son accompagnement et sa considération.

ANNEXES

Description de différents projets menés en Afrique francophone

Note: La description de ces 6 projets a été réalisée à partir d'informations et citations publiées sur leurs sites internet en juin 2015. Des compléments ont été apportés à partir d'articles et entretiens publiés sur différents médias.

ADIFLOR (Association pour la Diffusion Internationale Francophone de Livres, Ouvrages et Revues) Paris, France

<http://www.adiflor.org>

<http://www.adiflorgestion.org/fra3.html>

Année de création: 1985. *Statut:* en activité.

Pays d'intervention: Pays francophones et francophiles.

Principaux destinataires/bénéficiaires: Bibliothèques publiques, centres de documentation, établissements scolaires et universitaires.

Objectifs: Promotion du livre et de la lecture en français à travers le monde, valoriser la diversité culturelle francophone, faire partager le patrimoine culturel de la France, cultiver l'action solidaire.

Ressources: Dons de particuliers, mécénat privé, invendus d'éditeurs, opérations de désherbages 'réfléchis' de bibliothèques municipales ou scolaires.

Partenariats en Afrique (passés et présents): Edition Ruisseaux d'Afrique (Bénin), Waji (Wasaare Jamm International, Sénégal), Association Saint-Louis Initiatives, Association des amis de la bibliothèque et du livre (Tunisie), Association des parents d'élèves et le corps enseignant de Diogo (Togo), Association pour le Développement de Koumbama (Adeko, Guinée), Mouvement des Compagnons Éducateurs (Niger), Lion's Club Douala Orchidée (Cameroun), Société First Cameroon (Cameroun), Ministère de la Culture et de la Communication de Tunisie, Ministère de la Culture du Sénégal.

Nature des livres donnés: Livres français principalement, mais également présence d'une petite part d'éditeurs de différents pays de la Francophonie, en particuliers à travers le projet "La petite bibliothèque francophone" (http://www.adiflor.org/francophonie_detail.php?id=16). L'association propose aussi des dons de livres éducatifs en anglais et espagnol. Les livres sont neuf ou d'occasion, mais doivent être en bon état. Sur son site, ADIFLOR explique que "L'augmentation des livres neufs de qualité, contribuera à l'image positive de l'édition française auprès du lectorat des pays francophones, et, ainsi, au maintien de ses parts de marché".

Procédure de sélection: ADIFLOR dispose d'un stock de 300 000 livres consultable sur le site [adiflor.org](http://www.adiflor.org). Les ouvrages neufs proviennent de dons d'éditeurs. Les ouvrages d'occasion sont préalablement triés en fonction de leur état, conditionnés en cartons thématiques ou en vrac. Il est impossible de choisir au titre "mais seulement en quantité", ADIFLOR précise qu'il est possible de faire "un panachage" selon les disponibilités de l'équipe. Seuls les organismes juridiquement constitués et les institutions sont habilités à soumettre une demande de livres (associations, ONG, établissements scolaires, Alliances françaises, centres et instituts culturels, bibliothèques). ADIFLOR propose un système de commande en ligne (http://www.adiflor.org/content.php?sub_id=86).

Politique de don: ADIFLOR met en avant "le réseau de solidarité internationale qui permet d'assurer la mise en place et le suivi de tous les projets, qu'ils soient initiés par l'association ou qu'ils fassent l'objet d'un partenariat". L'ONG s'engage à: sélectionner, expertiser et valider les projets qui sont proposés; accompagner et suivre chaque projet; démarcher les éditeurs pour obtenir des livres neufs et collecter des livres d'occasion de qualité; trier, conditionner les livres; gérer les stocks au moyen d'un site de gestion en ligne (<http://www.adiflorgestion.org>); préparer les commandes de livres; contrôler l'acheminement et la réception des colis; assurer la traçabilité des livres. Les livres donnés sont tamponnés avec un tampon comportant la mention "Livre offert par ADIFLOR". En contrepartie, les destinataires des dons s'engagent à: ne pas en mesure d'acheter des livres; disposer d'un local aménagé pour les livres; participer aux frais de gestion qui lui seront demandés; ne pas revendre les ouvrages reçus en don; être en mesure d'organiser et de prendre en charge le transport depuis le stock d'ADIFLOR jusqu'au bénéficiaire, frais de douane compris; faire un compte-rendu à ADIFLOR; faire la communication d'ADIFLOR et mentionner très clairement sa contribution dans le projet (citation du nom d'ADIFLOR lors de remise officielle, affichage "Etablissement ayant reçu des ouvrages offerts par ADIFLOR" à apposer à l'entrée de l'établissement...).

ADIFLOR est signataire de la *Charte du don de livres*.

Transport: ADIFLOR propose une aide pour l'organisation du transport: les livres sont préparés dans son entrepôt. Les demandeurs organisent ensuite le transport des livres, qui peuvent également être acheminés avec les transporteurs partenaires d'ADIFLOR. Le transport et les frais de douanes sont à la charge des demandeurs, ainsi que les frais de gestion liés à la collecte des livres, leur tri, stockage et conditionnement et la préparation de la commande.

Distribution locale: Prise en charge par les bénéficiaires, avec l'appui éventuel de l'Ambassade de France, de l'Alliance Française ou des partenaires locaux. La distribution est réalisée dans les bibliothèques préalablement identifiées et/ou ayant sollicité une donation.

Nombre de livres donnés: ADIFLOR annonce distribuer 200 000 livres chaque année dans le monde. Concernant la part du don en Afrique, celle-ci varie selon les pays et les périodes: 100 000 au Cameroun en 2011 (pays à l'honneur), 15 000 à 30 000 nouveaux livres par an au Sénégal, etc. Depuis ses débuts, ADIFLOR explique avoir mené "plus de 2000 projets" et envoyé "plus de 6 millions de romans, albums et manuels scolaires dans le monde".

Prise en compte de l'édition africaine: Oui, à travers son projet de petite bibliothèque francophone mais aussi son partenariat avec l'éditeur jeunesse Ruisseaux d'Afrique (Bénin). Ces livres sont "achetés sur place à prix négociés".

Rapports d'activités: ADIFLOR envoie un bilan d'activité annuel à ses donateurs et mécènes. Des informations détaillées sont disponibles ici:

http://www.adiflor.org/infos-presse.php?id=98&categorie_id=80&sub_id=95

http://www.adiflor.org/infos-presse.php?id=98&categorie_id=80&sub_id=93

Centres de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC), Organisation Internationale de la Francophonie Paris, France

<http://www.francophonie.org/Lecture-publique.html>

Année de création: 1986. Statut: En activité.

Pays d'intervention: 21 pays d'Afrique subsaharienne, de l'Océan Indien, de la Caraïbe et du Proche-Orient membres de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Principaux destinataires/bénéficiaires: Zones rurales et agglomération de 5 à 25 000 habitants. Toute la population des communautés bénéficiant des CLAC et en particulier les enfants en âge préscolaire, les jeunes en âge scolaire (principalement au niveau du primaire et du secondaire), les enseignants, les fonctionnaires et les opérateurs de développement ainsi que les groupements, associations et ONG.

Objectifs: Créer des lieux pour mettre à la disposition de tous des outils d'information, de culture et de loisirs. Soutenir le développement des politiques nationales du livre. Constitués en réseaux d'une dizaine de centres, les CLAC doivent s'inscrire dans un programme national de développement de bibliothèques publiques.

Ressources: Financement de l'OIF (Québec, France et Belgique en tête) pour la mise en place du réseau et le renouvellement des collections et dons. Financement du pays d'implantation (dans le cadre de sa politique nationale du livre) pour les salaires et équipements. Les locaux et le personnel sont fournis par les collectivités locales. Il y a également une possibilité de financements privés (mécénat d'entreprises, particulier). Selon Éric Weber, responsable du programme: "Une fois que le réseau est en place, on a 80% d'investissements nationaux et 20% de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)." Cf. Sanga, Charles "Éric Weber (Coordonnateur des CLAC à l'OIF): «Je suis impressionné, les choses bougent dans le bon sens en Côte d'Ivoire» ". *Le Patriote*, 26 décembre 2013 (<http://news.abidjan.net/h/483118.html>)

Partenariats en Afrique: États, Ministères de la Culture et Collectivités locales.

Nature des livres donnés: Livres essentiellement neufs, mais également dons. Ouvrages issus de la Francophonie (majoritairement français), ainsi qu'acquisitions locales. L'OIF affirme favoriser "systématiquement l'acquisition d'ouvrages neufs édités localement, qu'ils soient

en français ou en langues nationales.” Romans, bandes dessinées, ouvrages jeunesse, dictionnaires, etc.

Procédure de sélection: La procédure pour la constitution des listes d’acquisition se fait à partir des besoins exprimés par les bibliothèques et des listes constituées par l’OIF. Ces listes sont ensuite transmises au prestataire qui se charge de rassembler les ouvrages, de les stocker, avant de les transmettre au prestataire en charge de leur équipement. Les ouvrages locaux sont en principe achetés directement par les équipes locales à partir d’une enveloppe annuelle dédiée à cet effet. Selon l’OIF: “Les procédures de sélection d’ouvrages pour les CLAC tiennent compte de nombreux critères liés au contexte géographique et historique, au profil des futurs usagers et aux besoins qu’ils auront exprimés.” *Nb.:* L’OIF a publié en février 2015 un appel d’offres ayant pour objet l’“Acquisition et traitement des commandes d’ouvrages destinés principalement aux CLAC”. *Cf.*

http://www.francophonie.org/IMG/pdf/dossier_appel_d_offres_ao_02-2015_-_clac_groupeurs_de_livres.pdf

Politique de don: Les États sollicitent l’OIF pour l’implantation d’un réseau CLAC. Ils inscrivent le développement et le soutien du réseau dans le cadre de leur politique nationale du livre et de la lecture.

Transport: Pris en charge par l’OIF, dont un prestataire s’occupe des acquisitions. Les livres sont ensuite envoyés au Québec pour y être équipés, avant d’être acheminés dans les réseaux bénéficiaires. *Nb.:* L’OIF a publié un appel d’offre en février 2015 ayant pour objet la “Reliure et traitement des ouvrages destinés principalement aux centres de lecture et d’animation culturelle”: http://www.francophonie.org/IMG/pdf/dossier_appel_d_offres_ao_04-2015_-_clac_reliure.pdf

Distribution locale: Financée par l’OIF. Les réseaux CLAC disposent normalement d’un véhicule à cet effet.

Nombre de livres donnés: 200 000 chaque année à travers les 305 CLAC du réseau (chaque centre dispose d’un fonds de 2500 livres). Toutefois, les appels d’offres de l’OIF pour les acquisitions et les commandes avancent des chiffres sensiblement inférieurs: chaque année, entre 30 000 et 50 000 ouvrages (entre 1000 et 3000 titres) seraient acquis par le prestataire de l’OIF (appel d’offre 2015) qui répartirait environ 60 000 ouvrages à travers l’ensemble du réseau CLAC tous les ans (*cf.* appel d’offres 2011).

Prise en compte de l’édition africaine: Oui. Si l’on se base sur les données guinéennes, environ 10% du budget d’acquisition des CLAC seraient dédiés à l’achat d’ouvrages locaux et de la presse nationale.

Rapports d’activités: Rapport 2012-2014 (page 66):
http://www.francophonie.org/IMG/pdf/rapport_sg_2012-2014.pdf

Compléments: Voir la brochure du réseau CLAC:
http://www.francophonie.org/IMG/pdf/CLAC_un_programme_national_de_lecture_publicque.pdf

Appel d'offres pour les acquisitions 2011: http://www.francophonie.org/IMG/pdf/aof-07-2011_-_CLAC.pdf

Banque Rhône-Alpes du livre, Région Rhône-Alpes Grenoble, France

<http://www.culture-developpement.asso.fr/a-propos-de-cd/nos-actions/ingenierie-culturelle/bral-banque-rhone-alpes-du-livre>

<http://culture.developpement.pagesperso-orange.fr/actus/rubriques/artbral.htm>

Année de création: 1997. Statut: projet achevé en 2005.

Pays d'intervention: Mali, Sénégal, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Cameroun, Guinée, Niger, Tchad, Togo, pays d'Afrique francophone. Globalement: Afrique de l'Ouest, Afrique centrale, Île Maurice, Mauritanie, région Rhône-Alpes.

Principaux destinataires/bénéficiaires: Réseau des villes d'Afrique de l'Ouest pour la culture et le développement urbain; réseaux nationaux de lecture publique; bibliothèques et collectivités du continent africain; partenaires africains d'associations et de collectivités de la Région Rhône-Alpes.

Objectifs: Développée par l'association Culture et Développement, la BRAL avait pour objectifs de: - rationaliser la chaîne du don de livres; - répondre aux besoins des lecteurs africains; - développer la lecture publique; - promouvoir la diversité de la production éditoriale en France; - générer un échange culturel avec les professionnels du livre en Afrique. Plus généralement, il s'agissait d'optimiser l'effort de solidarité internationale mené par les bibliothécaires de la région Rhône-Alpes dans le domaine du livre et de la lecture.

Ressources: Région Rhône-Alpes, secrétariat d'état français à la Coopération et Ministère de la Culture, conseils généraux, municipalités, mécénat pour le transport...

Partenariats en Afrique: Le réseau des villes d'Afrique de l'Ouest pour la culture et le développement urbain animé par Culture et Développement; réseaux nationaux de lecture publique; bibliothèques et collectivités locales.

Nature des livres donnés: Ouvrages papier issus de désherbages dans les bibliothèques de la Région Rhône Alpes. Tous types d'ouvrages en fonction de la politique documentaire des destinataires.

Procédure de sélection: Première étape: les partenaires africains transmettaient une demande de livres à Culture et Développement. Un technicien assurait ensuite une information auprès des bibliothécaires français au sujet des opérations de tri. Une grille des ouvrages à réserver pour les bibliothèques d'Afrique leur était ensuite communiquée pour qu'ils puissent effectuer un pré-tri et préparer le stockage par 'genres'. Les bibliothécaires étaient assistés par une chargée de mission de Culture et Développement pour affiner le tri dans les différentes bibliothèques ou sur le lieu de stockage. Une équipe de manutention restaurait, équipait les livres, constituait les lots, préparait leur acheminement. L'envoi en Afrique

d'ouvrages recyclés devait être accompagné d'ouvrages neufs (notamment édition africaine) dans une proportion de 30%.

Politique de don: Demandes de bibliothèques locales et prise en compte de l'édition locale (achat sur place). La BRAL est signataire de la *Charte du don de livre* initiée par Culture et Développement.

Transport: Pris en charge par Culture et Développement avec l'appui des bailleurs de fonds: Région, Secrétariat d'État français à la Coopération et le Ministère de la Culture, les Conseils Généraux, municipalités, le mécénat pour le transport.

Distribution locale: Selon la prise en charge ou non par l'organisme partenaire.

Nombre de livres donnés: 75 000 ouvrages à destination des pays d'Afrique de l'Ouest, plus de 14 000 ouvrages à destination des pays d'Afrique centrale, plus de 44 000 ouvrages à destination des îles de l'Océan Indien. Total: 133 000 livres.

Prise en compte de l'édition africaine: Oui. La BRAL a dédié un budget de 20 000 € en 2003 pour l'achat d'ouvrages africains à des éditeurs et des libraires locaux. Source: Tervonen, Taina "La chaîne du don", *Africultures*, no. 57, 2003, p. 35.

Rapports d'activités: Non disponibles sur le site de C&D.

Voir: D'Almeida, Francisco *Banque Rhône-Alpes du livre: solidarité lire: Rhône-Alpes*. Paris: Association des bibliothécaires français, no. 20 (2002), pp. 46-47.

Banque régionale du livre Provence-Alpes-Côte d'Azur (BRAL) – COBIAC

Aix-en-Provence, France

<http://www.cobiac.org>

Année de création: 2000. Statut: En activité.

Pays d'intervention: Maghreb, Asie du Sud Est, Proche-Orient, Afrique subsaharienne et Océan Indien (République du Congo, Burkina Faso, Comores, Rwanda, Togo).

Principaux destinataires/bénéficiaires: Bibliothèques publiques, scolaires et associatives, cercles et centres de lecture, centres culturels.

Objectifs: Créée et développée par le COBIAC (Collectif de Bibliothèques et Intervenants en Action Culturelle), la BRAL a pour objectif de récolter les livres sortis des collections des bibliothèques ou déstockés par des éditeurs et libraires. Elle s'inscrit dans la transition du travail du COBIAC vers l'international, lequel souhaite "répondre aux besoins documentaires des pays francophones en voie de développement, dans la perspective de donner une seconde vie au livre et de développer des échanges culturels et professionnels". La BRAL a été initialement mise en place pour éviter le pilon à ces ouvrages et de leurs donner une deuxième vie.

Ressources: Union européenne, État français, Collectivités territoriales françaises (Conseils Régional PACA, Conseils Généraux, communautés d'agglomérations, municipalité de la région Aix-Marseille), fondations privées, don de particuliers, Financement participatif (Ulule).

Partenariats en Afrique: Ministères de la Culture des pays d'intervention.

Nature des livres donnés: Livres d'occasion issus de désherbages dans les bibliothèques de la région PACA et déstockages de libraires et éditeurs. Également proportion de livres neufs achetés de préférence en Afrique. Ces ouvrages sont en français, mais aussi en langues nationales, éventuellement bilingues. Une grande place est accordée à la littérature jeunesse.

Procédure de sélection: Une convention est signée avec les villes donatrices (idéalement dans le cadre d'une coopération décentralisée). Les livres désherbés arrivent ensuite à la BRAL et qui peut stocker 20 000 livres. Un second désherbage est réalisé sur place, prenant en compte l'état des ouvrages ou leur thème. "Pour ce qui est des ouvrages jeunesse, à peu près tous les documents sont intéressants. Concernant les ouvrages adultes, sont essentiellement retenus les ouvrages généraux, les usuels, les livres d'art, les périodiques, etc." Des livres neufs sont également achetés pour compléter les collections. Le COBIAC se tourne alors vers les librairies PACA et les librairies et éditeurs des pays partenaires. En 2003, Taina Tervonen remarquait que "La Banque PACA fait [...] figure d'exception pour la participation 'symbolique', exigée par les autres structures pour couvrir les frais d'acquisition, de fonctionnement et de conditionnement [en instaurant] un forfait de 0,50 € (325 francs CFA) par ouvrage d'occasion [...]. Dans la pratique, ces frais sont eux aussi souvent pris en charge par des institutions françaises, à travers des subventions octroyées aux projets de lecture publique africains [ndlr: budgets FSP]". (Tervonen, 2003). Le COBIAC est signataire de la *Charte du don de livre*.

Politique de don: Le COBIAC vient en appui aux bibliothèques de ses pays partenaires. En dehors de ses pays de coopération habituelle, le COBIAC ne répond qu'à des demandes de prestations en bibliothèques. Concernant les associations développant des projets de lecture dans un pays étranger, le COBIAC met sa banque de livres à leur disposition "dans la limite de [ses] disponibilités". Pour cela, l'association doit être adhérente du COBIAC et s'acquitter d'une cotisation annuelle de 50 €. Concernant les collectivités développant un projet de coopération internationale autour du livre et de la lecture dans le cadre d'un accord de coopération ou d'un jumelage, le COBIAC peut répondre aux demandes dans le cadre d'une prestation "dans les domaines de l'ingénierie de projets, de la formation de bibliothécaires et du don de livres à l'international."

Transport: Pris en charge par le COBIAC avec le soutien de la coopération française.

Distribution locale: *Idem*.

Nombre de livres donnés: 150 000 livres envoyés depuis le début des années 2000.

Prise en compte de l'édition africaine: Oui. Achats locaux en langue française et en langues africaines.

Rapports d'activités: Non disponibles sur le site du COBIAC.

Voir le rapport *Livre, lecture et coopération décentralisée*. Grenoble: Culture et Développement, 2010, pp. 117-119:

http://www.culture-developpement.asso.fr/wp-content/uploads/2013/03/Rapport_livre_v.mecum_.pdf

Complément: À écouter sur *France Inter*, émission "Carnets de campagne", 27 février 2015 (à partir de 8'24): <http://www.franceinter.fr/player/reecouter?play=1059385>

Bibliothèques Sans Frontières Paris, France

<http://www.bibliosansfrontieres.org>

<http://www.ideas-box.org>

Année de création: 2007. Statut: en activité.

Pays d'intervention: France et pays en développement. Régions et situations d'urgence. Cf. "La carte de BSF à travers le monde": <http://goo.gl/maps/Vr9sa>

Principaux destinataires/bénéficiaires: Bibliothèques et centres socioculturels partenaires, écoles, camps de déplacés.

Objectifs: Création de bibliothèques et de centres culturels. Conception de contenus numériques Formation de documentalistes et de bibliothécaires Envoi d'ouvrages. Mise en réseau de bibliothèques. Informatisation et équipement de centres documentaires et culturels.

Ressources: Particuliers, bibliothèques et maisons d'édition. Mécénat privé, partenaires publics.

Partenariats en Afrique: Royal Air Maroc (sponsors), associations, collectivités locales, États, etc. Cf. "La carte de BSF à travers le monde".

Nature des livres donnés: Ouvrages papier et numérique (projet *Ideas Box* notamment). Tous types d'ouvrages en fonction des besoins et demandes.

Procédure de sélection: Les livres sont neuf ou d'occasion. Les ouvrages envoyés sont choisis par les bibliothèques partenaires dans le cadre de leurs politiques d'acquisition. La base logistique de BSF accueille 300 000 documents et l'ONG annonce collecter 5000 livres chaque semaine auprès des particuliers, des bibliothèques et des maisons d'édition. Les ouvrages donnés sont triés et référencés, avant d'être intégrés au catalogue en ligne consultable par les bibliothèques partenaires. Les livres qui ne sont pas adaptés aux bénéficiaires sont revendus sur le marché de l'occasion ("bibliobraderies"). Cette activité de revente permet à BSF de générer près de 100 000 € chaque année pour financer ses différents projets et l'achat d'ouvrages locaux.

Politique de don: BSF souligne sa prise en compte des filières du livre au niveau local. L'ONG se positionne également contre le don de livre 'massif' en direction des pays du Sud. Elle soutient et pratique l'achat local "et le soutien à l'ensemble de la filière, depuis l'éditeur jusqu'au lecteur que BSF tente d'apporter une réponse structurée pour la bibliodiversité et le développement des industries culturelles dans les pays du Sud". Les bibliothèques partenaires peuvent bénéficier de dons ciblés, dans le cadre d'un projet incluant la formation et un accompagnement de long terme. Tous les ouvrages envoyés sont choisis par les bibliothèques partenaires dans le cadre d'une politique d'acquisition. Pour cela, BSF propose un catalogue en ligne qui répertorie les documents disponibles dans son fonds. Le catalogue en ligne de BSF référence plus de 80 000 titres disponibles et est régulièrement renouvelé (<http://catalogue.bibliosansfrontieres.org>).

Transport: Au-delà de 10 cartons, le transport des livres est à la charge des donateurs. Les livres sont acheminés par Bibliothèques Sans Frontières.

Distribution locale: Les partenaires africains reçoivent les livres et les intègrent ensuite à leurs collections selon leurs propres critères.

Nombre de livres donnés: Livre papier: 50 000 livres sont envoyés chaque année dans les 20 pays d'intervention de Bibliothèques Sans Frontières. Concernant les livres numériques, BSF déploie 50 liseuses et 5000 *e-books* dans chaque *Ideas Box*.

Prise en compte de l'édition africaine: Oui. "En soutenant les chaînes du livre dans les pays d'intervention, BSF favorise la bibliodiversité et l'édition locale. "

Rapports d'activités:

http://www.bibliosansfrontieres.org/index.php?option=com_k2&view=item&id=112:rapports-annuels&Itemid=285

Complément: À écouter sur *France Inter*, émission "La fabrique du nouveau monde", 5 septembre 2014: <http://www.franceinter.fr/player/reecouter?play=964750>

Littafcar ("Intersections littéraires d'Afrique et des Caraïbes")

Cotonou (Bénin), Kigali (Rwanda), Port au Prince (Haïti), Bruxelles (Belgique)

<http://www.littafcar.org/>

Année de création: 2012. Statut: En activité.

Pays d'intervention: Rwanda, Bénin, Haïti.

Principaux destinataires/bénéficiaires: professionnels du livre, écoliers, universitaires, grand public.

Objectifs: Promotion des littératures d'Afrique et des Caraïbes. Renforcement des bibliothèques des centres partenaires. Constitution d'un réseau d'échanges culturels Afrique-Caraïbes. Conception et l'organisation de formations à l'attention d'un public de

professionnels du livre. Création d'un portail de promotion de ces littératures, animé de façon collaborative par les quatre centres. Organisation de réunions de travail, d'échanges de bonnes pratiques et de formations qui stimulent la vie du réseau. Création d'une plate-forme de formation à distance, mise en lien avec une bibliothèque numérique d'ouvrages qui donne accès aux ouvrages phares de l'histoire de ces littératures

Ressources: Union Européenne (fonds ACP Culture+).

Partenariats en Afrique: Centre Artisttik Africa (Bénin) et centre ISHYO (Rwanda).

Nature des livres donnés: Ouvrages francophones de littérature générale et de jeunesse d'Afrique et des Caraïbes. Livres neufs achetés en librairies.

Politique de don: La priorité est donnée à l'établissement des listes d'ouvrages pour chaque partenaire, avec l'intervention de l'ONG belge Coopération Éducation Culture qui coordonne le projet. La bibliothèque du CEC, spécialisée dans les littératures d'Afrique et des Caraïbes depuis 1977, sert de base pour la constitution de ces listes. Les listes sont ensuite complétées par les partenaires avec des publications locales essentiellement. Pour les commandes, il y a de petits envois à partir de Belgique, et surtout des achats dans les librairies locales.

Transport: Envoi des ouvrages du Nord pris en charge par le CEC.

Distribution locale: Prise en charge par les centres partenaires.

Nombre de livres donnés: Pas de données détaillées. Le don n'est pas au cœur du projet Littafcar et le CEC n'intervient pas directement sur place. Il s'agit plutôt de renforcer et valoriser des centres partenaires disposant déjà de leurs propres sources d'approvisionnement (dons et livres achetés).

Prise en compte de l'édition africaine: Oui. Achat sur place en librairie. Échanges avec l'association d'éditeurs d'Afrique subsaharienne Afrilivres et l'association L'Oiseau Indigo diffusion pour la constitution des listes d'ouvrages.

Rapports d'activités: Voir la newsletter mensuelle de Littafcar:

<http://www.littafcar.org/newsletter>

Page de Littafcar sur le site ACPCulture+:

<http://www.acpculturesplus.eu/?q=fr/content/littafcar>

Fiche détaillée du projet:

http://www.acpculturesplus.eu/sites/default/files/2015/03/17/fiche_291838_fr.pdf